

# BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président,  
M. CAMILLE GENEST, commissaire,  
Mme GISÈLE GALICHAN, commissaire.

# CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA GESTION DE L'EAU AU QUÉBEC

## PREMIÈRE PARTIE - THÉMATIQUE

### (L'agriculture et ses multiples usages de l'eau)

## VOLUME 2

Séance tenue le 2 juin 1999, à 9 heures

## Syndicat de la Fonction publique

5100, boulevard des Gradins

## Québec

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 2 JUIN 1999	
SÉANCE DE L'AVANT-MIDI	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
PRÉSENTATION DE M. CHRISTIAN LACASSE .....	4
PRÉSENTATION DE M. CAROL ÉMOND .....	10
PRÉSENTATION DE M. MARCEL TREMBLAY .....	19
PRÉSENTATION DE M. SERGE LAFONT .....	26
PRÉSENTATION DE M. JEAN NOLET .....	32
Reprise de la séance	
PÉRIODE DE QUESTIONS	
LA COMMISSION .....	40
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI	
FORUM .....	63
M. DANIEL VANIER .....	63
Mme ANOUK THIBAULT .....	71
M. GASTON HERVIEUX .....	77
M. JOHN BURCOMBE .....	85
Mme ANOUK THIBAULT .....	101
M. JEAN-GUY DESPAUX .....	102
Reprise de la séance	
M. JEAN-GUY DESPAUX (suite) .....	115
M. JOHN BURCOMBE .....	119
M. GASTON HERVIEUX .....	125
M. DANIEL VANIER .....	133
CONCLUSION .....	137

• **SÉANCE DU 2 JUIN 1999**  
**SÉANCE DE L'AVANT-MIDI**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour à chacun, chacune d'entre vous. Reprise de l'audience publique sur la gestion de l'eau au Québec.

10 En ce mercredi 2 juin, nous en sommes à notre deuxième journée de rencontres dites thématiques. Je rappelle que tout le processus dans lequel nous nous situons s'intègre dans la démarche de la Commission, la tradition veut que nous fassions audience en deux (2) temps, le premier temps consacré à l'information et le deuxième temps consacré à l'expression d'opinions dans le cadre de mémoires.

15 Pour cette première partie de l'audience qui a commencé le 15 mars, nous avons d'abord commencé par convoquer tous les ministères concernés par la gestion de l'eau, pour faire le point sur l'information et l'état du dossier dans chacun des ministères. Puis nous avons fait la tournée du Québec, des dix-sept (17) régions, et à partir des portraits régionaux, nous avons permis à la 20 population de poser des questions et d'établir la problématique spécifique de chacune des régions.

Et pour conclure cette première grande étape de l'audience, nous avons décidé de tenir dix (10) sessions thématiques, qui permettent de réfléchir d'une manière approfondie sur un sujet déterminé.

25 Dans l'ampleur du dossier que nous avons, dix (10) est un chiffre décent, mais qui ne prétend pas couvrir nécessairement toutes les questions essentielles au dossier, mais nous pensons que dix (10) journées d'approfondissement sur dix (10) questions spécifiques, c'est une démarche honnête qui permet d'aller plus loin qu'uniquement des échanges parfois un peu 30 répétitifs, journée après journée, sur quelques questions plus précises.

Nous en sommes aujourd'hui à l'agriculture et ses multiples usages de l'eau. Je rappellerai que le but de la journée consiste à tenir à nos yeux une session de travail public de la Commission.

35 Donc ce matin, à partir d'un panel, c'est la Commission qui va essayer d'approfondir la question, à l'aide d'experts donc de ce panel que vous présentera tantôt mon collègue Camille Genest.

40 Et cet après-midi, nous entrerons en formule de forum, c'est-à-dire que toute personne dans l'audience qui veut intervenir pourra le faire, sans inscription préalable, auprès d'un des micros qu'il y a là, et nous accepterons cet après-midi les commentaires, les questions, les réflexions, les ajouts de compréhension ou d'approfondissement, par ailleurs en essayant de s'assurer que les interventions ne soient pas trop longues, mais normalement tout ce qui est lié au thème de

45 l'agriculture sera dans l'ordre. Par ailleurs, si vous parlez d'autre chose, là-dessus on vous censurera.

50 Alors pour nourrir cette journée ainsi que les autres journées, nous avons constitué, nous avons demandé à des analystes du Bureau de constituer des dossiers qui essaient d'établir, de faire le point de manière très sommaire, pour aider à bien situer cette journée.

55 Ce faisant, nous sortons d'une tradition de non-ingérence et non-intervention, comme on pourrait dire. La Commission a décidé qu'il valait mieux prendre la peine de nourrir la réflexion, et donc de demander à des analystes du Bureau de produire des documents, il y aura donc dix (10) de ces documents, aujourd'hui celui-là est mis à votre disposition, "L'agriculture et ses multiples usages", par madame Monique Lajoie, le document est disponible à l'arrière.

60 Les documents ne sont pas tous terminés, ceux qui sont terminés sont déjà accessibles sur le site Internet, par ailleurs nous ne les sortons qu'à la journée même pour simplement être capables, à cause des contraintes de papier et de budget, pour s'assurer que la diffusion ne soit pas trop considérable en termes de papier et de coûts attachés à ça.

65 Alors donc, l'idée que nous avons eue, c'est de permettre de resserrer la réflexion. Ne considérez pas ce document-là comme une opinion de la Commission, et ce sera pas nécessairement opportun de votre part de le citer quand vous ferez des mémoires. Alors ça ne représente pas l'opinion de la Commission, mais c'est plus simplement un service offert par le Bureau, pour établir les termes de la problématique, et rien d'autre que cela.

70 Mais nous avons pensé que compte tenu de la dispersion actuelle de la documentation, nous avons déjà soixante-dix (70) sessions de tenues, autour de sept mille (7000) pages de transcription, il y a plus de deux cents (200) documents qui ont été déposés, il y a pas par ailleurs une étude d'impact formelle sous-jacente au projet, il y a le document général de présentation du ministère et dix-sept (17) portraits régionaux, nous avons donc pensé que pour mettre de l'ordre un peu dans les questions, il était opportun de produire ces documents-là, mais je rappelle que ces documents n'engagent pas l'opinion de la Commission comme telle, mais sont au contraire un service, de sorte que vous pouvez être en accord ou en désaccord avec ce document, cela nous ne le défendrons pas à ce niveau-là, ce n'est pas un document qui prend position.

80 Alors je rappelle aussi que pendant ces rencontres thématiques, il y a l'usage de la télévision, les exposés sont enregistrés, ce qui veut dire que cet après-midi, si vous venez au micro, vous acceptez que vous soyez filmé. De ce stock qui est filmé aujourd'hui, on produira deux (2) émissions de télévision d'une heure, qui seront diffusées cet été sur le Canal Savoir, qui seront repris ensuite dans le cadre de la Télé-université comme une espèce de document de réflexion sur le thème que nous avons abordé. Alors si vous avez des réticences majeures à cela, je vous signale qu'à ce moment-là, vous ne devriez pas vous avancer au micro.

85 Ceci étant fait, je demande maintenant à monsieur Camille Genest d'assumer la présidence de l'avant-midi, de présenter les membres du panel et de diriger la discussion. Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

90                    Merci monsieur le Président.

Il semble que certains pays aient perdu le contrôle sur leur agriculture, l'affaire des poules contaminées à la moulée contenant des dioxines, en Belgique, dans une quantité dépassant cent (100) fois la norme, qui a provoqué hier la démission du ministre de l'Agriculture et de la Santé, 95 ainsi que l'embargo de plusieurs pays européens sur les produits agricoles belges en est un exemple. Heureusement, la situation est plus stable au Québec, actuellement.

100                Par ailleurs, certaines citations pourraient nous permettre de réchauffer tranquillement nos neurones sur les questions agricoles, notamment celle du Conseil des productions végétales du Québec qui souligne que:

105                "L'intensification et la spécialisation des productions animales et végétales, leur concentration dans certaines régions, l'usage intensif de pesticides et d'engrais minéraux, la monoculture, le mode de gestion des fumiers et lisiers, le drainage des terres et le redressement des cours d'eau, ainsi que le travail intensif du sol a amplifié l'impact de l'agriculture sur l'environnement."

Et une autre réflexion, de Guy Debailleul, dans "Vecteur environnement":

110                "Dans certaines rivières, les efforts d'assainissement des municipalités ont été à toutes fins utiles annulés par la pollution d'origine agricole."

115                Et une dernière, le PAAGF et le PAEA, c'est-à-dire le programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers et le programme d'aide aux exploitants agricoles, donc:

120                "Ces deux (2) programmes n'ont pas réussi à réduire de façon significative la pollution des eaux de surface. Les objectifs n'ont pas été atteints et la qualité de l'eau demeure mauvaise dans les secteurs agricoles des bassins versants. Le taux de fertilisation par l'azote et le phosphore équivalait toujours, en 1996, à deux (2) et trois (3) fois les besoins agronomiques des cultures, et les normes concernant l'épandage des fumiers sont peu respectées par les agriculteurs."

Alors ça, c'est un texte de Gangbazo et Painchaud, que je cite.

125                Alors ces questions-là ont été soulevées à quelques reprises dans les débats de la première partie de l'audience de la Commission.

Nous avons invité ce matin cinq (5) experts à faire le point et à présenter leur perspective et leur analyse de la situation.

130

## PRÉSENTATION DE M. CHRISTIAN LACASSE

### PAR LE COMMISSAIRE GENEST:

135

D'abord monsieur Christian Lacasse, producteur laitier et de grandes cultures. Monsieur Lacasse est actuellement premier vice-président général de l'Union des producteurs agricoles, UPA, depuis décembre 1997.

140

Il a une longue carrière de syndicaliste agricole, il a oeuvré à tous les niveaux du syndicalisme dans le secteur agricole.

145

Il a également participé à un grand nombre de comités et d'organismes-conseils, et de groupes de travail, notamment le Comité consultatif Saint-Laurent Vision 2000, le Comité de coordination du MAPAQ sur la stratégie phytosanitaire. Il a participé également à la Table de concertation sur la conservation des ressources. Il a été membre du groupe de travail du ministère de l'Environnement sur les normes de phosphore et également, il participe au Comité national de l'environnement agricole.

150

Alors j'invite monsieur Lacasse à nous faire sa présentation. J'ai demandé à chacun des experts de présenter leur exposé en quinze (15) minutes, suite à la présentation des cinq (5) exposés, nous aurons une pause et après la pause, nous allons revenir à l'étape des échanges avec les panelistes. Monsieur Lacasse!

155

### PAR M. CHRISTIAN LACASSE:

Alors bonjour. D'abord merci, monsieur le Président, madame, monsieur les Commissaires, de nous offrir l'opportunité de venir vous présenter quelques perspectives agricoles, économiques de notre secteur d'activité.

160

Alors d'abord, présenter rapidement l'UPA, sur ce que c'est. Alors l'UPA, c'est une organisation à deux (2) volets, un volet qu'on dit spécialisé, qui regroupe les producteurs par secteur de production, c'est-à-dire les productions laitières, porcines, bovines, etc., alors il y a vingt et une (21) fédérations et syndicats spécialisés, comme ça, qui représentent les producteurs par secteur de production. Et aussi un volet général, qui regroupe les producteurs sur une base territoriale, alors seize (16) fédérations régionales à la grandeur du Québec, cent soixante-dix-huit (178) syndicats de base qui regroupent quarante-cinq mille (45 000) membres.

Et cette année, l'UPA fête son soixante-quinzième anniversaire d'existence.

L'importance économique de l'agro-alimentaire au Québec, évidemment c'est un secteur économique majeur au Québec. Au niveau du nombre d'emplois, trois cent quatre-vingt-six mille (386 000) emplois, soit douze pour cent (12%) des emplois créés au Québec.

175 Les exportations bioalimentaires, deux point quarante-deux milliards (2,42 MM\$). Et même si on a souvent tendance à penser que c'est la production porcine qui occupe la grande place en termes d'exportations bioalimentaires, on exporte aussi beaucoup de produits laitiers, des fruits et légumes, on exporte des céréales, on exporte différentes viandes aussi autres que le porc, c'est ce qui compose le deux point quarante-deux milliards (2,42 MM\$) d'exportations.

180 Un PIB agro-alimentaire de sept point trois milliards (7,3 MM\$). Des investissements agro-alimentaires de un point quatre milliards (1,4 MM\$) par année. Et un élément important, c'est une présence régionale importante.

185 Alors lorsqu'on parle du secteur agricole, ça constitue ou ça fait en sorte que ça génère une économie à la grandeur du Québec; alors ce qu'on vous démontre, c'est qu'il y a, dans la plupart des régions, le secteur agricole occupe une place importante en termes de création d'emplois, soit au-delà de dix pour cent (10%) dans douze (12) des dix-sept (17) régions au Québec.

190 Bien sûr, c'est un secteur aussi qui a un potentiel de développement, qui offre aussi un potentiel intéressant pour le Québec en termes de développement d'emplois.

195 C'est fort de ce constat-là et avec la reconnaissance du gouvernement du secteur agro-alimentaire qu'on avait organisé la Conférence sur l'agriculture, l'agro-alimentaire à Saint-Hyacinthe, en 98, qui a donné des objectifs de créer quinze mille (15 000) nouveaux emplois, doubler les exportations de produits bioalimentaires jusqu'à quatre milliards (4 MM\$), réaliser des investissements supplémentaires à la ferme et à la transformation de sept point cinq milliards (7,5 MM\$).

200 Évidemment, avec des conditions; c'est évidemment des objectifs qui ne se réaliseront pas seuls et sans conditions. Alors parmi les conditions qu'on doit retenir, évidemment ce développement-là doit se faire dans un cadre de développement durable, et une autre condition très importante en lien avec la journée d'aujourd'hui je crois, c'est la protection du territoire et des activités agricoles. Dans ce sens qu'encore trop d'hectares, chaque année, sont déduits de l'agriculture, ce qui fait que ça vient diminuer le potentiel possible en termes de développement de l'agriculture au Québec.

210 On arrive au sujet qui nous concerne, évidemment l'utilisation de l'eau en agriculture. Alors c'est une ressource essentielle pour tous les producteurs agricoles, que ce soit au niveau de l'abreuvement du bétail, qui est quand même une source importante, au niveau de l'irrigation pour certaines productions maraîchères, ainsi que le lavage et le refroidissement des aliments, qui sont aussi des fonctions ou des usages nécessaires de l'eau à la ferme.

215 On vous indique les superficies irriguées. Actuellement, au Québec, trente-trois mille six cents (33 600) hectares, qui correspond à deux pour cent (2%) des superficies cultivées au Québec.

220 Les tableaux suivants vous indiquent, bon sûrement que vous en avez déjà pris connaissance, alors l'agriculture, par ses différents usages, occupe vingt-trois pour cent (23%) de l'utilisation totale de l'eau souterraine, en comparaison avec les autres usages. Également au niveau de l'eau de surface, où on attribue cinq pour cent (5%) d'utilisation au niveau de l'agriculture et des mines, on n'a pas la donnée spécifique pour l'agriculture.

225 La gestion de l'eau en agriculture, évidemment avec le régime hydrique qu'on connaît au Québec, on se doit d'entretenir des travaux du sol qui nous permettent, qui favorisent un bon égouttement des sols. Avec la quantité de neige et de pluie qui tombe à chaque année sur les sols, on se doit d'avoir un bon égouttement. Alors il y a beaucoup de travaux qui ont été faits, au fil des années, à ce chapitre-là, pour amener des conditions plus favorables aux pratiques agricoles.

230 Alors ça a des effets bénéfiques au niveau de réduire la compaction des sols, un sol mieux égoutté se compacte moins; ça permet aussi aux agriculteurs de semer plus tôt le printemps, d'aller aux champs plus rapidement, de façon à utiliser de façon optimale les différentes cultures qu'on peut utiliser aussi ici au Québec, et d'améliorer le rendement en bout de ligne.

235 Ça permet aussi de maintenir des conditions plus propices au développement des plantes de nos différentes cultures. Et dans ce sens-là aussi, il s'est développé au cours des dernières années des façons aussi de contrôler non pas seulement à la baisse, avec le drainage souterrain, mais de contrôler dans les deux (2) sens la nappe d'eau, de façon à maintenir une humidité idéale au niveau des plantes.

240 La superficie actuellement drainée par drainage souterrain est de sept cent mille (700 000) hectares, qui correspond à quarante pour cent (40%) des superficies cultivées au Québec. Et c'est une donnée qui évolue encore, il y a encore du drainage qui se fait aujourd'hui dans certaines régions du Québec.

245 Les tableaux suivants nous amènent à dire aussi, je pense que c'est un élément très important, l'agriculture ne s'est pas développée et ne se développera pas avec les nouvelles perspectives sans normes et sans restrictions. Alors l'agriculture, comme bien d'autres secteurs, est assujettie à la Loi sur la qualité de l'environnement, qui oblige les agriculteurs à détenir un certificat d'autorisation en fonction des productions qu'ils détiennent.

250 Ensuite, au niveau du règlement qui découle de cette loi-là, ce qu'on appelle le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole, on en parle plus spécifiquement au niveau des éléments qui sont mentionnés là, particulièrement avec des nouveaux éléments qui découlent de la réglementation, la modification de 1997, qui a amené l'obligation de détenir des plans de fertilisation pour l'ensemble des producteurs et productrices agricoles du Québec.

255 Un entreposage étanche des fumiers-lisiers d'ici 2003, même si c'est pas dans la réglementation comme telle, la réglementation oblige l'entreposage, mais avec le programme

260 d'appui du ministère de l'Agriculture, l'objectif est maintenant jusqu'en 2003, alors d'ici 2003, l'ensemble des entreprises agricoles devraient avoir des structures étanches.

265 Une norme de phosphore qui vient tout juste d'être établie, qui va faire en sorte que les agriculteurs, au niveau de la fertilisation de leur sol, vont devoir tenir compte du phosphore dans l'avenir.

270 275 Des périodes d'épandage, alors beaucoup de changements se sont produits au cours des dernières années, de façon à ce que les producteurs utilisent ou valorisent leurs engrains de ferme d'une façon plus importante en période de végétation, de manière à réduire le risque de pollution avec des épandages d'automne. Et actuellement, les agriculteurs doivent se conformer, doivent épandre soixante pour cent (60%) de leurs fumiers-lisiers en période de végétation, c'est-à-dire avant le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année.

280 285 Il y a aussi différentes normes qui doivent être respectées par rapport aux cours d'eau, au niveau des activités d'épandage; également au niveau des zones protégées, en ce qui concerne l'établissement d'exploitations agricoles. Alors les bâtiments agricoles doivent respecter par exemple des distances, une distance de trois cents (300) mètres par rapport à des prises d'eau municipales.

290 Encore d'autres normes ou règlements auxquels les agriculteurs doivent respecter, bon, la Politique de protection des rives, qui accorde une protection au niveau des cours d'eau, ce qu'on appelle les bandes riveraines.

295 Et également l'avant-projet de règlement du Code des pesticides, qui était en consultation l'automne dernier, et qui devrait amener des restrictions supplémentaires en ce qui concerne l'usage des pesticides, même si actuellement il y a quand même différents règlements qui conditionnent l'émission de permis et l'utilisation des pesticides.

300 Au niveau du support ou des interventions que le gouvernement a mis au fil des années pour supporter le secteur agricole, on parle du PAAGF et PAEA, le PAAGF qui avait été introduit en 1988, et qui prévoyait l'engagement de trois cent quatre-vingt-huit millions (388 M\$) pour les dix (10) prochaines années, le résultat a été en fait un engagement de cent treize millions (113 M\$) pendant ces dix (10) années-là.

295 Non pas parce que les producteurs ne voulaient pas contribuer, c'est-à-dire adapter de meilleures pratiques ou investir dans ces pratiques-là, on a retrouvé jusqu'à trois mille six cents (3600) producteurs agricoles en attente de réaliser des structures d'entreposage par exemple, mais le gouvernement, pour des raisons de restrictions budgétaires limitait le budget à chaque année.

300 Le PAEA, qui a pris la relève en 1997, a annoncé un budget de quatre cents millions (400 M\$). Depuis deux (2) ans, un investissement de vingt-huit millions (28 M\$), dans ce programme-là, et c'est en fonction de ce programme-là qu'on prévoit construire ou faire en sorte

que l'ensemble des entreprises agricoles auraient une structure d'entreposage étanche d'ici 2003. Alors encore beaucoup de boulot à faire au cours des prochaines années.

305 Pour des investissements des producteurs, jusqu'à maintenant, de près de deux cents millions (200 M\$); c'est quand même beaucoup d'argent pour les agriculteurs de se conformer à l'environnement.

310 Je terminerais avec les actions agro-environnementales. Le dossier de l'environnement, au cours des dernières années, a pris beaucoup d'importance et retient beaucoup l'attention des producteurs et productrices, qui fait que l'organisation qui les représente a dû adopter une stratégie qu'on appelle agro-environnementale, qui comporte plusieurs éléments, dont entre autres le "Portrait agro-environnemental" qui a été réalisé tout au cours de l'hiver, dont l'objectif était de recenser l'ensemble des pratiques agricoles sur les fermes d'au-delà de vingt mille (20 000) entreprises agricoles.

315 Pourquoi un tel portrait, connaître l'état de la situation des entreprises agricoles, avoir un portrait par région et par production, sensibiliser les producteurs visités, mieux cibler les investissements à venir, autant gouvernementaux que privés, mesurer l'impact aussi des actions menées sur le terrain et orienter les priorités de l'IRDA, l'Institut de recherche et développement en agro-environnement.

320 Alors ce qu'on souhaite, avec ce recensement-là dont on va connaître les résultats à l'automne, c'est de mieux cibler nos prochaines interventions en termes de protection de l'environnement à la ferme.

325 Un autre élément important de la stratégie, ça constitue le service-conseil en agro-environnement. Alors nous, on croit que l'approche réglementaire ne peut pas faire en sorte d'amener les producteurs aussi rapidement qu'on le souhaite, nous on croit que l'approche formation, information aux producteurs est une approche positive et beaucoup plus structurante pour l'avenir. Alors ce qu'on a commencé à mettre en place, c'est des clubs-conseils auxquels les producteurs se regroupent et engagent des conseillers techniques pour les amener vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

335 On avait un objectif de cent (100) clubs, quatre mille (4000) membres d'ici 2003 je crois; et actuellement, on est à cinquante-sept (57) clubs et deux mille deux cents (2200) producteurs qui ont adhéré à ces clubs-là, qui visent à assurer une prise en charge par les producteurs des enjeux agro-environnementaux et également de soutenir les producteurs vers des pratiques axées sur le développement durable.

340 Un autre élément, le Conseil pour le développement de l'agriculture, qui est une corporation qui a été créée par l'UPA, à partir des budgets fédéraux qui sont des budgets d'adaptation de l'agriculture qui ont été mis par le fédéral il y a déjà deux (2) ou trois (3) ans, alors ici au Québec,

on a formé une corporation qui est constituée des agriculteurs, et qui a décidé d'investir une très grande partie de ces argents-là à un volet environnemental.

345

Alors seize point deux millions (16,2 M\$) pour les quatre (4) prochaines années, qui vont aller d'abord au support à la stratégie agro-environnementale, dont le portrait; l'embauche de quinze (15) agents agro-environnementaux dans chacune des régions agricoles du Québec; également le transfert et l'innovation technologique.

350

Alors le CDAQ, via ces budgets-là, peut supporter beaucoup de projets d'innovation, alors des projets qui vont amener ou visent à expérimenter de nouvelles pratiques agricoles, l'usage de nouvelles façons de faire en agriculture qui seraient plus respectueuses de l'environnement.

355

Également, ce budget-là nous permet d'investir dans la recherche avec l'Institut de recherche et de développement en agro-environnement, qui a été fondé l'an dernier.

360

Les autres actions agro-environnementales, alors on parle de la stratégie phytosanitaire qui est en place depuis 1992, et qui vise une réduction de cinquante pour cent (50%) de l'utilisation des pesticides au Québec; les organismes de gestion des engrains de ferme qui ont été mis en place dans trois (3) bassins importants, trois (3) bassins en surplus de fumiers-lisiers au Québec, au niveau de la rivière Chaudière, Yamaska et L'Assomption.

365

L'avènement aussi de guides de bonnes pratiques, de plus en plus qu'on constate au niveau de différents secteurs de production, entre autres en production bovine et porcine, auxquels il y a déjà des guides qui ont été réalisés et qui devraient se poursuivre dans d'autres productions.

370

Je pense que c'est important de souligner les nombreux investissements des producteurs agricoles, des efforts qui se traduisent par des charges importantes au niveau des agriculteurs.

375

Également un dernier point qui concerne la certification environnementale, alors c'est un objectif, c'est le dernier objectif qu'on poursuit avec la stratégie agro-environnementale.

380

On n'est pas en mesure d'en parler beaucoup aujourd'hui, on n'a toujours pas beaucoup d'informations là-dessus, mais ça demeure un objectif qui va sûrement se concrétiser avec les résultats qui découlent du "Portrait agro-environnemental" et du plan d'action aussi qui découle de la Conférence sur l'agriculture et l'agro-alimentaire à Saint-Hyacinthe, auquel il y avait eu un comité spécifique sur le thème "Un environnement valorisé", qui accorde une place importante à un objectif de certification environnementale à venir.

Alors en conclusion, quelques éléments.

385

Alors l'eau, évidemment, est une ressource indispensable en agriculture, de là l'importance pour nous et l'intérêt de participer à cette consultation; un travail actif du secteur agricole à réduire les impacts de ses activités sur la qualité des eaux, alors le monde agricole a pris un virage très

important, au cours des dernières années, et je peux vous dire que les producteurs suivent de très près l'évolution des différentes techniques qui vont leur permettre de mieux entreprendre ce virage-là au cours des prochaines années.

390        Déjà, bon nombre de solutions sont déjà apportées et vont se traduire, au cours des prochains mois, des prochaines années. On signale la nécessité du support de l'état, vous aurez vu qu'au niveau du support gouvernemental que nous, on considère que très peu d'argent ont été accordés au monde agricole, si on compare à d'autres secteurs d'activités, alors il faut que le gouvernement continue d'investir dans ce domaine-là.

395        Et on termine en vous mentionnant la ferme volonté des agriculteurs à poursuivre le virage agro-environnement.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

400        Merci monsieur Lacasse. Merci aussi d'avoir respecter les contraintes de présentation à l'intérieur du quinze (15) minutes.

405        Alors c'est heureux que vous ayez passé en premier, puisque vous nous avez permis d'avoir une vision assez générale d'un certain nombre de mesures ou de dispositions qui sont envisagées ou en cours par le monde agricole.

---

**410 PRÉSENTATION DE M. CAROL ÉMOND**

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

415        Nous allons avoir maintenant le plaisir et l'honneur d'entendre monsieur Carol Émond, qui est ingénieur au ministère de l'Environnement du Québec, à la Direction des politiques des secteurs agricoles et naturels, pour le service de l'assainissement agricole et des activités de compostage.

420        Monsieur Émond a travaillé, durant sa carrière, notamment à des travaux d'assainissement des eaux de sources agricoles, il a effectué des recherches relatives à l'aspect des impacts environnementaux des productions animales pour le Québec, et il a été responsable de la réglementation sur les élevages.

425        Actuellement, il travaille dans une équipe qui s'emploie à la préparation de programmes et de réglementations agro-environnementales pour la production animale et végétale, au niveau de l'eau, du sol, du bruit et des odeurs.

Monsieur Carol Émond.

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

430

Bonjour. Je voudrais remercier la Commission de son invitation à participer à ses travaux.

435

Alors je vais tenter de vous donner, dans une douzaine de minutes, ce qui s'est passé dans les cinquante (50) dernières années, au point de vue agriculture et impact sur l'environnement. Je vais y aller en trois (3) temps si vous voulez: un état de situation sur les modifications du secteur agricole, les causes de la pollution agricole, les conséquences de la pollution, et en deuxième temps, les modifications réglementaires et application de la norme sur le phosphore.

440

Au point de vue de l'état de situation, le premier point qui est frappant sur les principales modifications, c'est la diminution du nombre de fermes qui est passé, de 51 à 96, de cent trente-cinq mille (135 000) à trente-cinq mille (35 000).

445

Et en même temps, les superficies utilisées ont passé de trois point quatre (3,4 M) à un point neuf million (1,9 M) d'hectares. Ce qui a eu pour effet qu'il y a eu spécialisation, les types qui avaient des vaches, des poules et des porcs, à ce moment-là ont strictement des porcs, et des grosses quantités, deux mille-trois mille (2000-3000) porcs, et concentration, concentration même de ces porcheries-là, on connaît comme Saint-Bernard, des endroits comme ça, où il y a eu des concentrations qui se sont faites, tant au point de vue production animale et production végétale qui s'est faite dans le maïs.

450

Il y a eu, en plus, augmentation de la production. On voit ici des courbes avec un indice cent (100) en 1951, la courbe en vert donne la quantité de porcs de 51 à 96, on voit une augmentation importante; la même chose pour la volaille en mauve, et le nombre de fermes en bleu, en bas. Et la quantité au point de vue bovins est restée à peu près la même, et la quantité de déjections animales est restée à peu près la même, on voit la courbe brune.

455

La pollution agricole, ce qui la caractérise, c'est une pollution diffuse; c'est-à-dire que c'est fonction de la quantité d'eau qui tombe dessus. Et si on regarde une ferme ordinaire, une ferme typique ici au Québec, on voit une chose, c'est que l'eau tombe dessus, passe à travers le sol et apporte des produits. Les principaux produits qui sont apportés, c'est l'azote, le phosphore, matières en suspension, les pesticides et les bactéries.

460

On a ici un exemple d'une ferme moyenne, si vous voulez, ou une production animale d'environ quarante-deux (42) unités animales, l'eau qui tombe sur l'amas de fumier apporte avec elle une quantité de phosphore; si on regarde la quantité de phosphore, c'est à peu près soixante-cinq (65) kilos de phosphore, et la courbe d'exercice, à peu près vingt (20) kilos.

465

Et si on regarde au point de vue production végétale, sur le maïs, la prairie, les céréales et la forêt, la ferme moyenne au Québec, c'est à peu près neuf (9) hectares en forêt, avec un point trente-cinq (1,35) kilo de perte de phosphore sur cette partie-là, et pour neuf (9) hectares de céréales, qui est à peu près la moyenne aussi du Québec, c'est neuf (9) kilos; alors que pour le

maïs, neuf (9) hectares, ça donne vingt-sept (27) kilos de perte, l'ordre de grandeur. Ça varie de trois (3) à quatre (4) kilos de perte. Alors que pour les prairies, c'est beaucoup plus faible, pour trente (30) hectares en moyenne au Québec, on a à peu près vingt-quatre (24) kilos.

475

Tout ça prend les fossés et s'en va vers la rivière. Il faut pas oublier qu'ici, au Québec, la quantité d'eau qui nous tombe sur la tête est environ plus d'un mètre, de mètre cube par mètre carré, c'est plus d'un mètre d'hauteur d'eau, et à ce moment-là, il y a une grosse partie de cela qui coule vers les fossés. C'est pour ça qu'on a un système de drainage très sophistiqué au Québec.

480

Si on regarde au point de vue phosphore, dans l'exemple, vous avez à peu près une perte, pour une ferme moyenne, d'environ cent quarante-cinq (145) kilos de phosphore, ce qui donne une moyenne d'à peu près deux point six (2,6) kilos par hectare, ce qui semble faible à l'oeil mais si vous le regardez par rapport à un point trente-cinq (1,35) kilo en forêt, vous voyez que c'est le double, le double pour neuf (9) hectares, ça fait que par hectare c'est beaucoup plus.

485

Il y a eu aussi une utilisation accrue des intrants de synthèse comme les engrains minéraux, les pesticides. Les engrains minéraux et les pesticides sont venus surtout et suivent la même courbe que la quantité de maïs, et on voit très bien sur la diapositive suivante ce qui s'est passé dans le temps.

490

Il y avait très peu de maïs au début, alors que le maïs a augmenté, c'est la partie en bleu qui est le maïs, on voit que ça a été pris à partir des prairies. Ça fait qu'il y a des sols qui servaient comme prairies, qui avaient peu de perte de phosphore, d'azote et de produits, et alors que c'est le maïs qui a pris la place, où on met beaucoup plus de fertilisants, donc plus de pertes.

495

Les principales causes qui ont détérioré la qualité des écosystèmes, c'est les matières fertilisantes, fumiers et engrains minéraux. Il y a deux (2) points, l'entreposage et le milieu végétal.

500

Dans l'exemple qui précédait, on voyait que la partie entreposage représentait à peu près cinquante pour cent (50%) des pertes qui venaient de l'entreposage et cinquante pour cent (50%) qui venaient du végétal, sur les cent quarante-six (146) kilos.

505

Alors présentement, il y a sept mille quatre cents (7400) exploitations qui ont des structures d'entreposage, il y en a huit mille (8000) qui en ont pas encore, qui étaient requises par le règlement depuis 81, et il y en a sept mille (7000) qui présentent moins de risques pour l'environnement et qui sont exemptées de telle obligation par la réglementation.

510

Ce qu'on peut constater, c'est la stabilité des déjections animales, soit environ vingt-cinq millions (25 M) de mètres cubes; la multiplication de deux (2) la quantité de déjections animales par hectare cultivé, on met deux (2) fois plus de fumier par hectare cultivé, et une multiplication par six (6) de la quantité d'engrais minéraux sur terre cultivée en moyenne. Alors que souvent, c'est mis sur les monocultures, dont le maïs.

515 Les conséquences, on a vu apparaître une surfertilisation, des sols qui sont surfertilisés, et dépassement de la capacité des sols à supporter des élevages.

520 Ici, on voit un exemple, si vous voulez, de la quantité de fumier qui est produite par bassin versant, des bassins agricoles. On prend la première colonne, la Chaudière par exemple, il y a environ cent quatre-vingts pour cent (180%) du phosphore qui peut être fourni pour donner les couvertures, les besoins des cultures en phosphore, qui peut être donné strictement par le fumier. Et en plus, on rajoute de l'engrais chimique, ce qui fait qu'on est à deux cent vingt pour cent (220%).

525 Dans la rivière Chaudière, il y a à peu près cinquante pour cent (50%) des sols qui reçoivent du fumier. Ça fait qu'on voit que c'est au moins deux (2) fois, et peut-être plus, les sols qui reçoivent des fumiers. On voit le principe de la surfertilisation, c'est qu'à chaque année, on en met deux (2) fois et trois (3) fois plus, en moyenne.

530 C'est la même chose à peu près dans tous les secteurs. La seule rivière, c'est Richelieu, où il y a pas assez de fumier en fait. Et puis pour le Québec au complet, la dernière colonne à droite, on voit que le Québec est à peu près suffisant en fumier pour le phosphore, et on achète pour environ cinquante-cinq mille (55 000) tonnes de phosphore par année, et ça fait qu'on est à cent soixante-sept pour cent (167%) en surplus.

535 Il y a eu aussi, ça a eu pour effet surtout sur les fumiers de créer des zones de surplus; il y a plus de quatre cents (400) municipalités, sur les mille deux cents (1200) qui font de la production agricole, qui sont en surplus théorique de fumier. On entend, par théorique, ça veut dire qu'on utilise cent pour cent (100%) des sols pour épandre le fumier, on calcule pas les transferts d'une municipalité à l'autre, et puis on ne calcule pas l'engrais chimique qui est rajouté, l'engrais minéral.

540 On voit un peu, ici au Québec, à quel endroit, en rouge, où se trouvent les zones qui sont en surplus, les municipalités qu'on peut calculer en surplus théorique.

545 Il y a aussi les pesticides qui ont été rajoutés. Je suis pas un spécialiste sur les pesticides, par contre c'est des informations qui peuvent être peut-être d'intérêt, c'est une augmentation de vingt-huit pour cent (28%) de 78 à 92, diminution en 92-94, mais une augmentation entre 94 et 96.

550 La même tendance sur les quantités à l'hectare, où presque quatre (4) fois plus élevées en 96 qu'en 71. En fait, ça suit toujours la question du maïs, ça a l'air à être très relié.

555 Et les trois (3) indicateurs, c'est qu'il y a pas de réduction de la dépendance des systèmes de production agricole envers les pesticides, et c'est un apport de substances toxiques dans les cours d'eau.

555 Les pratiques culturales, aussi. Il y a eu, dans les causes, les pratiques culturales, il y a plusieurs mauvaises pratiques culturales qui subsistent. La monoculture où, année après année, on

utilise le même type, et à ce moment-là il y a des pertes de sol et des pertes de fertilisants. L'absence de couverture végétale, la compaction par la machinerie. Quand on compacte, on est obligé de mettre plus de fertilisants pour que ça pousse autant.

560

La culture des sens de la pente, le travail excessif du sol où on brise la structure du sol, et à ce moment-là il y a plus de perte qui va vers le cours d'eau. Le piétinement des rives par le bétail, l'absence de brise-vent et de bandes riveraines.

565

Les effets, c'est un apport de matières en suspension dans les cours d'eau, et les particules de sol qui vont vers le cours d'eau sont des particules qui sont les plus fines, et les particules les plus fines sont les plus chargées, c'est un phénomène sélectif, et à ce moment-là ces particules fines, chargées de phosphore et de pesticides vont vers le cours d'eau.

570

Il y a enfin les aménagements hydroagricoles. C'est qu'au Québec, toujours à la raison de notre quantité d'eau supérieure à la quantité d'eau que peut prendre le besoin des plantes, à ce moment-là il y a des systèmes de fossés et toutes les eaux passent par des fossés, pour s'en aller vers les rivières.

575

Et à ce moment-là, le système est très bien fait, on l'a travaillé, on a enlevé les méandres, on a enlevé les marais, les marécages, pour pouvoir faire sortir rapidement l'eau, pour pouvoir cultiver.

580

Et à ce moment-là, on a enlevé ce qui était la partie polissage de l'eau, ce qui permettait à l'eau de se polir, à diminuer les vitesses et à se déposer. Et à ce moment-là, ces choses-là ont été enlevées dans la partie agricole, et sont envoyées vers les cours d'eau plus rapidement.

585

Et on augmente du même coup la vitesse, on l'a sort plus rapidement, on augmente la vitesse; en augmentant la vitesse, on tire encore plus, si vous voulez, sur les effets de rives, et on apporte beaucoup plus de matières en suspension dans l'eau.

Les travaux de drainage, en fait, ont été réalisés sans tenir compte de l'aspect environnemental, et le transport des sédiments a été augmenté, en venant des rives et du sol.

590

Il y a l'élimination des zones boisées le long des rives, ce qui fait qu'on a enlevé les arbres; en enlevant les arbres, le réchauffement des eaux se fait. En réchauffant les eaux, à ce moment-là la vie biologique change aussi. L'impact est la diminution de la diversité biologique et la dégradation du milieu aquatique.

595

Les conséquences, c'est une augmentation de la pression qui est exercée sur l'agriculture et les écosystèmes, tant les eaux de surface que les eaux souterraines, et les autres facteurs aussi.

Alors en vingt (20) ans, depuis 78, les interventions dans le programme d'assainissement municipal et industriel se sont multipliées, la réglementation s'est considérablement resserrée. En

600 vingt (20) ans, les améliorations notables de la qualité de l'eau ont été observées à bien des endroits.

605 Toutefois, avec le temps, d'autres problématiques environnementales ont pris de l'acuité, notamment la pollution d'origine agricole et pollution d'origine diffuse surtout.

610 C'est dans le sud-ouest du Québec, et plus particulièrement dans les bassins agricoles des Basses-Terres, que la qualité de l'eau est la moins bonne, principalement à cause de la pollution diffuse résultant de l'utilisation des engrains, des pesticides et des rejets des animaux.

615 On a ici une image de ce que peut représenter un système d'entreposage sur la rivière l'Achigan. Sur la rivière l'Achigan, en 76, de 76 à 81, les systèmes d'entreposage n'étaient pas existants. En 81, il y a eu un travail de fait pour mettre plusieurs systèmes d'entreposage en fonction, et à ce moment-là, on voit la quantité de phosphore de la rivière l'Achigan qui est passée de point quatre (0,4) - la norme, je vous rappelle la norme, c'est point zéro trois (0,03) milligramme par litre, point quatre (0,4) c'est à peu près quinze (15) fois la norme - est passée de point quatre (0,4) à environ point un (0,1), trois (3) fois la norme, strictement en mettant des systèmes d'entreposage.

620 Il faut faire attention, c'est que dans cette région-là, c'était surtout du porc et surtout du lisier. Et à ce moment-là, il y a beaucoup d'eau, beaucoup de liquide qui allait directement à la rivière. Et on voit que c'est assez stable, mais on s'interroge s'il y a pas une augmentation, depuis un certain temps, sur la quantité de phosphore.

625 L'azote ammoniacal, les autres facteurs ont suivi la même tendance.

630 Les valeurs les plus élevées en ce qui concerne le phosphore total, les nitrates et la turbidité se trouvent dans les bassins agricoles. La tendance généralisée à la hausse dans le cas des nitrates, principalement en raison de l'intensification de l'agriculture et de la surfertilisation qui en a découlé, une prépondérance des tendances à la baisse dans le cas de la turbidité, mais plusieurs tendances à la hausse dans les bassins agricoles.

635 Et pour le phosphore, la moitié des stations réseaux rivières, particulièrement dans les bassins où les activités agricoles prédominent, affichent des médianes supérieures aux seuils pour l'eutrophisation dans le secteur des bassins de la rivière L'Assomption, Yamaska et Chaudière. Ils excèdent, le critère de qualité est presque toujours dépassé, et la moyenne annuelle excède d'environ cinq (5) fois ces critères.

640 On a aussi un exemple si vous voulez des pourcentages de dépassement des critères à l'embouchure de certaines rivières du sud du Québec. Rivière Etchemin, par exemple, vous avez le facteur phosphore à droite, vous avez quatre-vingt-seize pour cent (96%) du temps où le facteur phosphore, ce qui veut dire que sur cent (100) échantillons qui sont pris, il y en a quatre-vingt-seize (96) qui dépassent le facteur phosphore.

Et vous avez par exemple la Yamaska et L'Assomption, cent pour cent (100%) qui dépassait le facteur phosphore.

645

Il y a même des dépassements au point de vue de l'azote ammoniacal.

Au point de vue eau souterraine, plusieurs réseaux d'aqueduc alimentés par eau souterraine localisés en milieu rural sont actuellement touchés et ont été touchés, à un moment ou un autre, par un problème de contamination par les nitrates. Des problèmes de contamination des eaux souterraines par les nitrates et les pesticides existent dans toutes les régions de culture intensive, surtout de pommes de terre. Les régions les plus affectées étant celles de Portneuf et Lanaudière, c'est celles qui sont les plus connues.

655

Modification réglementaire! Je vous rappelle, 81 à 97, ce qui était visé dans la réglementation, c'était l'entreposage, et le facteur au point de vue de mise en place sur le sol des produits, des fumiers, était l'azote; c'était le facteur clé qui était regardé.

Au point de vue application, l'application se faisait via un certificat d'autorisation, le conseiller agricole qui faisait surtout les systèmes d'entreposage, qui disait comment faire les systèmes d'entreposage, et l'agriculteur qui mettait en place les systèmes d'entreposage.

665

En 97, il y a eu une nouvelle réglementation, 97 à 99. Il a été rajouté à ces items-là un plan agro-environnemental de fertilisation, qui visait l'équilibre en azote, phosphore, potassium et tous les éléments, et c'est un équilibre immédiat qui était demandé. C'est le point important à retenir.

Ce qui a été rajouté donc, le facteur prédominant et le plus difficile, c'était le phosphore; ça fait qu'à l'azote a été rajouté le phosphore.

670

Au point de vue application, ça avait comme signification que dorénavant, il y avait un agronome qui s'occupait du côté fertilisation, ce qui n'existe pas avant. Il y avait le document, qui est le PAEF, le plan agro-environnemental de fertilisation, plus le registre d'épandage qui devient l'équipement, l'outil en fait pour l'agriculteur.

675

Et aussi, dans la réglementation, était rajoutée une question de responsabilisation, où le conseiller donnait, dans ses conseils, qu'il allait minimiser les risques de contamination. Ça fait qu'il s'engageait à minimiser les risques, et il le faisait avec l'agriculteur.

En 99, il y a eu un changement. Le changement, il a été demandé plus de marges de manoeuvre, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir le phosphore - le phosphore qui était mis en 97, c'était le phosphore quantité-besoin des plantes point, c'est-à-dire ne pas dépasser le besoin des plantes, strictement répondre au besoin des plantes - en 99, il y a des marges de manoeuvre plus grandes qui ont été accordées là-dessus, on le verra un peu après.

685 Il y a des délais d'application qui ont été demandés, c'est-à-dire changer, au lieu d'application immédiate, donner des délais d'application.

690 Pour réajuster ces délais et ces marges de manoeuvre, plus de souplesse, a été demandé, a été rajouté un calcul de l'évolution de la teneur du phosphore et du pourcentage de saturation du sol en phosphore, qui a été rajouté. Le calcul, toujours pour les PAEF, à chaque fois qu'un PAEF, un plan agro-environnemental de fertilisation est fait, doit être rajouté ce calcul d'évolution. Le calcul de la capacité de réception ou de surplus.

695 Et lorsqu'il y a demande de certificat d'autorisation, les mesures envisagées pour gérer les surplus identifiés au PAEF, s'il y a des surplus, c'est-à-dire un surplus de phosphore supposons, à quel endroit il va être géré et comment est-ce que les gens vont s'y prendre pour pouvoir rencontrer les phases 1 et 2 qui sont déplacées dans le temps.

700 Les modalités d'application, il y a pas eu de modalités d'application de rajoutées, mais il y a eu une table de concertation qui a été mise en branle, qui a été mise en place, où il y a une évaluation des modifications réglementaires qui sont apportées; avant les modifications réglementaires, ces changements, les changements à faire ou les nouveautés à faire, sont apportés à la table de concertation, où il y a quatorze (14) organismes qui sont touchés par la question agricole, agro-environnementale, à ce moment-là qui peuvent voir et apporter des points.

705 Ça fait que c'est le gros point, au point de vue modalités d'application.

710 Les changements qui sont apportés, si vous voulez, sur la saturation du sol en phosphore - saturation du sol en phosphore, pour bien comprendre, c'est un peu la même chose qu'un aimant, et vous mettez des limailles de fer, il y a une capacité à recevoir, à prendre les limailles et les garder, la saturation du sol pour le phosphore, c'est un peu le même principe. Et puis à ce moment-là, il y a deux (2) phases qui ont été données, phase 1 et phase 2.

715 Phase 1, ce qui la caractérise, il y a plusieurs pourcentages de saturation du sol, de moins dix (-10%), dix (10%) à vingt (20%), et plus de vingt pour cent (20%), où il y a des points d'apportés.

720 En même temps, en fonction de ça, c'est la teneur en phosphore. La teneur en phosphore est indiquée par les chiffres cent cinquante (150) à deux cent cinquante (250). Un sol qui est bon, au point de vue agricole, un sol bon, c'est cent cinquante (150) à deux cent cinquante (250). Un sol qui est à deux cent cinquante (250) à cinq cents (500), c'est considéré comme un sol riche, il a tout ce qu'il faut. Et puis cinq cents (500) et plus, c'est excessivement riche.

725 Ça fait que ce qui caractérise la phase 1 et la phase 2, les deux (2), c'est que la phase 1, le taux de saturation, il y a trois (3) niveaux, tandis que la phase 2, il y a deux (2) niveaux, où c'est plus dix pour cent (10%).

730 Présentement, le niveau de dix pour cent (10%), c'est un niveau où tout le monde s'accorde, parce qu'à mesure que l'on va dans la question du phosphore, c'est un phénomène international, c'est nouveau, ça a été découvert à peu près vers 90, où la question du phosphore est si importante, et à ce moment-là, en bas de dix pour cent (10%), ça semble être quelque chose qui est acceptable pour l'instant. Mais les études continuent.

735 Et en haut de vingt-cinq pour cent (25%), c'est certain que c'est pas acceptable. Ça fait que vous voyez.

740 Grosso modo, il y a à peu près une diminution de vingt (20) kilos de phosphore, de PDO5. Pour vous donner un ordre de grandeur, les cultures prennent en moyenne environ quarante (40) kilos de phosphore, en moyenne, une culture moyenne.

745 Les échéanciers! Les échéanciers sont donnés pour les élevages existants et pour les sites existants; et pour ceux qui agrandissent, mais moins de cinquante (50) unités animales.

750 Alors il y a eu un délai, un décalage d'un an pour tous. Et le décalage, l'application se fait en fonction de ceux qui sont les plus importants en premier lieu. Vous avez ceux qui sont en surplus dans les trois (3) bassins, c'est ceux qui sont les plus à risque au point de vue environnement, et ce sont les premiers touchés. Et ils sont touchés dès 99 et en 2004, ils ont à rencontrer la phase 1.

755 Entre aujourd'hui et la phase 1, c'est le CPVQ qui est la norme qu'ils doivent suivre. Mais par contre, il faut pas oublier qu'en même temps, ils doivent minimiser l'effet, quand ils donnent leur PAEF, ils doivent minimiser l'effet sur l'environnement. Ça fait qu'il y a un double point.

760 Et la phase 2, si on regarde pour le surplus des trois (3) bassins, la phase 2 qui commence en 2004 commence en 2009 pour eux. Pour les autres, c'est un échéancier qui varie selon chacun des groupes, soit en surplus dans les trois (3) bassins, les surplus hors les trois (3) bassins, ceux qui sont plus grands que soixante-quinze (75) unités animales et qui sont sur liquide, les engrains minéraux par la suite et ceux qui sont plus petits que soixante-quinze (75) unités animales par la suite.

765 Et ensuite, il y a un groupe qui sont non visés par le PAEF, qui sont pas obligés d'avoir un PAEF. À ce moment-là, c'est plus petit, et eux ont un système de fertilisation qui, dans le fond, est le système de fertilisation qui existait.

765 Alors je vous remercie.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

770 Merci beaucoup, monsieur Émond. J'en profite pour vous demander de déposer s'il vous plaît une copie de vos acétates, et je demande la même chose à chacun des cinq (5) experts invités.

775 **PRÉSENTATION DE M. MARCEL TREMBLAY**

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

780 Alors j'invite maintenant monsieur Marcel Tremblay, qui est ingénieur agronome de formation, il a été conseiller auprès des entreprises agricoles et des municipalités, dans le domaine de l'aménagement des cours d'eau municipaux, du drainage souterrain et de la conservation des ressources.

785 Il est actuellement directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour les régions de Montréal, Laval et Lanaudière.

Alors merci monsieur Tremblay, je vous cède la parole.

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

790 Merci. Monsieur le Président, madame la Commissaire, monsieur le Commissaire, ma présentation porte sur les diverses pratiques agricoles, leur impact sur l'utilisation et la qualité de l'eau en milieu agricole, des solutions adaptées aux diverses problématiques régionales.

795 Dans un premier temps, je vais faire une brève description des phénomènes de pollution ponctuelle et diffuse d'origine agricole. Par la suite, j'aborderai la pollution diffuse sous l'angle de la fertilisation, de l'utilisation des pesticides, des pratiques culturales et la mise en place par les producteurs de pratiques agro-environnementales permettant le développement des entreprises agricoles de façon rentable dans le respect de l'environnement. Et rapidement, je parlerai 800 également des pratiques d'irrigation des cultures au Québec.

805 Un mot pour vous rappeler que l'agriculture est omniprésente sur le territoire du Québec, et c'est plus qu'un paysage, l'agriculture et l'agro-alimentaire est vraiment le moteur du dynamisme régional et rural, et un levier de développement économique et social du Québec, à la grandeur du territoire.

810 La superficie totale occupée par les exploitations agricoles est supérieure à trois point cinq millions (3,5 M) d'hectares, et on en cultive un peu plus de deux point un millions (2,1 M) d'hectares, dans onze cent soixante-six (1166) municipalités au Québec.

815 L'intensification et la concentration géographique de certaines productions végétales et animales ont eu pour effet d'accroître la pression sur les ressources en eau, et ces bassins demeurent plus vulnérables aux phénomènes de dégradation des sols et de l'eau. Que ce soit les apports excédentaires de matières fertilisantes, soit des doses excessives d'azote et de phosphore qui dépassent les besoins des cultures, que ce soit l'usage intensif des pesticides ou l'érosion des sols, ce sont des phénomènes qui peuvent entraîner la détérioration de la qualité de l'eau en milieu agricole.

820 La diapositive, je pense, ou l'image vous montre le phénomène de l'enrichissement au phosphore, donc prolifération d'algues et de plantes aquatiques qui consomment l'oxygène de l'eau et, par conséquent, nuisent au développement de la faune aquatique.

825 En résumé, l'intensité de nos systèmes de production, que ce soit la monoculture dans certains cas, des travaux de sol dans des mauvaises conditions d'humidité, manque de rotation, rendent nos sols plus vulnérables, apportent le phénomène de la dégradation, structure de moins bonne qualité, diminution du taux de matières organiques qui accentue et favorise l'érosion et perte de sol dans nos fossés et nos cours d'eau.

830 À ce moment-ci, il est peut-être bon de distinguer ce qu'on entend par pollution de source ponctuelle et pollution de source diffuse. La pollution de source ponctuelle provient d'un point précis, comme dans le cas d'un amas de fumier qui est stocké sans structure d'entreposage étanche, à gauche. Et la pollution diffuse, quant à elle, provient de l'ensemble d'un territoire qui est soumis aux pressions des activités agricoles; l'exemple qui est donné, c'est une parcelle en culture laissée sans couvert végétal et qui subit l'érosion sous l'effet d'une précipitation ou sous l'effet du ruissellement et d'événements climatiques.

840 À divers degrés, chaque parcelle de terrain, sur un territoire donné, peut contribuer à la pollution de l'eau, selon le mode de gestion des engrains, le mode de gestion des pesticides, selon les pratiques culturales de conservation au même titre que les conditions climatiques, que les caractéristiques physiques des sols, que la pente du terrain sont tous des facteurs qui influencent le processus d'érosion.

845 Il est reconnu généralement qu'il est plus difficile de lutter contre la pollution diffuse, puisque les causes sont multiples et réparties à la grandeur du territoire agricole. Et également comme on est tributaire d'un facteur incontrôlable, les conditions climatiques.

850 Donc beaucoup d'efforts et de prévention, et de mesures d'atténuation demandent une multitude d'efforts de la part des producteurs agricoles, et à ce titre, la conséquence, c'est travailler sur des pratiques de fertilisation des cultures, sur des moyens de lutte contre les ennemis des cultures à savoir les mauvaises herbes, les insectes ou les maladies fongiques qui affectent la santé et le rendement des plantes, les pratiques culturales intensives.

855        Le premier élément, c'est l'impact des fertilisants. Comme vous le savez, les pratiques de fertilisation en agriculture, pour la croissance des plantes, exigent de l'azote et du phosphore qui sont deux (2) éléments nutritifs.

860        Des engrais appliqués en trop grande quantité ou au mauvais moment, et dont la matière fertilisante réussit à atteindre un cours d'eau par ruissellement, est une forme de dégradation et de contamination des eaux de surface.

865        Comme vous le savez, l'azote est un élément très soluble dans l'eau et peut s'infiltrer dans le sol lors des précipitations. Le phosphore, quant à lui, est moins soluble et se colle aux particules qui composent le sol, il sera entraîné dans les cours d'eau par l'érosion des sols provoquée par les événements climatiques et amplifiée par des pratiques culturelles laissant les sols à découvert durant les périodes de précipitations.

870        Davantage sensibilisés et responsabilisés aux questions environnementales, les producteurs mettent en place, déjà depuis plusieurs années, des pratiques de gestion optimale des fumiers et des lisiers.

875        Une première pratique de gestion optimale, c'est la construction de structure d'entreposage étanche, de capacité suffisante pour stocker les fumiers produits par le cheptel; actuellement, plus de soixante-cinq pour cent (65%) des unités animales au Québec sont gérées au moyen de structures d'entreposage conformes, et le calendrier de réalisation du programme d'aide à l'investissement en agro-environnement prévoit atteindre cent pour cent (100%) en l'an 2003.

880        Une autre pratique de gestion optimale consiste à réduire les volumes à manipuler et les charges fertilisantes des fumiers témoigne qu'il est possible de faire une bonne gestion des fumiers en réduisant les surplus. L'ajustement des quantités de fertilisants en fonction des besoins des cultures et les bonnes pratiques d'épandage diminuent d'autant les risques de pertes dans l'environnement.

885        Quelques exemples de réduction de volume. Dans les régions où la production de fumier excède les besoins en fertilisant, il est important de mettre en place des pratiques qui réduiront les contenus en élément nutritif des fumiers.

890        On aura recours soit à des pratiques de diminution de volume pour augmenter la capacité d'entreposage et permettre aux producteurs d'épandre pendant la saison de croissance des plantes, par exemple des structures d'entreposage dotées de toiture empêchent l'eau de pluie de diluer les fumiers entreposés et permettent de réduire les volumes de trente pour cent (30%). Également, ça augmente la concentration et facilite son exportation dans des points plus éloignés que les parcelles de terrain sur la ferme, et ça réduit également de cinquante pour cent (50%) les pertes d'azote et augmente la valeur fertilisante de trente pour cent (30%).

895        Un autre exemple de techniques de pointe qui sont utilisées pour réduire les charges fertilisantes dans les effluents d'élevages, on peut parler des régimes d'alimentation multiphasées et

sur l'utilisation de la phytase, qui est une enzyme qui améliore la digestibilité du phosphore et qui permet de réduire jusqu'à trente pour cent (30%) sa concentration dans les fumiers.

900 Une bonne gestion des fertilisants est essentielle pour réduire les risques de contamination des eaux consiste à appliquer les bonnes doses, ainsi que des bonnes pratiques d'épandage.

905 Les normes réglementaires indiquent comment appliquer la bonne dose en permettant de réaliser des plans agro-environnementaux de fertilisation selon les grilles de fertilisation du Conseil des productions végétales du Québec, en tenant compte des besoins des cultures, de la teneur en sol et des fumiers en éléments minéraux.

910 Une bonne régie consiste, quant à elle, à suivre la tenue des registres qui permettent de contenir les renseignements utiles au bon ajustement d'un plan de fertilisation en fonction du besoin des cultures.

915 D'autres techniques, comme des modes d'épandage adaptés, permettent de réduire la perte de fertilisants dans l'environnement et permettent également une assimilation rapide des engrains par les plantes durant la saison de croissance. Il s'agit ici d'une citerne avec pendillards, ce qui permet de doser précisément l'application des fumiers.

920 On recommande également d'utiliser des équipements parfaitement réglés pour appliquer la bonne dose, et d'incorporer les engrains de ferme le plus rapidement possible après l'application, pour réduire les pertes et les odeurs.

925 Quant au deuxième aspect du risque de pollution diffuse, c'est l'impact des pesticides. Comme vous le savez, pesticide est un terme générique pour désigner des produits utilisés pour lutter contre les ennemis des cultures, que ce soit les insectes, que ce soit les mauvaises herbes ou que ce soit au niveau des maladies fongiques. Souvent, ils sont de nature chimique et leurs propriétés de toxicité et de persistance entraînent des risques pour l'environnement.

930 En agriculture, effectivement, il y a beaucoup d'ingrédients, il y a beaucoup de matières actives, beaucoup de types d'engrais chimiques, de pesticides qui sont utilisés, et il faut rationaliser l'usage des pesticides et favoriser comme action la lutte intégrée.

935 La situation actuelle! De 92 à 96, des efforts de la stratégie phytosanitaire du ministère ont contribué à faire réduire l'utilisation des insecticides et des fongicides de l'ordre de quarante pour cent (40%); quant aux herbicides, les ventes n'ont baissé que de quatre pour cent (4%), en raison de l'accroissement notamment des superficies cultivées en maïs et soya, et autres cultures annuelles.

935 Globalement, les ventes de pesticides en agriculture ont connu une baisse de sept point cinq pour cent (7,5%).

940 La lutte intégrée est une méthode décisionnelle qui a recours à toutes les techniques nécessaires pour réduire les populations d'organismes nuisibles de façon efficace et économique, tout en respectant l'environnement. La lutte intégrée préconise l'application de toutes les mesures pouvant prévenir les infestations des ennemis de cultures, l'usage de différentes méthodes de luttes, qu'elles soient biologiques, chimiques et mécaniques, ainsi qu'en dernier recours, l'utilisation raisonnée des pesticides chimiques.

945 Sur le terrain, des gestes concrets. Le dépistage rigoureux des cultures consiste en l'évaluation de la situation aux champs, supportée par le réseau de quelque vingt-six (26) clubs d'encadrement technique en horticulture qui comptent plus de six cents (600) producteurs, et qui couvrent plus de dix mille (10 000) hectares de terres en cultures maraîchères et fruitières, identifient les densités d'infestations et donnent l'information essentielle aux producteurs pour 950 déterminer s'il faut traiter ou pas, et déterminer les moments opportuns où il faut traiter.

955 Le réseau d'avertissement phytosanitaire fait également la promotion de la lutte intégrée, en informant les producteurs sur la présence et l'évolution des ennemis de cultures. Actuellement, au Québec, plus de vingt-cinq pour cent (25%) des producteurs en cultures, qui représentent quarante pour cent (40%) des superficies en cultures maraîchères et fruitières, sont des abonnés au réseau d'avertissement phytosanitaire.

960 Pour les grandes cultures, il y a également des gestes concrets, des moyens alternatifs qui sont mis en place, et diverses autres techniques pour réduire l'utilisation des pesticides, qui sont en voie de développement.

965 On estime, au Québec, qu'actuellement, je pense que ça a été mentionné tantôt, qu'il y a cinquante-sept (57) clubs agro-environnementaux qui ont été formés, qui travaillent également dans le domaine de la fertilisation, mais également dans le domaine des pesticides, qui intègrent deux mille deux cents (2200) quelque producteurs également, pour travailler à réduire, par différentes techniques, soit des arrosages d'herbicides en bande au semis et au sarclage, qui permettent de 970 réduire les quantités d'herbicides appliquées, ou de prioriser chez les producteurs des traitements en postlevée ou des rotations des herbicides ayant des modes d'action différents, sont autant de moyens qui sont mis en place et préconisés au niveau du service-conseil pour réduire et améliorer la gestion des pesticides en milieu agricole.

975 D'autres actions également qui se passent sur le terrain, c'est le réglage des pulvérisateurs. Parce que comme vous le savez, l'application d'une bonne dose de pesticides est un aspect important dans le cadre d'une gestion raisonnée.

980 Il y a des gens qui ont été formés, dans toutes les régions du Québec, pour supporter les agriculteurs dans le domaine du réglage des pulvérisateurs. Ainsi, en 98, il y a plus de cent cinquante (150) pulvérisateurs qui ont été réglés par des personnes accréditées, et qui permettent d'appliquer les bonnes doses et d'avoir une meilleure gestion des pesticides.

D'autres gestes concrets au niveau des pesticides, on parle de formations qui sont prévues à l'automne, il y a un module qui est en train de se développer avec l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

985 Finalement, le troisième aspect des risques de pollution diffuse, c'est l'impact des pratiques culturelles. On vous a mentionné que les techniques d'agricultures intensives, mécanisation des opérations, cultures sur des grandes surfaces pour améliorer les rendements, préconisation de techniques modernes pour être compétitives, entraînent certains risques au niveau de l'environnement.

990 Les superficies au Québec de sol arable en quantité sont limitées, donc on a eu recours à des pratiques d'amélioration des sols comme le drainage souterrain, le drainage de surface, l'aménagement des cours d'eau municipaux.

995 Les impacts peuvent se faire sentir au niveau des sols et sur les ressources eaux, si on ne prend pas en garde les phénomènes de la compaction des sols, l'érosion des sols, des berges de cours d'eau, qui sont autant de phénomènes qui sont connus, et sur lesquels il faut travailler pour améliorer la qualité des eaux.

1000 Sur le terrain, des bonnes pratiques culturelles consistent: couverture du sol, travail minimum du sol, et des techniques de protection des cours d'eau municipaux.

On estime qu'au Québec, il y a quinze pour cent (15%) des producteurs agricoles qui déclarent faire au moins une pratique culturelle de conservation des sols.

1005 Une autre technique qui permet d'assurer une couverture de sol, et de minimiser l'impact de l'érosion des sols, c'est les engrains verts. Pour réduire les phénomènes d'érosion des sols qui en découlent, il est important de garder les sols recouverts de végétation le plus longtemps possible, le sol étant retenu par les cultures.

1010 L'écran nous montre une parcelle cultivée où, au mois d'août, on a implanté un engrain vert, qui est une moutarde blanche, après une récolte de céréale. Cet engrain vert là assure une couverture de sol à l'automne, réduisant ainsi l'érosion due aux vents ou aux précipitations. Et cet engrain vert là, avant l'implantation, permet également d'épandre des fumiers à l'automne qui, autrement, après certaines dates, pourrait avoir le risque d'être lessivé par les pluies.

1015 L'enfouissement de cet engrain vert là permet d'enrichir le sol en matières organiques, qui est un fertilisant naturel.

1020 D'autres pratiques de travail minimum des sols consistent à laisser plus de trente pour cent (30%) des résidus à la surface du sol. Les résidus à la surface du sol minimisent les pertes par ruissellement et favorisent l'infiltration des eaux lors de précipitations ou lors de la fonte des neiges au printemps.

1025                   Quelques exemples de travail minimum de sols, de semis direct, qui est un exemple d'un travail du sol minimum. D'autres exemples, c'est l'utilisation de ères. Ainsi, en Montérégie, on estime qu'entre 90 et 97, la proportion des gens qui font du semis direct a passé de un pour cent (1%) à vingt-deux pour cent (22%), sur les superficies utilisées, notamment dans le soya.

1030                   Et finalement, certains aménagements au niveau des bandes riveraines et de stabilisation des cours d'eau permettent de réduire les risques d'érosion et de prévenir et d'améliorer la qualité de l'eau en milieu agricole.

1035                   Je pense que sur le diapo, il y a une bande riveraine qui varie d'un (1) mètre à trois (3) mètres, qui permet, comme végétation permanente de chaque côté du cours d'eau.

                         Et également d'autres techniques comme empêcher les animaux, l'accès au cours d'eau au bétail en mettant des clôtures de part et d'autre des cours d'eau.

1040                   Et finalement, je voudrais prendre peut-être quelques minutes pour vous parler de l'irrigation des terres au Québec. On vous a mentionné que les superficies cultivées au Québec étaient de deux millions cent mille (2 100 000) hectares; superficies irriguées, trente-trois mille six cents (33 600) hectares. Environ un point cinq pour cent (1,5%) des superficies au Québec sont irriguées.

1045                   Et pour les cultures maraîchères entre autres, l'approvisionnement en eau est une des principales exigences des productions horticoles. Cet apport d'eau supplémentaire par irrigation, c'est une pratique qui est courante en horticulture, et à presque tous les ans, il y a un déficit hydrique important durant la saison de culture, et il faut à ce moment-là amener un apport d'eau suffisant à partir de l'irrigation.

                         Principalement, les cultures maraîchères sont irriguées dans la région de la Montérégie, Lanaudière et Québec, où on fait des cultures horticoles.

1055                   Les entreprises agricoles puisent principalement leurs eaux d'irrigation à partir d'étangs de fermes qui captent les eaux de ruissellement, et qui se rechargent à partir de nappes phréatiques.

1060                   En conclusion, monsieur le Président, on a vu que la pollution d'origine agricole peut provenir de plusieurs sources et dépend de plusieurs facteurs, et qu'il y a des méthodes et des mesures pour réduire les impacts sur l'environnement, dans lesquelles des producteurs de toutes nos régions du Québec ont entrepris ce virage-là, et les éléments de solutions qui sont mis en place permettent de pratiquer une agriculture rentable et une agriculture durable dans le respect de l'environnement, et il s'agit de continuer à travailler à accroître l'implantation de ces bonnes pratiques agricoles là au niveau de l'ensemble des fermes du Québec.

1065                   Merci de votre attention.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1070 Alors je vous remercie, monsieur Tremblay. Merci d'avoir respecté le temps également.

**PRÉSENTATION DE M. SERGE LAFONT**

**1075 PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1075 J'invite maintenant monsieur Serge Lafont, qui est biologiste de formation, il a travaillé comme conseiller en agriculture biologique au MAPAQ.

1080 Il a mis sur pied le Centre d'expertise en agriculture biologique de La Pocatière, dont il est actuellement le vice-président.

1085 Il est professeur à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière. Également rédacteur en chef du magazine Bio-bulle, qui se spécialise en agriculture biologique.

Monsieur Serge Lafont.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

1090 Oui, bonjour. Merci à la Commission de permettre au secteur de l'agriculture biologique de se faire connaître et d'apporter sa contribution.

1095 Je vais maintenant essayer de vous faire comprendre que l'utilisation finalement des méthodes biologiques, c'est un exemple à suivre.

1100 En guise d'introduction, évidemment tout le monde est au courant de ça, la majorité de la production mondiale de denrées alimentaires est basée sur l'emploi de fertilisants facilement solubles pour nourrir les cultures et de pesticides chimiques pour enrayer les divers ennemis nuisant aux récoltes. Évidemment, l'utilisation de ces produits a permis d'augmenter énormément la quantité des produits agricoles, de même que leurs qualités esthétiques.

1105 Par contre, l'utilisation massive de tous ces produits a tôt fait d'alarmer les pionniers de l'agriculture alternative, et ceci dès le début du siècle. Un peu partout, en Europe et en Amérique, on a alors commencé à développer des méthodes qui redonneraient et qui entretiendraient la vie sans avoir à avoir recours à des substituts artificiels pour fertiliser les plantes et les poisons pour les défendre.

L'agriculture biologique est une de ces écoles de pensée, loin d'être une mode, ce sera l'agriculture de l'avenir, qu'on pouvait lire il y a quelques années. La conscientisation de la

1110 population à son mieux-être passe évidemment par un souci face à son alimentation; ceci, d'autant plus que l'on fait de plus en plus de liens entre certaines maladies de dégénérescence et la présence de résidus de pesticides dans l'alimentation et dans l'eau potable.

1115 Car c'est de l'eau dont on discute à cette Commission! Il faut bien se rappeler, comme je le fais toujours à mes étudiants, le cheminement de l'eau, l'eau transporte les matières fertilisantes et les pesticides. Le lessivage permet à ces substances, au départ situées à la surface du sol, de descendre en profondeur et d'aller parfois contaminer la nappe phréatique.

1120 Le ruissellement, c'est-à-dire le transport de ces substances de façon horizontale à la surface du sol, est influencé par la pente du terrain et par les facteurs qui causent l'érosion. C'est évidemment la principale source de pollution des cours d'eau.

1125 À observer le cycle de l'eau, on se rend compte que toute l'eau de la planète est reliée d'une manière ou d'une autre, et ce qu'on fait comme action à un endroit peut avoir des répercussions sur place, mais aussi assez loin de la source, la source de pollution.

1130 Beaucoup d'efforts sont consentis, depuis quelque temps, pour réduire la pollution d'origine agricole, c'est tant mieux et, évidemment, c'est essentiel.

1135 L'agriculture biologique n'utilise pas de fertilisants facilement solubles. Ceux-ci, appelés jusqu'à tout dernièrement des engrains chimiques, sont remplacés par un système de production basé sur la rotation des cultures et le cyclage des matières organiques. Les légumineuses, comme les trèfles que vous connaissez, sont d'infatigables fixatrices d'azote atmosphérique et entrent donc l'azote dans le cycle des éléments nutritifs de la ferme.

1140 Les poudres de roche, finement broyées, on parle de chaux calciques, magnésiennes ou phosphatées, basaltes, etc., viennent fournir les éléments essentiels comme le phosphore, le calcium, le magnésium, si ceux-ci sont en quantité insuffisante.

1145 Évidemment, les fumiers des animaux peuvent être une partie importante des apports de matières fertilisantes pour les cultures. Ceux-ci sont utilisés tels quels ou après une période de compostage plus ou moins longue selon les besoins. Une quantité suffisante de litière doit être utilisée pour permettre d'absorber les urines, de même qu'une bâche étanche est placée sur les tas de compost pour éviter tout lessivage des nitrates par la pluie.

1150 Par la fertilisation organique, on cherche à fournir les éléments nécessaires à l'entretien de la fertilité des sols en culture. Les micro-organismes en sont les transformateurs et les agents fertilisants des plantes. Ceux-ci entretiennent de plus leurs systèmes naturels de défense.

Enfin, des plantes sont utilisées, semées après la culture principale, pour capter les éléments nutritifs encore présents dans le sol après les cultures, empêchant ainsi les pertes d'éléments fertilisants dans les cours d'eau. Elles sont aussi semées entre les rangs comme plantes compagnes pour aider à lutter contre l'envasissement des terrains, autrement déserts et

très accueillants, par les mauvaises herbes, donc l'envahissement par les mauvaises herbes, les herbes dites mauvaises. Enfin bref!

1155

Ces plantes, alliées du producteur biologique, sont ensuite enfouies dans le sol et sont communément appelées pour cela des engrains verts, comme Marcel en a parlé tantôt.

1160

On peut voir que la plante, au lieu d'être nourrie donc par une soupe d'engrais directement solubles et facilement lessivables dans l'environnement, est entretenue par un système basé sur le vivant et sur ses naturelles interrelations.

1165

L'agriculture biologique, par ses techniques, limite donc au maximum les risques de contamination des cours d'eau; celles-ci servent de plus en plus de modèles à l'agriculture durable ou, selon certains, durable.

1170

Malheureusement, très peu, de moins en moins de fonds publics sont mis à la disposition de la recherche et du transfert technologique permettant de faire valoir les alternatives à l'agrochimie. Les trois (3) centres d'expertise québécois spécialisés dans ces techniques ou dans ces méthodes alternatives sont actuellement en très grave situation financière. Le Centre de développement de Warwick a interrompu dernièrement ses activités. Le projet pour une agriculture écologique du Collège MacDonald et le Centre d'agriculture biologique de La Pocatière en sont rendus à utiliser leurs dernières ressources.

1175

La majorité des nouvelles techniques actuellement reconnues par l'ensemble du secteur agricole, et de plus en plus utilisées par les producteurs engagés dans ce qu'on appelle le virage vert, via les clubs agro-environnementaux par exemple, ont été expérimentées et vulgarisées par ces organismes. L'agriculture bio sert de modèle sans qu'on le dise, car le mot biologique semble encore faire peur. Mais elle est encore très mal connue et souvent décriée pour la même raison.

1180

L'agriculture biologique, dans un second point, n'utilise pas l'arsenal chimique donc. Les pesticides chimiques, de même que les autres bâquilles, entre guillemets, on parle des raccourisseurs de paille ou les hormones de croissance, sont considérés à juste titre, vous en conviendrez, comme ce qu'ils sont, c'est-à-dire des poisons, et ne sont donc pas utilisés en agriculture biologique. Ils sont utilisés pour défendre les cultures, car ces cultures attirent les problèmes à cause de leurs modes de fertilisation et certaines régies de culture. Le mode curatif donc est à l'honneur!

1190

La même prise de conscience qu'on fait au niveau de la santé humaine doit se faire en agriculture. Lorsque la base du système est d'obtenir un milieu de culture d'une grande fertilité, celui-ci alimente des cultures de la meilleure façon, les plantes sont donc moins sujettes au parasitisme et s'en défendent mieux.

1195

La clé du système agrobiologique, de production de denrées alimentaires, est de faire en sorte de créer un environnement propice à l'agriculture, au lieu d'imposer l'agriculture à

l'environnement. L'agriculture sera partie intégrante de l'environnement lorsque celle-ci aura intégré les brise-vent, les cultures intercalaires et tous les autres aménagements nécessaires à l'établissement d'agro-écosystèmes vraiment durables.

1200 Lorsqu'on favorise l'établissement et la survie des alliés, les insectes prédateurs ou les insectes parasites, les oiseaux, les batraciens, les chauves-souris, tous les êtres qu'on peut avoir dans la nature, on a donc beaucoup moins besoin de méthodes curatives comme les pesticides.

1205 Pour beaucoup de gens, ce que je viens d'énoncer, c'est de la théorie de biologistes. Mais l'équilibre des populations dans les écosystèmes naturels, si cher aux écologistes, c'est plus que de la théorie.

1210 Cela fonctionne dans la nature, et si les moyens étaient mis en oeuvre, c'est-à-dire recherches sur la ferme, transferts technologiques, etc., donc pour le prouver que ça fonctionne, le prouver aux instances agronomiques et en démontrer la faisabilité aux producteurs agricoles, un grand pas serait franchi pour préserver l'environnement et sa principale composante qui est l'eau.

1215 Évidemment, tout le monde n'en est pas encore là. Outre la prévention et certains pesticides naturels, comme des extraits de plantes, il y a aussi les méthodes d'intervention spécifiques à l'agriculture biologique.

1220 Encore là, une bonne rotation de cultures évite bien des problèmes liés aux monocultures, comme les envahissements de mauvaises herbes, prolifération d'insectes et de maladies récurrentes. En brisant les cycles des insectes et des mauvaises herbes qui compétitionnent avec nous pour obtenir la récolte, les problèmes ne deviennent pas récurrents et sont beaucoup plus faciles à résoudre.

1225 Les mauvaises herbes sont le principal ennemi de tout producteur agricole. Des façons bien précises d'utiliser les outils mécaniques à notre disposition ont été mises sur pied par le secteur de l'agriculture biologique. Voici un exemple de belle réussite!

1230 C'est le passage de la théorie aux essais aux champs sur quelques fermes pionnières, pour faire la mise au point de la technique et démontrer l'efficacité des outils de sarclage mécanique en grande culture, par exemple dans le maïs et le soya.

1235 Très tôt, ensuite, il y a eu la formation d'une association de producteurs de maïs sans herbicides, qui a essayé les mêmes techniques, et par qui l'effet boule-de-neige s'est produit. Donc de plus en plus de gros producteurs, qui ne voulaient pas rien savoir de l'agriculture de granola, agriculture biologique, ont essayé nos méthodes de luttes aux mauvaises herbes avec succès, et ont ainsi réduit leurs coûts de production, et ont lancé du même fait le train du virage vert vers l'agriculture dite durable.

- 1240 Par la suite, à regarder de l'autre côté de la clôture, le prix de vente du maïs et du soya biologique a incité quelques-uns de ces producteurs à essayer de faire du soya sans intrants chimiques complètement, ce qui se rapproche beaucoup du bio, avec des intrants organiques, des engrains organiques, des insectes parasites, par exemple à utiliser le trichogramma contre la pyrale du maïs.
- 1245 Donc devinez qui encore servaient de modèles, les méthodes biologiques évidemment. C'est presque trop beau pour le croire, dans le fond!
- 1250 Trois (3) ans plus tard, les premières fermes à faire le saut ont mis en vente, à l'automne dernier, donc en 98, du maïs et du soya certifiés biologiques, pour la première fois, et à près de trois (3) fois le prix des mêmes denrées de l'agriculture conventionnelle. Évidemment, c'était pour l'exportation.
- 1255 Cet exemple de transfert de l'information à grande échelle devrait pouvoir se faire de la même façon dans toutes les grandes cultures utilisatrices de pesticides, dans la pomme par exemple, dans la pomme de terre, pour ne citer que ceux-là.
- 1260 Nous avons développé, au Centre d'agriculture biologique, grâce à des essais aux champs, l'expertise dans ces deux (2) secteurs. La lutte à la tavelure, qui est une maladie fongique des pommiers, ou la lutte à la mouche de la pomme, ainsi qu'au doryphore de la pomme de terre s'est avérée très efficace.
- 1265 Ceci a été réalisé par des intrants naturels, par des techniques de luttes biologiques, par exemple la confusion sexuelle des insectes ravageurs ou l'emploi d'insectes auxiliaires, et évidemment l'utilisation de pesticides biologiques qu'on pourrait dire, comme l'utilisation de la bactérie B.t.
- 1270 Cela signifie moins d'intrants toxiques pour l'eau et l'environnement, et la santé à l'horizon pour les consommateurs. Mais il reste encore beaucoup à faire, vous devez bien vous en douter.
- 1275 Beaucoup à faire qui, malheureusement, se fait de moins en moins dans les grandes institutions de recherches publiques et privées, le financement étant de plus en plus le grand responsable.
- Le financement agricole en provenance des gouvernements est en décroissance, les universités s'associent à l'industrie agrochimique, on parle du Consortium Nutrite-Université Laval, et évidemment l'agrochimie n'a pas beaucoup d'intérêt à développer des méthodes qui vont réduire les intrants à la ferme. Ajoutez à ça que les petits centres privés ont de la difficulté à obtenir les fonds nécessaires à la poursuite de leurs travaux, et vous avez le portrait exact de la situation.

1280 Tout ceci dans un contexte où la population est de plus en plus consciente de la nécessité de protéger l'environnement, et est dorénavant soucieuse de son alimentation. Bientôt, la demande des produits biologiques sera très importante.

1285 Par exemple en Europe, la demande est exponentielle depuis quelque temps et n'est pas satisfaite par les marchés; par contre, la Communauté européenne a pris les moyens pour que la transition d'une partie de la production se fasse selon les techniques de l'agriculture biologique. On finance par exemple le producteur en transition jusqu'à cinq cents dollars (500 \$) de l'hectare, pour une période de cinq (5) ans, pour que ces gens-là fassent de l'agriculture biologique, donc remplissent leur propre marché, avec leurs produits.

1290 Certains pays, comme la France et l'Angleterre, ont des objectifs de douze cents (1200) nouveaux producteurs bio pour l'année, les cinq (5) prochaines années. Donc c'est des actions concrètes.

1295 Ici, au Québec, comme dans le reste du Canada, bien, c'est un petit peu petit train va loin. En 88, on était l'exemple à suivre, les européens venaient, ils étaient tout contents de voir que le ministère de l'Agriculture s'impliquait dans l'agriculture biologique, maintenant on avance tranquillement.

1300 Allons-nous attendre que le géant américain envahisse nos marchés, par leur immense capacité de production à venir! Il faut effectivement se donner, tout faire finalement pour protéger l'environnement, c'est le moment d'être à l'avant-garde.

Merci de votre écoute.

1305 Je vais juste prendre une petite minute pour rajouter aussi que j'ai joint à mon texte, qui va vous être fourni éventuellement, une courte description des objectifs et mandats du Centre d'agriculture biologique de La Pocatière, qui sont, en deux (2) mots: diffusion de l'information, technique et scientifique, et le service-conseil appliqué en agriculture biologique.

1310 Quand on parle de la diffusion de l'information, évidemment il y a le magazine Bio-bulle, qu'on produit à La Pocatière, qui est le seul magazine qui traite d'agriculture biologique au Québec.

1315 Et on produit évidemment des guides de production et des fiches techniques, pour aider la transition au biologique.

Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1320 Alors merci monsieur Lafont, pour votre présentation.

1325 **PRÉSENTATION DE M. JEAN NOLET**

**1325 PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1330 Nous allons maintenant entendre le dernier expert ce matin, monsieur Jean Nolet, qui est agro-économiste, qui a été chargé de projet à l'INRS-Eau, où il a contribué à la réalisation du projet de méthodologie, de choix stratégiques sur la gestion des fumiers et des lisiers.

1335 Il a été assistant de recherches à l'Université Laval, notamment sur la pollution occasionnée par la production de pommes de terre dans la région de Portneuf.

1340 Il a été consultant en agro-économie et en environnement, notamment sur des questions comme les nouveaux systèmes de traitement des lisiers, les nuisances en agriculture, et a été associé également aux travaux du programme Saint-Laurent Vision 2000, où il a réalisé le bilan de l'impact des activités agricoles sur le fleuve Saint-Laurent.

1345 Il est actuellement assistant de recherches au GRÉPA de l'Université Laval, alors le GRÉPA c'est le Groupe de recherche en économie et politiques agricoles. Et ses travaux portent notamment sur les surplus de fumier, et il supervise également le travail d'une centaine de recenseurs qui ont à établir actuellement le "Portrait agro-environnemental de l'agriculture au Québec".

1350 Monsieur Nolet est présent comme expert en son propre nom, et nous le remercions de sa présence.

1355 Monsieur Nolet.

**1350 PAR M. JEAN NOLET:**

1355 Alors je désire pour ma part remercier les commissaires de m'avoir invité, c'est un plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui. Et je voudrais spécifier, bon, comme l'a mentionné monsieur Lacasse, le "Portrait agro-environnemental" est terminé, du moins en ce qui concerne les enquêtes dans le champ, donc je ne suis plus superviseur des recenseurs, et d'ailleurs c'est pas moi qui ai terminé la supervision.

1360 Cette parenthèse étant faite, aujourd'hui je vais vous entretenir donc des enjeux économiques qui caractérisent l'agriculture et l'environnement.

Depuis quelque temps, l'agriculture est présentée comme l'industrie la plus polluante. Qu'est-ce qui s'est passé pour qu'en quelques décennies, on passe d'une agriculture en harmonie avec l'environnement à une agriculture considérée comme polluante? La réponse est que les

1365 producteurs agricoles ont profité des développements technologiques pour améliorer leurs productivités.

1370 L'introduction des engrais chimiques a permis une amélioration des rendements à l'hectare; les pesticides sont venus remplacer les méthodes de luttes aux ravageurs traditionnels; les tracteurs toujours plus forts et plus gros ont remplacé la traction animale; et puis des techniques d'élevage sans sol ont été développées, principalement dans les productions de volaille et de porc.

1375 Mais pourquoi les producteurs ont-ils intégré ces technologies-là? Eh bien, la réponse est simple, c'est que les producteurs agricoles n'avaient pas vraiment le choix. En fait, un peu comme un écureuil dans sa cage, qui même s'il court vite fait du sur place, le producteur est obligé d'améliorer sa productivité pour préserver son revenu.

1380 Il faut comprendre que le producteur agricole dépend, pour sa survie, des quantités de biens qu'il produit et du prix qu'il obtient pour les biens qu'il produit.

1385 Alors sur le graphique qu'on voit ici, ce qu'on peut voir, c'est un petit peu la logique dans laquelle est pris le producteur agricole. C'est qu'ayant à sa disposition les nouvelles technologies, il y a certains producteurs qui vont adopter ces technologies-là pour augmenter leurs productivités, et ainsi augmenter leurs revenus. Ce qui leur permettra éventuellement d'adopter une nouvelle technologie.

1390 Ces premiers producteurs là ont de l'influence sur d'autres producteurs ou sur l'ensemble des producteurs qui, à leur tour, adoptent les mêmes technologies, et en bout de ligne, l'augmentation de la productivité qui en résulte va faire en sorte qu'il va y avoir une hausse de production, et éventuellement une baisse des prix sur le marché qui devra être compensée par une augmentation des revenus qui proviendra d'une autre augmentation de la productivité due à de nouvelles technologies.

1395 Alors Cochrane a appelé cette dynamique-là le cercle vicieux de la cage d'écureuil, et je pense que vous voyez pourquoi. En fait, les producteurs aujourd'hui au Québec sont souvent pris devant un choix qui consiste à produire plus ou bien laisser la production.

1400 En plus de cette dynamique-là, les producteurs ont été encouragés, dans ce virage productiviste, si on veut, par différents programmes agricoles qui constituent aujourd'hui les piliers de l'agriculture québécoise.

1405 Alors les différents piliers de l'agriculture québécoise, ce sont: la gestion de l'offre qui limite le droit de produire ainsi que les importations; un programme comme celui-là a pas réellement d'impact sur l'environnement. Et trois (3) autres programmes que sont la stabilisation des revenus qui assure un revenu supérieur au coût de production, l'assurance-récolte qui protège les producteurs contre les aléas naturels, et le crédit agricole qui subventionne les taux d'intérêts.

1410 Ces programmes, ainsi que les nouvelles technologies, ont été très efficaces. En fait, le graphique que vous voyez là permet de constater qu'au cours des vingt (20) dernières années, les recettes agricoles ont été multipliées par trois point cinq (3,5).

1415 Si on s'intéresse plus particulièrement à deux (2) productions considérées comme polluantes, la production porcine et la production de maïs, on constate qu'entre 1981 et 1996, c'est-à-dire en quinze (15) ans, la production porcine a augmenté de trois cent cinquante pour cent (350%), et ça correspond à peu près à la mise en place des programmes d'assurance-stabilisation du revenu agricole.

1420 C'est intéressant ici de faire le lien avec ce qu'on a vu auparavant dans les autres présentations.

1425 Dans le cas du maïs, l'évolution de la production a été encore plus dramatique, si on veut, on est passé d'à peu près quinze mille (15 000) hectares en superficie ensemencée, au début des années quatre-vingt, à plus de trois cent mille (300 000) hectares en 1997. Ce qui représente une augmentation de deux mille pour cent (2000%) en quinze (15) ans.

1430 Et encore là, dans la production de maïs, l'augmentation de la production peut être associée étroitement à la mise en place du programme d'assurance-stabilisation du revenu dans la production de maïs.

1435 Mais le plus étonnant dans tout ça, c'est que cette production-là, cette augmentation de la production s'est faite alors que le nombre de fermes était réduit drastiquement, comme l'a mentionné monsieur Émond plus tôt. En fait, entre 1961 et 1996, le nombre de fermes est passé de cent mille (100 000) à trente-cinq mille (35 000), alors que durant le siècle précédent, il avait toujours été supérieur à cent mille (100 000), comme on peut le constater.

1440 1445 Évidemment, cette augmentation de la production associée à une diminution du nombre de fermes, c'est possible seulement si on a une évolution de la productivité importante. Alors ce qu'on constate sur le graphique qui vous est présenté à l'écran, c'est que depuis 1961, on voit une augmentation de la productivité mesurée en calories par jour à l'hectare quasi exponentielle, surtout si on compare au siècle précédent où la productivité à l'hectare était à toutes fins stagnante ou stable.

1450 Alors cette dynamique de recherche de profit et de productivité a engendré son lot de bénéfices pour la société.

1460 Un élément important qu'il faut souligner, c'est que les consommateurs, partout dans le monde, et peut-être particulièrement au Québec, en ont profité suite à une baisse des prix, en termes relatifs, des aliments qu'ils utilisent pour se nourrir.

- 1450        Comme l'a mentionné plus tôt monsieur Lacasse, beaucoup d'emplois sont créés par le secteur agro-alimentaire, qui représente aujourd'hui neuf pour cent (9%) de l'activité économique de la province, et en termes d'emplois donc, c'est un (1) emploi sur neuf (9) - vous aviez douze pour cent (12%) d'activités économiques - enfin en termes d'emplois, c'est trois cent quatre-vingt-six mille (386 000) emplois, et fait intéressant à noter, en 1997, pour la première fois, le secteur agro-alimentaire avait une balance commerciale équilibrée.
- 1455
- 1460        Cependant, tous ces bénéfices ont été obtenus au prix de bouleversements majeurs dans l'organisation de l'agriculture. Ils se sont traduits par une concentration, une spécialisation, une intensification, une régionalisation de la production et aussi par une rupture de la complémentarité entre les productions végétales et animales. Concrètement, ces nouvelles façons de faire engendrent des pressions sur l'environnement.
- 1465
- 1470        Par exemple, les superficies en monoculture ont été multipliées par trois point cinq (3,5) en vingt-cinq (25) ans. Les superficies où on a utilisé les pesticides ont été multipliées par quatre (4) en vingt-cinq (25) ans. Les superficies où on a utilisé des engrains chimiques ont été multipliées par deux (2) en vingt-cinq (25) ans. Et bon, l'utilisation d'engrais chimiques et l'épandage d'engrais organiques fait en sorte que l'on se retrouve avec des surplus d'engrais en termes de phosphore et d'azote dans la plupart des bassins versants à vocation agricole au Québec.
- 1475
- 1480        Et là, j'irai pas dans les détails, parce que monsieur Émond est allé très profondément dans ces sujets-là tout à l'heure.
- 1485
- 1490        Alors ce qu'on a vu, c'est que pour des raisons économiques, les producteurs ont été amenés à produire toujours plus, au cours des dernières décennies, et ça c'est une tendance très lourde.
- 1495        L'approche économique comporte cependant ses limites; on ne peut pas continuellement augmenter la production sans détériorer l'environnement, comme on l'a vu. Les limites environnementales imposent aujourd'hui une redéfinition des enjeux. Au coeur de cette redéfinition, on retrouve le citoyen comme contribuable ou comme consommateur, ainsi que les organismes internationaux.
- 1500
- 1505        Dans les années soixante-soixante-dix-quatre-vingt, produire plus au prix le plus bas possible était le leitmotiv de l'industrie. Le slogan "Nourrir le Québec" le résumait assez bien.
- 1510
- 1515        Depuis le début des années quatre-vingt-dix, une nouvelle approche s'est développée; la conquête de nouveaux marchés, et pour y arriver, il faut répondre le mieux possible aux besoins des consommateurs.
- 1520
- 1525        Mais qu'est-ce que le consommateur veut? D'après différents spécialistes en marketing, ce que veut le consommateur, c'est notamment des mets rapides à préparer, des aliments sains, plusieurs choses dont éventuellement des aliments produits de façon non nuisible pour

l'environnement. C'est entre autres sur cette lecture des besoins que se développe le marché des aliments biologiques.

1495

Le marché des aliments biologiques, au Canada, est un marché d'environ cinq cents millions de dollars (500 M\$), qui représente environ un pour cent (1%) du marché agro-alimentaire. C'est relativement peu, mais c'est un marché qui a un taux de croissance rapide d'environ vingt pour cent (20%) par année. Et au Québec, il y a environ quatre mille (4000) producteurs qui produisent des aliments biologiques.

1500

Dans la même veine d'idée, d'autres concepts de mise en marché ont un impact positif sur l'environnement. Je pense ici à la traçabilité du produit et au bien-être des animaux, qu'on voit beaucoup en Europe.

1505

Alors la traçabilité du produit implique entre autres la possibilité pour le consommateur de retrouver l'origine du produit qu'il consomme. Concrètement, en Europe, dans certaines épiceries, on a dans les étalages des produits emballés sur lesquels on retrouve une étiquette où figure l'adresse Internet, ou plutôt le site Internet de la ferme où a été produit l'animal qui se retrouve en steak dans le comptoir.

1510

Alors ça permet au consommateur, par Internet, d'aller voir à quoi ressemble l'entreprise agricole où a été produit le steak en question. Ça permet de connaître les pratiques agricoles utilisées par l'entreprise, de voir c'est quoi la philosophie de l'entreprise, et de voir éventuellement s'il est intéressé à consommer encore de ces produits-là, étant donné ses valeurs personnelles.

1515

En Angleterre, dans la même veine d'idée toujours, on a une chaîne d'épicerie, une grosse chaîne d'épicerie qui s'appelle Weight Rose, qui vient de mettre en oeuvre un nouveau concept qui consiste tout simplement à garantir à ses clients que les produits qu'ils vont retrouver dans les étalages proviennent d'élevages où on respecte des normes strictes en ce qui concerne le bien-être des animaux.

1520

Ce que ça veut dire, concrètement, c'est que pour être fournisseur de cette chaîne d'épicerie là, il faudra dorénavant répondre aux normes de l'entreprise en ce qui concerne le bien-être des animaux, et ça implique par exemple plus d'espace pour les animaux.

1525

Éventuellement, des normes comme celles-là pourraient avoir un impact positif sur l'environnement, puisque plus d'espace pour les animaux pourrait aussi signifier moins de densité animale par hectare par exemple.

1530

Et on sait que, bon, les nouvelles tendances côté marketing en Europe sont susceptibles de nous influencer dans les prochaines années, étant donné les accords commerciaux de libéralisation des marchés et d'échanges commerciaux qui vont en grandissant.

1535 Mais non seulement l'agriculture doit se soumettre aux caprices des consommateurs, mais elle doit aussi se soumettre aux exigences des contribuables. À cet égard, le vérificateur général, dans son rapport de 95-96, mettait en évidence une contradiction importante de l'État.

1540 D'un côté, l'État investit des milliards, c'est-à-dire sept milliards de dollars (7 MM\$) dans le programme d'assainissement des eaux du Québec, sept milliards de dollars (7 MM\$), c'est énormément d'argent, ça représente mille dollars (1000 \$) par habitant, neuf pour cent (9%) de la dette du Québec ou dix-sept pour cent (17%) des revenus de la province. De n'importe quelle façon, c'est beaucoup de sous.

1545 Par contre, de l'autre côté, on incite les producteurs à produire davantage, et en plus on impose aux producteurs d'utiliser des engrais et des pesticides pour avoir droit à l'assurance-récolte.

1550 Évidemment, le vérificateur général y est allé d'une suggestion intéressante, de rendre conditionnel le soutien du revenu au respect des normes environnementales dans certaines productions.

1555 À une échelle plus globale, les organismes internationaux sont importants, parce qu'ils participent à modeler le contexte dans lequel évoluent les producteurs. Prenons le cas de l'Organisation mondiale du commerce, actuellement dans le cadre des rondes de négociations de l'OMC, on propose une réforme des politiques agricoles qui implique une réduction du soutien à l'agriculture.

1560 Là où ça devient intéressant, c'est quand on constate que certains programmes ne sont pas visés par ces réductions. Ce sont des programmes classés verts. Alors quels sont les programmes classés verts? Bien, ce sont entre autres des programmes environnementaux et de conservation, des programmes de retrait des terres en culture et des programmes d'aide aux producteurs qui ne favorisent pas les quantités produites.

1565 Ça revient à dire que les gouvernements qui veulent subventionner l'agriculture sont incités à le faire d'une façon qui ne nuise pas à l'environnement.

1570 Par ailleurs l'OCDE, qui travaille dans le même sens, propose des instruments économiques pour contrôler la pollution agricole. En gros, ici, l'idée de base, c'est d'utiliser l'appât du gain pour amener les producteurs à adopter des meilleures pratiques au plan environnemental.

1575 Parmi les instruments proposés, on retrouve des instruments bien connus comme les taxes à la pollution, les taxes sur les intrants, mais on retrouve aussi des instruments moins connus comme les subventions à la dépollution qui impliquent que l'on subventionne de meilleures pratiques plutôt que simplement des équipements, comme on le fait beaucoup au Québec, avec par exemple des fosses à fumier ou des équipements d'épandage.

Un autre outil proposé, c'est les permis échangeables, qui consistent en gros à permettre au producteur d'échanger des droits de polluer. Au Québec, ça pourrait prendre la forme d'un marché pour des droits d'épandage de fumier. Un outil comme celui-là a l'avantage de permettre au producteur de respecter les règlements, tout en lui offrant une certaine flexibilité, une certaine souplesse.

Et ensuite, dernier outil abordé, l'aide conditionnelle dont on a déjà traité, qui consiste à rendre l'aide gouvernementale conditionnelle au respect des normes environnementales.

Et comme en agriculture, au Québec, le soutien du revenu c'est très important, et c'est un facteur, un lourd facteur incitatif en ce qui concerne la production agricole, si on rendrait conditionnelle l'aide aux producteurs ou une partie de l'aide aux producteurs au respect des normes environnementales, ça pourrait avoir un impact important sur nos résultats en termes d'application et de respect du règlement.

Alors en résumé, la logique économique qui a amené les producteurs à adopter les nouvelles technologies a permis une augmentation phénoménale de la production et une baisse des coûts de l'alimentation qui a profité aux consommateurs du Québec et de l'ensemble des pays développés. Mais elle a aussi engendré une détérioration de la qualité de l'environnement relativement importante.

Cependant, il y a lieu de se demander si l'on n'assiste pas, actuellement, à un certain  
revirement de la situation, avec les citoyens, consommateurs, contribuables, qui exigent de plus en  
plus une remise en question des modes de production actuelle.

La logique économique est désormais de plus en plus soumise à la logique environnementale des consommateurs, qui sont en position d'exprimer leurs préférences.

Elle est aussi soumise à la logique économique ou à la logique environnementale des organismes internationaux qui, paradoxalement, en travaillant à la libéralisation des marchés, proposent une réforme des politiques agricoles qui remet en question des politiques agricoles ayant un impact négatif sur l'environnement.

Elle est aussi soumise à la logique des contribuables qui notent les incohérences de l'État qui, d'un côté, investit des milliards dans le PAEC, tout en soutenant des producteurs qui n'ont pas leur certificat d'autorisation d'autre part.

Ainsi, le problème vient du marché, comme on l'a vu plus tôt, mais pourrait aussi en partie se résoudre grâce au marché. Et comme on l'a vu, la solution ne passe pas uniquement par le marché, elle passe également par l'État qui doit faire preuve de cohérence.

Et justement, au Québec, dans la foulée du Sommet sur l'agriculture, on est en voie de réformer notre programme d'assurance-stabilisation du revenu agricole. L'occasion est belle!

1620

Il faudrait y intégrer la conditionnalité environnementale.

Merci.

1625

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Merci monsieur Nolet.

1630

Nous prenons une pause de quinze (15) minutes, la Commission reprend ses travaux à onze heures quinze (11 h 15).

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

1635

**REPRISE DE LA SÉANCE**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS PAR LA COMMISSION**

1640

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Alors nous reprenons notre séance. Merci encore aux cinq (5) panelistes de leur présentation et des informations et mises en perspective qu'ils nous ont livrées.

1645

Monsieur Lacasse, vous avez mentionné la nécessité du support de l'État et mentionné également que le monde agricole a pris un virage vert, qu'il avait l'intention de continuer et de poursuivre dans la même lignée.

1650

Par ailleurs, monsieur Nolet, vous mentionnez dans votre conclusion les aides conditionnelles, autrement dit l'aide de l'État mais de façon plus modulée et plus ciblée.

1655

Est-ce que pour vous, monsieur Lacasse, l'aide dont vous parlez, la nécessité du support de l'État, c'est dans le sens de ces conditions-là ou des perspectives d'aide conditionnelle, ou c'est de l'aide de façon générale que vous aviez à l'esprit?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

1660

Bon, du côté des producteurs, c'est évidemment pas l'approche privilégiée, soit celle que toute aide soit conditionnelle à ce point-là.

1665

J'ai parlé, au niveau de la stratégie qu'on a mise en place, qu'on a élaborée et qu'on a déjà une étape de franchie au niveau du "Portrait". Le dernier élément de cette stratégie-là est la certification environnementale, et nous, c'est davantage cette approche-là qu'on privilégié, de façon à ce qu'à partir - il y a toute une approche de sensibilisation qui est déjà bien amorcée, au niveau des producteurs, et on croit que d'ici quelque temps, les producteurs vont adhérer à un concept, à une approche de certification environnementale qui va rejoindre les mêmes objectifs qu'on pourrait poursuivre en conditionnant les aides gouvernementales.

1670

Le jour où les producteurs vont devoir être certifiés pour avoir accès à des marchés, nous, on pense que ces nouvelles pratiques là, qui vont être reconnues à l'intérieur d'une certification, vont, tout en étant respectueuses de l'environnement, vont permettre à l'agriculture de pouvoir se développer dans un contexte de développement durable.

1675

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Alors vous mentionnez que les agriculteurs vont être intéressés à la certification dans la mesure où, si j'ai bien compris, ça va leur fournir un avantage concurrentiel, et ça va leur permettre d'être encore plus profitables?

1680

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

1685 Oui. Bien moi, je dirais, à partir de l'ensemble des exposés qu'on a eus ce matin, on se rend compte aussi - évidemment, l'agriculture a un impact sur l'environnement, mais c'est le reflet des vingt-cinq-trente (25-30) dernières années, l'évolution que l'agriculture a dû faire. Et puis on constate aussi que l'agriculture ne peut pas se développer, ne peut pas se maintenir dans un monde à part.

1690 Aujourd'hui, avec le commerce des denrées alimentaires, on doit faire face à une concurrence et à des exigences de consommateurs, sur les marchés. Alors dans ce sens-là, les agriculteurs doivent composer avec ces exigences-là du marché qui incombent des pratiques de plus en plus productives.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1695 Donc c'est pas par générosité ou par souci d'éthique environnementale que les agriculteurs sont motivés de s'ajuster, mais c'est en fonction des demandes, des exigences des consommateurs, des contribuables, des organismes internationaux, si je comprends bien?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

1705 Bien moi, j'irais pas jusqu'à généraliser de cette façon-là. Il y a des producteurs, bon, et je prends les producteurs qui ont fait le choix de l'agriculture biologique, qui sont pionniers dans ce sens-là, je crois pas qu'ils l'ont fait uniquement pour une raison de marché; ils ont des convictions autour de cette agriculture-là.

Et de plus en plus, lorsque je parle de virage agro-environnemental, c'est parce qu'il y a de plus en plus de producteurs qui croient en ces nouvelles pratiques là.

1710 Évidemment, on peut pas - je ne peux généraliser dans l'autre sens, que tous les producteurs aujourd'hui ont une conscience très développée par rapport à l'environnement.

1715 Mais il y a beaucoup de sensibilisation, et je pense que le "Portrait" qu'on vient de réaliser, où on a profité de l'accueil des producteurs, pendant une heure et demie-deux heures (1 ½-2) à la ferme, à le questionner sur ses pratiques, à le sensibiliser sur les risques environnementaux que ça peut comporter, ces pratiques, je pense que ça a été déjà un bon exercice de sensibilisation qu'on compte poursuivre maintenant en traduisant ça dans de meilleures interventions à la ferme.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1720 Alors si je comprends bien, vous êtes pas d'accord avec les aides financières conditionnelles. Vous mentionnez que l'avenue, c'est plutôt la certification?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

1725 C'est ça. Nous, on croit qu'on peut atteindre les mêmes objectifs, des objectifs d'avoir une agriculture durable, une agriculture qui protège l'environnement, mais par la voie de la certification environnementale.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1730 Et quand vous parlez de certification, vous parlez des normes internationales, comme la norme ISO par exemple?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

1735 Bien, je dirais qu'au niveau des normes, il y a déjà quelques exemples dans le monde, mais je pense qu'il y a un travail de recherche, nous, à faire, et de l'ensemble des partenaires aussi qui sont concernés, parce que lorsqu'on parle de certification, est-ce qu'on parle d'une certification à la ferme, est-ce que c'est une certification jusqu'au produit à la table, alors est-ce qu'on peut développer une approche intégrée de tous ces différents éléments de certification là qu'on connaît aujourd'hui, de façon à ce qu'on puisse arriver à garantir aux consommateurs que le produit s'est transformé avec des pratiques qui respectent l'environnement d'un bout à l'autre de la chaîne.

1745 Alors c'est ça qu'il faut explorer, et moi je pense que de plus en plus, de toute façon, les producteurs sont conscients que c'est vers ça qu'il faut s'en aller, parce qu'encore une fois devant les exigences du commerce, on croit que bientôt ça va être des exigences obligatoires.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1750 Alors si on voulait que la certification respecte la logique par exemple de l'exemple de la traçabilité des produits, elle devrait s'adresser à l'ensemble du processus, jusqu'aux produits sur le marché, et non seulement à quelques aspects, à quelques composantes du processus de fabrication?

1755 **PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Exactement.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1760 Monsieur Nolet, avez-vous des commentaires sur ces questions?

1765 **PAR M. JEAN NOLET:**

1770 Bien, à ce sujet-là, je dois dire, monsieur Lacasse, que j'ai un peu de difficulté à comprendre la position de l'UPA à ce niveau-là, puisque je pense que vous avez démontré qu'effectivement, du côté des producteurs agricoles, il y a réellement une volonté d'améliorer la situation chez les producteurs, de s'informer, de se prendre en main, de se former, de s'éduquer pour arriver effectivement à réduire l'impact sur l'environnement et puis, d'autre part, à modifier peut-être une certaine opinion publique qui, en fait, qui va dans le sens de justement dire que les producteurs agricoles, c'est des pollueurs et puis qu'il faudrait pas les subventionner, et ainsi de suite.

1775 Alors je pense qu'il y a comme un courant important, chez les producteurs agricoles, qui va dans le sens effectivement d'améliorer la situation.

1780 Et comme dans toute organisation, comme dans tout groupe, vous avez sans doute chez vous des producteurs récalcitrants ou des producteurs qui respectent pas les normes, et je pense, et là peut-être que je suis pas un très fin stratège, mais je pense que l'UPA aurait tout avantage, et les producteurs agricoles dans leur ensemble auraient tout avantage à se dire entre eux qu'effectivement, ça a pas de bon sens que certains des membres de leur association ne respectent pas les normes, et que ces membres-là ne devraient pas bénéficier des mêmes avantages que les autres membres.

1790 Et la conditionnalité environnementale, c'est simplement ça. C'est simplement dire, pour l'Union des producteurs agricoles, ça voudrait simplement dire, on est d'accord pour que les producteurs qui ne respectent pas des normes, par exemple les producteurs de porc qui ont un certificat d'autorisation pour X nombre de porcs peuvent, d'accord, recevoir une aide pour les porcs pour lesquels ils ont un certificat d'autorisation, mais pour les porcs qu'ils produisent sans certificat d'autorisation, devraient pas recevoir d'aide.

1795 Il me semble que c'est une position que l'UPA pourrait tout à fait, que les dirigeants de l'UPA pourraient facilement défendre devant leurs membres, et qui serait tout à l'avantage de l'UPA, face à l'opinion publique en général.

Mais comme je vous dis, j'ai peut-être pas une vision complète de la situation.

1800 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1805 C'est d'ailleurs la contradiction que vous avez rappelée, et que le rapport du vérificateur général mettait en évidence, et ça démontrait la difficulté pour un gouvernement d'être cohérent d'un secteur à l'autre.

Vous avez une réaction, monsieur Lacasse?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

1810 Écoutez, moi je pense qu'au niveau des objectifs, on poursuit ces objectifs-là, les mêmes objectifs que vous faites valoir, mais c'est en termes de moyens. C'est là que...

1815 Essayons de nous attarder à l'applicabilité d'une telle condition demain matin, si on essayait d'appliquer ou de faire en sorte que les producteurs, actuellement, producteurs agricoles en place, qui ont développé des entreprises depuis vingt-cinq-trente (25-30) ans, si on applique ce principe-là, évidemment ça créerait des impacts majeurs.

1820 Il y a des entreprises, aujourd'hui, qui ont développé, non pas sans aucune conscience environnementale, mais ils ont développé des entreprises en fonction d'un modèle qui leur a été présenté, un modèle de développement, un modèle de productivité qui leur a été conseillé à plusieurs reprises, et qui les amenait dans une situation aujourd'hui où il y a des nouvelles données, aussi, qui sont arrivées.

1825 Aujourd'hui, parlons juste du phosphore, c'est une donnée, c'est une nouvelle donnée qui est présente, c'est un nouveau phénomène, et si on voulait tenir compte du phosphore demain matin et dire, bon, on ne fertilise pas plus que le besoin de la plante, ou même dans certains cas on va fertiliser moins, de façon à ce qu'on puisse diminuer le niveau de phosphore dans le sol, mais étant donné que c'est une nouvelle donnée, les entreprises au cours des dernières années ne se sont pas développées dans ce modèle-là.

1830 Alors si on décide d'appliquer ça demain matin et de dire, parce que tu peux pas respecter une fertilisation de phosphore, bien, tu pourras pas avoir d'aide gouvernementale, bien, la solution est très simple, c'est de mettre la clé dans la porte.

1835 Alors que si on prend une approche de certification, bien nous, on pense que c'est plus graduel, et ça va être plus en fonction des nouvelles conditions de production qu'on est en train de développer aujourd'hui.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

1840 Oui, c'est sûr. Sauf qu'évidemment, on sent une réaction de la part du milieu agricole à la réglementation, à des contraintes; on favorise les services-conseils, les clubs environnementaux, la certification.

1845 Mais d'après la présentation de monsieur Émond, il y a plus de fertilisations donc plus de pertes, on est à cent soixante-sept pour cent (167%) pour le fumier, on utilise quatre (4) fois plus de pesticides en 96 qu'en 71, tout le système de drainage, de transport des sédiments et des particules fines, et vous faites référence au phosphore et à la nouvelle réglementation qui introduit plus de marges de manœuvre, des délais plus longs, plus de souplesse à la demande du milieu agricole.

1850 Donc on peut supposer par là une dilution, un affaiblissement de la rigueur de la réglementation. Évidemment, il y a des bonnes raisons, il y a certainement des bonnes raisons.

1855 Mais on sent, de façon générale, une résistance à la contrainte du milieu agricole; en même temps, on prend le virage vert, mais d'après les données, il est pas évident encore le virage vert, il est loin d'être évident.

1860 Et on demande même, pour la réglementation, des assouplissements, des allongements de délais, plus de marges de manoeuvre.

1865 Alors il y a même là une apparence, en tout cas, d'incohérence.

Monsieur Beauchamp voulait poursuivre sur cette question-là, je lui donne la parole.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui. C'est que j'essaie de mettre des choses ensemble.

1870 Monsieur Émond, si j'ai bien compris, vous nous avez dit qu'il y a encore cinquante pour cent (50%), pour les choses d'entreposage des fumiers, vous avez parlé de sept mille quatre cents (7400) qui ont des équipements adéquats et huit mille (8000) qui en ont pas. Est-ce que c'est bien la donnée que vous avez mise de l'avant?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

1875 Oui, c'est bien ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1880 Si vous permettez, monsieur Lacasse, j'étais là en 81, j'étais chef de cabinet de monsieur Marcel Léger qui est décédé, et comme il est décédé maintenant, je peux peut-être en parler, je me souviens de rencontres où les producteurs agricoles sont venus supplier le ministre, en cachette, pour lui demander d'imposer au plus vite un règlement sur la mise en place d'équipement de confinement des fumiers.

1885 Or, je parle de 81. On est rendu en 99, dix-huit (18) ans plus tard, nous n'avons encore atteint que cinquante pour cent (50%) de l'objectif.

1890 Et là, j'avoue que je suis un peu inquiet, parce que je me rappelle d'une déclaration de Yaccoca, le président autrefois de Chrysler, qui avait dit: le gouvernement ne nous donne pas de chance de faire les virages verts parce que ne nous impose pas des standards, et parce qu'il ne nous impose pas des standards, la concurrence nous empêche de mettre de nouveaux standards, parce que ça coûterait plus cher et que le marché nous échapperait.

1895 Alors là, j'ai peur là-dessus, juste sur les mécanismes d'entreposage, alors qu'il y a eu aussi des programmes de subvention, on a encore atteint que cinquante pour cent (50%) de ce qui aurait

dû être fait, dix-huit (18) ans plus tard, on peut se demander si l'approche de conviction est suffisante, et si une organisation comme la vôtre ne devrait pas la resserrer en demandant, de grâce, mettez donc des règles du jeu plus fermes, plus claires pour chacun des acteurs.

1900 C'est une petite question que j'aimerais qu'on clarifie.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

1905 Regardez, monsieur le Président, moi je vais être le premier en avant à dire, à déplorer le fait qu'il y a encore cinquante pour cent (50%) des structures d'entreposage qui sont pas construites. D'ailleurs, ça fait plusieurs années qu'on le dit.

1910 Mais qui est vraiment responsable de ça? Évidemment, le producteur, pas le producteur mais le gouvernement, il a mis deux (2) programmes en place, d'abord en 88 et puis le PAEA en 97.

1915 Mais en 1988, lorsqu'il a engagé trois cent quatre-vingt-huit millions (388 M\$), c'est ce qu'il avait annoncé, mais graduellement, année après année, c'est à la graine que le gouvernement a bien voulu investir un peu d'argent dans ce programme-là. On a eu jusqu'à trois mille (3000) producteurs en attente sur une liste, pour construire ces fameuses structures là.

1920 Alors les producteurs voulaient construire, mais le gouvernement n'a pas mis l'argent pour appuyer les producteurs. Et c'était pas un programme à quatre-vingt-dix pour cent (90%), comme dans le milieu municipal, là; c'était un programme, bon, si on prend l'historique, qui a appuyé les producteurs entre cinquante (50%) et soixante pour cent (60%).

1925 Alors quand je vous dis que les producteurs ont dû investir deux cents millions (200 M\$), c'est beaucoup d'argent, ça, pour un programme à cinquante-soixante pour cent (50%-60%) de support gouvernemental.

Mais en plus de subventionner à ce pourcentage-là, les restrictions budgétaires, à chaque année, ont fait en sorte de pas suffire à la demande des producteurs pour construire ces structures-là.

1930 C'est pour ça que ça nous amène malheureusement, tant d'années plus tard, en 99, encore avec cinquante pour cent (50%) des structures à construire.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1935 Mais ce qui m'effraie, monsieur Lacasse, c'est que monsieur Nolet a fait la démonstration tantôt que les secteurs où la productivité a augmenté et où les revenus et les profits ont augmenté sont les deux (2) secteurs stratégiques, du porc et du maïs, ce sont ces deux (2) secteurs qui ont

été développés, qui sont devenus les plus payants, mais qui sont paradoxalement les plus polluants.

1940

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Oui, mais par contre...

1945

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Quand le programme d'assainissement avait été mis sur pied, en 80, l'investissement municipal était prévu, il y avait pas de prévision pour l'assainissement industriel ni pour l'assainissement agricole, sur le principe que c'était des productions de type économique, et que donc ces coûts-là devaient être assumés par les agents économiques.

1950

Et les investissements prévus dans l'agriculture étaient de huit cents millions (800 M\$). Bon, le gouvernement a reculé, puisqu'il a développé des programmes de subvention et dans l'entreprise, et au niveau de l'agriculture, bon, peut-être parce que la pensée était irréaliste, c'était trop sévère dans le temps.

1955

Mais c'est un peu paradoxal que ce soit les productions les plus payantes qui, finalement, deviennent aussi les plus dommageables pour l'environnement.

1960

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Là, je vous avoue que parler de productions les plus payantes, actuellement il faudrait pas parler du porc, avec ce qu'ils viennent de connaître depuis un an et demi (1 ½). Je peux vous dire, en tout cas, que leurs coûts de structures d'entreposage étaient sûrement pas pris en compte dans leurs coûts de production, pour établir le revenu de stabilisation.

1965

D'autre part, les producteurs de porc, qui sont sur gestion liquide et qui, effectivement, pouvaient comporter le plus grand risque au niveau de la pollution ponctuelle, c'est pas à ce niveau-là que les structures d'entreposage ne sont pas construites.

1970

Moi, je peux vous dire qu'en production porcine, les structures d'entreposage sont toutes construites. Il doit y avoir un très très faible pourcentage, actuellement, de production porcine qui est pas couvert.

1975

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Émond a semblé appuyer de la tête, là.

1980

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

Oui, c'est ça. Dans les producteurs de porc, en fait ce qui est liquide, producteurs de porc, la plupart lisiers, c'est fait en majorité, les structures.

1985 Ce sont les premières qui ont été visées, le premier programme d'aide visait surtout ceux-là. Et puis quelqu'un qui avait un nouveau certificat, il faisait sa propre fosse. C'est quelqu'un qui était déjà existant, en fait, qui avait des aides pour pouvoir faire un système d'entreposage adéquat.

1990 **PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

1995 Un autre élément aussi, ce qu'il faut savoir aussi, c'est que c'est un programme de mise en conformité qui a été mis en place par le ministère, de sorte que toutes les nouvelles entreprises, qu'elles soient porcines ou autres, doivent réaliser leur investissement à cent pour cent (100%) eux-mêmes. Le support gouvernemental, le programme ne prévoit pas, pour les nouveaux établissements.

2000 Alors je pense que c'est important de savoir que le programme ne couvre pas tout, là. Il visait une mise en conformité des entreprises existantes.

2005 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2010 Avant de donner la parole à madame Galichan, je veux vérifier un point technique, de détail.

2015 Monsieur Tremblay, vous avez mentionné, c'est ça que je veux vérifier, qu'il y avait une baisse de sept pour cent (7%) des ventes de pesticides, alors que monsieur Émond a dit qu'on a utilisé quatre (4) fois plus en 96 qu'en 71; donc si on utilise quatre (4) fois plus, normalement on devrait en vendre plus.

2020 Et dans le bilan des ventes de pesticides au Québec, en 96, fait par le ministère de l'Environnement, on mentionne:

2015 "Les ventes totales de pesticides au Québec comptent trois millions six cent quatre-vingts (3 680 000) kilogrammes d'ingrédients actifs, etc., ce qui représente une augmentation de quinze virgule deux pour cent (15,2%) par rapport à 95."

2020 Alors est-ce que ça a augmenté, les ventes, ou ça a diminué? Monsieur Émond, avez-vous des données?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

2025 Moi, ce que j'ai comme information, c'est qu'il y a eu augmentation de 78 à 92 de vingt-huit pour cent (28%). Il y a eu une réduction de treize pour cent (13%) de 92 à 94. Et il y a eu une augmentation, après ça, de sept pour cent (7%) entre 94 et 96.

Ça fait que je sais pas si c'est pris sur la même...

2030 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Monsieur Tremblay, est-ce que ça correspond à vos données?

2035 **PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

J'ai peut-être pas la même base, mais nous, c'était à partir de l'implantation de la stratégie phytosanitaire en 92. De 92 à 96, c'était le bilan de la situation actuelle.

2040 Et je pense que ces données-là ont été regardées aussi sur la base des données du ministère de l'Environnement, et c'est surtout au niveau des insecticides et des fongicides que la baisse est la plus importante. Et dans les herbicides comme tels, on parle d'un bilan plus modeste, globalement.

2045 Parce qu'il faut penser aussi à l'augmentation de certaines superficies qui sont fortes consommatrices d'herbicides.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2050 D'accord. Donc c'est la même source de données; s'il y a un doute, on réconcilie les données en se basant sur celles du ministère de l'Environnement. C'est ça que vous dites?

Parce que la base, c'est le bilan des ventes des pesticides au Québec en 96?

2055 **PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

Moi, je pense que notre bilan de la stratégie phytosanitaire a été fait avec des gens du ministère de l'Environnement, pour qu'on puisse avoir accès aux mêmes sources d'information.

2060 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

C'est ce que je viens de dire.

2065 **PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

2070 C'est ça qui a été fait, monsieur le Président. C'est ce qu'on me confirme dans la salle, les gens qui me font signe de la tête, ceux qui ont fait le bilan comme tel se sont assis avec des gens du ministère de l'Environnement, pour partir des mêmes données.

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

2075 Ce sont les mêmes données. En fait, c'est une question de date, de date de départ, la diminution de sept point cinq (7,5%).

2080 Ce qui a un peu d'allure, parce que réduction de 92 à 94 de treize pour cent (13%), et après ça une augmentation de cinq pour cent (5%). Ça fait que la différence est dans l'ordre de grandeur.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2085 Madame Gallichan.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2090 Oui, merci beaucoup, monsieur Genest.

2095 Monsieur Lafont, vous avez évoqué, à un moment donné, la pression ou enfin, entre guillemets, j'utilise l'expression lobby de l'industrie de l'agrochimie qui, disiez-vous, n'a pas intérêt à l'émergence de l'agriculture biologique.

2100 J'aimerais que vous élaboriez davantage, j'aimerais ça entendre parler de ces différentes pressions qui s'exercent, tant sur les gouvernements que sur les producteurs peut-être.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

2105 Je pense que j'ai pas parlé de pression sur les institutions de recherche ou sur les gouvernements. Il faut pas se le cacher qu'il y a effectivement des lobbying de ces multinationales-là qui contrôlent la planète, au niveau de tous les intrants, il y a trois (3) compagnies au monde maintenant qui contrôlent et la pharmacopée et les intrants engrains et les produits pharmaceutiques, les semences, on pense aux organismes modifiés génétiquement entre autres.

2110 Par contre, au lieu de pression, je parlerais plus d'alliance. Les fonds publics sont de plus en plus rares, et les industries ou l'industrie, avec un grand i, ce sont ceux qui ont les sous. Donc alliance au niveau recherche, entre autres, il y a le Consortium Nutrite, par exemple. Donc c'est de l'entraide - tu peux en parler plus que moi du Consortium.

2115 Enfin bref, c'est du non-dit, des pressions. Mais quand il y a des gros sous en jeu, c'est toujours - il y a eu des pressions sur le fédéral pour accepter ou utiliser les organismes modifiés génétiquement, ça a sorti dans les journaux, mais il y a beaucoup de non-dit là-dedans.

2110

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Ces alliances, ces partenariats donc sont vus par vous comme des dangers, des risques?

2115

**PAR M. SERGE LAFONT:**

Oui et non. Non, parce qu'il faut qu'il y ait du financement pour de la recherche scientifique, pour la recherche technique, pour le développement de transferts technologiques.

2120

Sauf qu'une compagnie qui vend des engrains chimiques et des pesticides a pas intérêt à développer des méthodes qui va faire qu'on va utiliser moins d'engrais et moins de pesticides. Ça, c'est une cause à effet.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2125

Monsieur Nolet, avez-vous quelque chose à dire, monsieur Lacasse peut-être aussi, là-dessus?

**PAR M. JEAN NOLET:**

2130

À ce sujet, non.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2135

Monsieur Lacasse, j'aimerais ça vous entendre là-dessus.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

2140

Moi, je vous dirais, je pense que c'est quand même assez difficile de combattre ces pressions-là qui peuvent s'exercer, moi je dirais, oui, sur le gouvernement, mais qui s'exercent aussi sur les producteurs, d'une certaine façon, par la vente de produits.

Et c'est pour ça que notre approche, avec le virage environnemental, c'est l'approche de sensibilisation, formation, information des producteurs.

2145

Vous savez, les recettes que les producteurs se sont fait vendre au cours des dernières années, je parle vraiment dans le passé, où bon, pour une culture, ça prenait tant d'engrais et tout ça, ça, je pense que ça s'est fait beaucoup par méconnaissance, méconnaissance globale et puis assez précise des producteurs sur des concepts de fertilisation.

2150

Aujourd'hui, quand on parle de formation et d'information, d'avoir des plans de fertilisation aussi à la ferme, l'obligation de détenir un plan de fertilisation amène le producteur à comprendre les principes, les concepts de fertilisation.

2155 Alors la surfertilisation qui a pu se faire dans les dernières années, on peut vraiment pas extrapoler dans le futur là-dessus. Moi, je pense que les producteurs ont aujourd'hui la connaissance, l'expertise, les outils aussi pour être en mesure, lorsque se présentent des entreprises qui vendent des intrants, d'être plus en mesure d'évaluer c'est quoi leurs véritables besoins. Et ça, je pense que ça peut constituer un changement très important.

2160 D'ailleurs, l'agriculture biologique, je dirais la philosophie est basée beaucoup là-dessus, une meilleure connaissance des différents aspects de production à la ferme.

2165 Alors je pense que l'agriculture, si on veut, générale, conventionnelle, va de plus en plus utiliser des concepts d'une meilleure connaissance appliqués à la ferme, pour être en mesure que les producteurs soient plus autonomes, plus en mesure d'évaluer ce qui peut leur être vendu.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

2170 Monsieur Lafont vient de lever la main de nouveau, mais avant de lui passer la parole, il me vient immédiatement à l'esprit le fait que le consommateur va, présentement, préférer une belle pomme rouge que celle qui, peut-être, est moins rouge, parce que les produits en question n'ont pas été utilisés. Il y a aussi ça.

2175 Il y a sans doute un problème d'information, et peut-être un problème de conviction, et de communication au niveau de la population.

Monsieur Lafont.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

2180 Pour prendre la balle au bond de ce que tu viens de dire, il y a plus que ça, dans le sens qu'il y a aussi beaucoup de développement.

2185 On n'a pas toutes les solutions alternatives aux moyens chimiques de répression des insectes par exemple ou des mauvaises herbes; mauvaises herbes, ça va quand même assez bien. Au niveau des insectes, c'est pas nécessairement évident, on peut pas affirmer qu'on a toutes les solutions.

2190 Et la raison, je pense que je l'ai notée tantôt, c'est important de débloquer des fonds pour tout ce qui est alternatif aux modes de production actuelle, et c'est beau de faire des petits essais sur cinq (5) ans, dans la production de pomme de terre, mais il faut passer plus loin que ça.

2195 C'est beau de produire un guide de production, mais il faut le vulgariser. Et toutes ces actions-là demandent des sous, énormément.

2200 Ce que je voulais ajouter tantôt, c'était suite à l'intervention de monsieur Lacasse, je me demande juste, on parle d'aide gouvernementale toujours, le concept intéressant d'aide conditionnelle, c'est un petit peu ce qu'on disait tantôt, je m'interroge par contre au concept de certification.

2205 Je me demande comment le mécanisme de certification environnementale, comment un mécanisme comme celui-ci pourrait être mis de l'avant, pour parler de l'agriculture biologique où on a établi un système de certification des fermes pour assurer les consommateurs qu'effectivement, notre système de production n'utilise pas de produits X-Y-Z, et que c'est supporté par le producteur, quelques centaines de dollars par année, je me demande si effectivement, on peut s'enligner de la même façon de procéder au niveau de la certification.

2210 Et ce qui est plus peut-être important de noter, c'est que je me demande comment on va faire pour accorder un certificat environnemental à une entreprise qui a déjà des sols saturés en phosphore, donc qui ne devrait pas, normalement, avoir la possibilité d'étendre encore des engrains ou des lisiers.

2215 Il faut bien le voir, il y a une concentration de productions hors-sol qui produisent dans des bâtiments et qui n'ont pas les sols aux alentours disponibles.

2220 On regroupe l'offre des lisiers pour les étendre, et tout, et tout, on a beaucoup d'actions de faites, mais ce que je veux en venir, c'est qu'il faut pousser plus loin que ça, il faut changer, il faut mettre en relief qu'il faut changer le mode de production.

2225 Il faudrait relier les endroits de production végétale qui fournissent les aliments à ces animaux-là, qui sont dans des bâtiments dans d'autres régions, donc relier les endroits de production végétale avec les endroits de consommation.

2230 Donc, on n'aurait pas des concentrations de lisier dans la Beauce et des concentrations de maïs à Saint-Hyacinthe, par exemple. Ou bien on fait des pipelines pour amener le lisier à Saint-Hyacinthe.

2235 Mais, tu sais, il faudrait repenser le système. Et c'est pas facile à faire. C'est beau philosopher mais il faut en venir là.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2240 Mais est-ce qu'une telle approche d'analyse de processus est pas possible dans le cadre d'un examen de certification ou d'un audit de certification? Monsieur Lacasse.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

2245 C'est possible.

2240 **PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Oui, moi je pense que oui.

2245 Bon, quand on parle de concentrations animales, on a parlé beaucoup du développement des productions, de la production de maïs dans la région de Saint-Hyacinthe, mais Saint-Hyacinthe est aussi un lieu d'élevage porcin très important au Québec. Alors la production porcine, je pense que ça a été un heureux développement des deux (2) productions qui ont fait en sorte qu'elles peuvent se compléter très bien, en termes de animal-végétal.

2250 Moi, je pense qu'avec la réglementation qui s'applique, évidemment avec un délai, mais les délais, bon, on l'a dit et on va continuer de le répéter, je pense que si on essayait d'appliquer la norme phosphore demain matin, c'est un certain pourcentage d'entreprises agricoles qui tombent; c'est ça la dure réalité.

2255 Est-ce qu'on est prêt à faire ça au Québec, du côté des producteurs, c'est clair que nous, on pense que ces entreprises-là, tout en conservant l'objectif qu'on doit rétablir un lien entre les productions animales et végétales, dans la mesure où on se donne le temps nécessaire, mais on va l'obtenir; c'est clair qu'on va l'obtenir.

2260 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2265 Est-ce que ça fait partie de la philosophie ou des habitudes du milieu agricole, dans ses relations avec le gouvernement, je dirais de faire en sorte que soient acceptés des délais, de la souplesse, du laxisme entre guillemets, alors que certains pays européens sont beaucoup plus sévères, en tout cas au niveau du discours, je sais pas si dans la pratique c'est comme ça, au niveau des normes, du discours, c'est beaucoup plus sévère, beaucoup plus rapide, plus incisif.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

2270 Bien moi, l'exemple qui me vient, si on continue de parler du phosphore, qui est quand même un phénomène plus nouveau à travers le monde, il y a de plus en plus de préoccupations à ce niveau-là, mais si on regarde en termes concrets d'application de réglementations concernant le phosphore dans le monde, les autres pays qui commencent à s'intéresser à réglementer là-dessus accordent aussi, s'accordent un délai d'application.

2275 Qu'on pense à la Hollande, où ils sont allés à peu près avec les mêmes délais qu'ici, un horizon de huit (8) à dix (10) ans, pour arriver à appliquer une norme phosphore qui va permettre de rétablir un niveau de phosphore plus acceptable dans le sol, alors c'est pas vrai qu'ailleurs dans le monde, ils ont des réglementations plus sévères.

2280 Nous, au contraire, on continue de croire qu'ici, au Québec...

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2285                   On va vous trouver des exemples là-dessus!

Bon, expliquez-nous donc quel serait le danger des entreprises, ou comment c'est pas possible d'appliquer la norme phosphore à court terme. Est-ce que c'est un enjeu de survie pour les entreprises, qu'est-ce qui se passerait, c'est quoi le mécanisme?

2290                   **PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Concrètement, pour certaines entreprises, s'ils voulaient respecter, bon, supposons qu'ils se retrouvent avec des niveaux de phosphore de cinq cents (500) ou sept cents (700) dans leur sol, et que ça laisse peu de possibilité pour continuer d'épandre des fertilisants organiques sur ces sols-là, alors comment ils pourraient disposer de leurs fumiers-lisiers, demain matin.

Évidemment, pour un producteur qui est dans une région où il y a peu de surplus, je dirais l'agriculture ou les productions animales se sont moins développées, ça laisse plus de possibilités pour acheter des terres ou louer des terres, ou contracter des ententes d'épandage pour recevoir ces fumiers-lisiers-là.

Par contre dans certaines régions qui sont déjà en surplus, où on n'a pas encore développé de technologies qui permettent de transporter sur de longues distances les fertilisants, ces entreprises-là qui devraient, bon, je donne des exemples, qui devraient acheter ou acquérir cinquante-cent (50-100) hectares de sol, et puis en même temps, dans ces régions-là où le sol est très dispendieux, parce qu'il y a une pression, il y a une demande qui est forte, alors pour ces entreprises-là, acheter cent (100) hectares à trois mille piastres (3000 \$) l'acre, c'est impossible, ils peuvent pas assumer ça sur le plan économique.

Alors que si l'application plus graduelle permet, dans un premier temps, à des producteurs d'abord de voir comment ils peuvent diminuer leurs rejets par des nouvelles techniques de production alimentaire à la ferme, et puis ensuite en espoir aussi de développer des technologies, comme je le mentionnais, qui vont permettre de concentrer ces rejets-là de façon à ce qu'on puisse les transporter plus économiquement, ce qu'on ne dispose pas encore aujourd'hui au Québec...

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Donc, c'est vraiment une impossibilité...

2320                   **PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Économique.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2325

... économique, relative à la survie des entreprises.

Monsieur Beauchamp.

2330

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, j'ai vu que monsieur Émond a levé la main, monsieur Émond a levé son crayon. Voulez-vous parler?

2335

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

Dans le fond, oui, c'est-à-dire qu'il faut regarder une chose, c'est que la réglementation, c'est une base, c'est pas la panacée à tout, c'est une base. Il y a des délais qui ont été accordés pour pouvoir permettre aux gens de se retourner. La certification, c'est une base non volontaire, c'est une obligation.

Tandis que la certification, on le voit beaucoup plus comme une base volontaire, qui doit améliorer, aller mieux que la réglementation. Nous, on le voit beaucoup plus dans ce sens-là.

2345

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ce qui est inquiétant là-dessus, c'est pas de taper sur du monde, de taper sur un petit ou sur un gros, c'est la régulation de l'État qu'il faut comprendre là-dessus.

2350

C'est que d'un côté, nous on doit faire enquête sur l'eau, on essaie de comprendre la pression que le milieu agricole exerce sur la ressource eau, on verra tantôt - il semble pas qu'au Québec, la pression en termes de ponction soit très grande, on a évoqué tantôt vingt-trois pour cent (23%) de l'eau souterraine utilisée qui sert à l'agriculture, c'est peut-être plus si on ajoute les piscicultures maintenant, vous avez parlé d'un virgule quatre-cinq pour cent (1,4%-1,5%) d'irrigation, dans certaines régions on nous a donné le chiffre de quatre pour cent (4%), il y aura à valider ces chiffres-là ou pas.

2355

Mais le problème de la régulation est le suivant, c'est qu'on est à deux cents pour cent (200%) ou autour des fertilisants, de ce qui serait nécessaire. Et par ailleurs, l'État veut développer l'agriculture, c'est une des choses qu'on nous a dites, développer des nouvelles cultures qui sont plus agressives, développer des grandes cultures, on veut allonger les délais.

2360

Et comment on peut faire ça en même temps où on constate les effets de la surfertilisation, de la gestion des pesticides, etc. Comment l'État peut être cohérent dans son intervention?

2365

Et donc, l'agriculteur en bas, au bout de la ligne, lui, je comprends bien qu'il essaie de survivre et de répondre aux règles du marché, mais quelle forme de régulation l'État est en train

2370 d'assumer dans ce domaine-là, et est-ce qu'on risque pas, la Commission BAPE 3 sur l'eau, dans vingt-cinq (25) ans, risque pas d'arriver à constater que les contradictions dans lesquelles on est n'ont pas été défaites, parce que d'un côté on voudrait des exigences environnementales, mais de l'autre côté, on développe un mécanisme qui, lui, a des effets pervers sur l'environnement.

2375 Alors ma question s'adresse à monsieur Nolet d'un côté et à monsieur Tremblay de l'autre, au niveau de la planification du regard de l'État sur ça.

**2375 PAR M. JEAN NOLET:**

2380 Bien, honnêtement, je trouve que la question que vous posez est excellente, et je pense que c'est là le noeud de la question, effectivement. Effectivement, il va falloir qu'il y ait quelqu'un qui tranche quelque part, au niveau de l'État, à savoir quelles vont être les priorités, et si on veut harnacher un petit peu les forces du marché, pour arriver à respecter nos normes environnementales ou la qualité de vie environnementale qu'on veut se donner.

2385 Sans remettre en question nécessairement les objectifs qu'on s'est donnés dans le cadre du Sommet de l'agriculture, en mars dernier, on peut tout à fait constater, comme je l'ai fait, qu'il y a certains de ces objectifs-là qui risquent d'être atteints clairement à partir d'une augmentation de la production dans des productions qui sont polluantes, si on met pas en oeuvre des mécanismes de façon à être cohérent au niveau de l'État.

2390 Si on continue à subventionner la production porcine par exemple, je donne des exemples, c'est des exemples connus, il y a probablement d'autres productions qui pourraient être mentionnées aussi, la production de maïs de la même façon, suivant les standards actuels, il y a aucune raison de penser que les tendances qu'on a constatées au cours des dernières années ne vont pas se prolonger dans les prochaines années, qu'effectivement dans le BAPE 3, dans vingt-cinq (25) ans, on n'arrivera pas au constat qu'encore une fois, effectivement, l'État a pas été cohérent dans ses actions.

2400 C'est dans cette optique-là que l'idée d'une aide conditionnelle, qui pénalise pas tous les producteurs, et pour répondre à monsieur Lacasse tout à l'heure, je comprends bien sa préoccupation et je pense qu'elle est légitime, effectivement, de faire en sorte de ne pas pénaliser les producteurs indûment, mais il faut quand même noter qu'il y a des pays où on a fait un bout de chemin en ce qui concerne la conditionnalité environnementale autrement plus grand qu'au Canada ou au Québec.

2405 Donc quelque part, ça doit se faire, et on peut très bien imaginer une conditionnalité environnementale qui se mettrait en place d'une façon progressive, justement, et avec certains délais. Mais remarquez qu'il y en a déjà eu beaucoup, des délais, comme vous l'avez mentionné.

2410 La certification environnementale ou les certificats d'autorisation, ça existe depuis longtemps. Les producteurs qui ne les respectent pas aujourd'hui, on peut effectivement, comme

le faisait monsieur Lacasse, mentionner qu'ils ont été encouragés à produire, mais il reste que ça fait longtemps qu'on leur demande des certificats d'autorisation et qu'on leur demande de les respecter, il va falloir qu'il y ait une limite, qu'on mette un bout, à un moment donné, qu'on fixe un échéancier et qu'on dise: à partir de ce moment-là, c'est grave de pas le respecter.

2415

Parce que si on continue à imposer des normes mais qu'il y a jamais de conséquences, il y a jamais de vérifications, et puis qu'en plus on subventionne la production malgré le fait que les normes soient pas respectées, de toute façon on sait pas si elles sont pas respectées, il y aura rien qui va changer, c'est évident.

2420

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Tremblay.

2425

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

Ça fait déjà quelques années que je suis sur le terrain dans certaines régions agricoles du Québec et moi, je constate une conscience environnementale de la part des producteurs.

2430

Si on constate que dans l'espace d'un an et demi (1 ½), on a passé de dix (10) clubs en agro-environnement à cinquante-sept (57) clubs, de trois cents (300) quelque producteurs qui se faisaient faire du suivi, du service-conseil par des agronomes, justement pour faire des fertilisations adéquates, l'utilisation de pesticides de façon adéquate et toutes des mesures pour améliorer la qualité de l'eau, et dans l'espace de dix-huit (18) mois ou de douze (12) mois, on passe à deux mille presque trois cents (2300) producteurs qui embarquent dans ce service-conseil-là qui travaille au niveau de l'amélioration de leurs connaissances, qui travaille au niveau des changements de leurs systèmes de production et des pratiques de fertilisation et de phytoprotection justement pour améliorer la qualité de l'eau, moi je dis oui, il y a un virage vert qui est important, et cette sensibilisation et cette responsabilisation-là des producteurs, ils l'ont bien pris en main.

2440

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2445

Est-ce que vous observez par ailleurs l'effet pervers des subventions? Paradoxalement, la subvention finit par faire une subvention à l'alimentation aussi, indirectement, mais souvent, l'effet pervers en termes économiques d'une subvention, c'est qu'elle peut maintenir une production ou développer une production dans un secteur qui est problématique.

2450

Prenons le porc, quand la chute du prix du porc s'est produite, au lieu que des entreprises aillent à la faillite et là, c'est terrible, mais en règle générale, c'est une chose du marché, les gens ont exercé des pressions très considérables, ils ont occupé des autoroutes, et ils ont eu du subventionnement. Mais l'effet pervers du subventionnement peut faire qu'il y ait demain deux mille (2000) producteurs de porc de plus, puisque c'est subventionné.

Est-ce que vous avez observé, vous, sur le terrain, cet effet pervers d'une politique de subvention qui finit par soutenir les choses qui sont possiblement les plus problématiques à long terme, et en termes d'efficacité, et en termes de nuisance sur l'environnement?

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

2460 Bien, je peux pas me prononcer, c'est une question quand même qui est...

## PAR LE PRÉSIDENT:

C'est prudent de votre part!

2465

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

Au nom du ministère, je peux pas me prononcer non plus sur quels seront les choix nécessairement qui seront faits concernant les questions qui sont soulevées ici, présentement.

2470

Moi, je vous dis, sur le terrain, ces entreprises agricoles là ou ces entreprises de production là se préoccupent des questions environnementales, et ils travaillent soit à réduire les rejets en termes d'azote et de phosphore, par certaines techniques au niveau de l'alimentation, et ils travaillent aussi dans les situations les plus problématiques à se coordonner avec les gens de maïs, pour qu'on puisse épandre sur des superficies de maïs.

2475

En tout cas, il y a un travail qui se fait là, justement, pour que la pression exercée sur l'eau en milieu agricole soit moins grande. Mais je voudrais pas me prononcer sur la question...

2480

Ça, je comprends ça. Est-ce qu'au niveau des acteurs sur le terrain, les gens comprennent qu'avoir deux cents pour cent (200%) de phosphore, une surfertilisation, ça leur coûte cher pour rien et ça nuit à l'environnement; est-ce que ça, ces considérants-là sont maintenant intégrés dans la culture de base?

3495

PAR M. MARCEL TREMBLAY:

Plusieurs groupes de producteurs que j'ai rencontrés, autant des représentants des producteurs, qui se sont donné des outils et des moyens d'actions pour dire oui, on fait le virage en agriculture durable, on forme nos gens dans nos régions, ils ont engagé des agents agro-environnementaux dans chacune des régions, et le message de changement est dans le champ, et les producteurs se forment justement pour améliorer la question des fertilisants.

2495        Et moi, je pense pas qu'il faut généraliser et dire, tous les producteurs utilisent deux cents pour cent (200%) de la fertilisation, là. Ils comprennent la valeur fertilisante des lisiers, et ils combinent la différence pour le besoin des plantes avec les engrains minéraux.

2500        Il y a eu un travail extraordinaire qui a été fait, au cours des dernières années, et puis il y a eu des recherches et du transfert technologique, au niveau des fermes, justement pour améliorer cette compréhension-là de combler les besoins, de se servir de la valeur fertilisante des lisiers, des fumiers comme élément de base des plans de fertilisation.

2505        Alors à tous les jours, j'ai des producteurs qui me disent, qui arrêtent me voir dans mon bureau et qui me disent, écoute, on a réduit notre fertilisation de tant, et les groupes disent, on a réduit notre fertilisation de tant.

2510        Et ça, ce n'est pas éphémère sur le terrain, c'est des choses qui se passent de façon réelle dans toutes les régions du Québec.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Nous allons pouvoir y revenir cet après-midi.

2515        Il y a des signes qui me sont faits, je vous donne trente (30) secondes, monsieur Lafont, je pense que monsieur Nolet aussi et monsieur Lacasse, je vous donne chacun trente (30) secondes pour commenter ce secteur-là.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

2520        Top image! Des fois, un problème n'en devient plus un si on le regarde d'une autre façon. C'est important, d'un côté économique, d'augmenter la production animale, donc on produit plus d'effluents d'élevages, mais si on peut pas les étendre sur le sol, peut-être qu'on pourrait trouver une solution de les utiliser, ces lisiers-là.

2525        Je rejoins l'UPA à ce niveau-là, c'est pas aux producteurs à tout supporter ça, pourquoi ne pas encourager une nouvelle industrie qui serait la production d'engrais sec à partir de lisiers. Aux États-Unis, on est en train de le faire; en Allemagne, on est en train de le faire. On pourrait utiliser cette même technologie là.

2530        Évidemment, il y a des coûts associés à ça. Et pour terminer, on a subventionné depuis longtemps le transport du lait, enfin on l'a aidé, pourquoi on n'aiderait pas le transport du lisier ailleurs.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2535        Monsieur Nolet.

**PAR M. JEAN NOLET:**

2540 Depuis tantôt, on parle, monsieur Lacasse parle de l'approche volontaire beaucoup, de la sensibilisation, de la formation, et je tiens à souligner qu'effectivement, c'est un élément très important dans une stratégie, mais au niveau de la recherche qui a été faite sur les façons de mettre en oeuvre des politiques agricoles ou de faire respecter des règlements, cette approche-là montre ses limites.

2545 On peut toujours rejoindre une partie de la population agricole avec des mesures volontaires, mais pas toute la population agricole. Les clubs agro-environnementaux, c'est génial, c'est important, les producteurs s'y joignent abondamment; pour l'instant, c'est très intéressant parce que les producteurs économisent beaucoup d'engrais et d'intrants, de façon générale, de par 2550 leur participation aux clubs environnementaux, ça va être cependant plus difficile je pense à partir du moment où, effectivement, ce sera plus payant mais ça va coûter quelque chose de respecter des normes environnementales.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

2555 Monsieur Lacasse.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

2560 Oui, c'est concernant l'effet pervers que monsieur le Président soulignait.

2565 Moi, ce que je vous dirais, l'effet pervers qu'une politique agricole ou qu'un support gouvernemental peut avoir pour maintenir des entreprises en place pendant une crise, je vous dirais que dans la crise porcine, tous les producteurs, même s'ils auraient pu entrevoir des effets pervers, ont réagi de la même façon, ils ont supporté d'une façon plus importante leur secteur.

2570 Pourquoi, parce que l'agriculture a un caractère très spécifique, c'est qu'on peut pas mettre des entreprises en faillite et penser qu'une autre génération d'entreprise va prendre la relève deux-trois-quatre-cinq (2-3-4-5) ans plus tard. C'est pas ça, ça peut pas fonctionner comme ça en agriculture, à cause de l'investissement que ça demande.

2575 Et le secteur agricole, pour un dollar (1 \$) de revenu net apporté à la ferme, ça en prend cinq dollars (5 \$) d'investissement. Il y a pas un secteur qui a un ratio aussi faible de revenu net par rapport à l'investissement demandé. C'est ce qui fait qu'on peut pas mettre des entreprises en faillite, et puis penser que d'autres entreprises vont prendre place.

2580 Alors l'importance d'avoir des politiques agricoles qui maintiennent des entreprises, évidemment, mais une politique qui pallie les écarts de prix entre les périodes de fluctuation de prix, et ça, c'est pas rien qu'au Québec et au Canada que les pays ont compris ça, tous les pays traitent leur agriculture de cette façon-là.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

D'accord.

2585

Alors cet après-midi, ce sera la place aux citoyens, aux représentants des groupes dans la salle. Nous allons transformer la séance en forum, alors les gens qui voudront poser des questions auront la liberté de le faire.

2590

Nos cinq (5) experts seront là, et nous allons donc poursuivre notre réflexion sur le virage vert, sur les objets du virage vert, son rythme et sa vitesse. Merci.

Nous reprenons à quatorze heures (14 h)!

2595

---

SÉANCE AJOURNÉE À QUATORZE HEURES (14 H)

---

2600

**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
FORUM**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2605

Alors on va donc reprendre, si vous permettez.

Alors cet après-midi, nous avons trois (3) heures de travail, donc de maintenant à cinq heures (5 h), dix-sept heures (17 h). La dernière heure ou quarante-cinq (45) minutes, la Commission va s'en resserrer pour ramasser et faire la synthèse du travail.

2610

Je vous expliquais l'essentiel de la dimension de la journée, c'est au fond une session de travail publique de la Commission avec un certain nombre d'experts sur un thème relativement bien circonscrit qui, aujourd'hui, est facile à comprendre, qui est l'agriculture et ses multiples usages de l'eau.

2615

Si vous voulez intervenir, vous venez à un des deux (2) micros, j'irai alternativement à un micro et à l'autre. On vous demande de vous identifier. Vous avez le droit de poser une question, de faire un commentaire, de nous fournir des informations complémentaires, de nous indiquer des ressources bibliographiques qui auraient été oubliées ou des courants de pensée qui ont été oubliés, aucun problème là-dessus. On a donc droit de faire le commentaire.

2620

Je vous demande pas par ailleurs de faire de mémoire, et la contrainte sera celle du temps et évidemment de l'équité de la répartition du temps à l'égard des gens. Donc nécessairement, c'est pas comme d'habitude dans l'inscription, où on a droit à deux (2) questions, c'est quelque chose de plus souple et plus ouvert, et donc je prendrai les gens au fur et à mesure où vous viendrez vous présenter.

2630

---

**DANIEL VANIER**

2635

**PAR M. DANIEL VANIER:**

Bonjour monsieur le Président. Daniel Vanier, de Montréal, alors vous avez de la visite de Montréal aujourd'hui.

2640

Alors je vais faire un court commentaire, monsieur le Président, c'est un peu une anecdote. Il y a deux (2) mois, j'allais faire mon épicerie chez Métro, à Montréal, et à un moment donné, j'ai pris une tomate; et puis là, il y a toujours le code pour le prix, tu sais, pour que la caissière puisse

2645 poinçonner le prix, et j'ai vu aussi un autre petit collant, et là, je vois sur le collant le drapeau des États-Unis et puis le drapeau de l'Union européenne. Bien sûr que c'était en anglais, alors il disait que cette tomate-là était "free pesticide", donc pas de pesticide, et que c'était une entente entre l'Union européenne et les États-Unis. Donc les Américains exportent déjà en Europe des produits, des tomates "free pesticide".

2650 Donc mon commentaire, c'est que je me demande si le Québec, on n'est pas encore en train de traîner de la patte, et si on n'est pas en train de manquer une coche là-dessus, au niveau de l'exportation.

2655 Et là, il y a un monsieur qui vient de dire, c'est des tomates de serre, oui, effectivement, j'ai oublié de préciser que c'était des tomates de serre, aussi.

2660 Alors je me demande si on n'est pas encore en retard, si on n'est pas encore en train de traîner de la patte.

2665 Je voudrais poser une question au représentant de l'UPA, monsieur Lacasse si je me trompe pas, je voudrais savoir où sont passés les gens qui étaient membres du mouvement de l'agriculture biologique à l'intérieur de l'UPA?

2670 Je sais qu'à un moment donné, il y a eu un genre de fusion, pas une fusion mais les gens de ce mouvement-là, à l'époque des années soixante-dix et quatre-vingt, se sont intégrés à l'UPA pour des questions, je pense, pour favoriser la certification biologique de leurs produits et tout ça.

2675 Et là, je voudrais savoir aujourd'hui, il y a-tu une fédération de ça, comment ils s'expriment à l'intérieur de l'UPA, et je me demande comment ça se fait que l'UPA donne pas plus d'appui à ces gens-là.

**2680 PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Monsieur Lacasse!

**2685 PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Oui. Alors effectivement, il existe une Fédération d'agriculture biologique au Québec, laquelle n'est toujours pas affiliée à l'UPA. Et la question de l'affiliation...

**2690 PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce qu'elle l'était autrefois, est-ce qu'il y a eu un mouvement à l'intérieur de l'UPA à l'égard de l'agriculture biologique?

2695

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

2690                   Là, je vous avoue que ça échappe un peu à ma mémoire. Est-ce qu'il y a, bon, un mouvement, moi je pense qu'en fait, nous, pour nous, on n'a pas d'objection du tout à ce que la fédération soit affiliée à l'UPA, je pense que c'est plus à eux que la question se pose.

2695                   Sauf qu'on convient que quand même, on développe des relations et puis des partenariats, des bonnes collaborations entre la fédération et l'UPA. Mais évidemment, en étant pas affiliés, c'est pas aussi facile d'entretenir des liens aussi permanents, aussi continuels.

**PAR M. DANIEL VANIER:**

2700                   Mais la certification biologique, c'est qui l'autorité là-dessus; c'est-tu l'UPA, c'est-tu le ministère?

2705                   C'est qui qui s'occupe de la certification biologique, cette fédération-là?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

2710                   C'est la Fédération de l'agriculture biologique qui s'occupe de la certification biologique, évidemment, avec le ministère de l'Agriculture.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2715                   Monsieur Lafont a levé la main, allez-y.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

2720                   Bien, je veux rectifier le tir un petit peu, à propos de la certification. Il y a un Conseil d'accréditation qui vient d'être mis en place par le ministère de l'Agriculture, qui va permettre donc, qui va chapeauter les organismes de certification, qui sont des organismes privés qui ne relèvent pas de l'UPA, qui ne relèvent pas du MAPAQ, et qui assure donc les consommateurs que les produits qui sont issus de l'agriculture biologique, qui ont le label OCIA ou garantie bio, ou peu importe, sont vraiment des produits qui sont produits selon les normes de l'agriculture biologique.

2725                   Ce que le Conseil d'accréditation va faire, c'est de s'assurer que toutes les normes soient semblables, acceptables, et qu'ensuite de ça, ça devienne une loi, qui est au berceau, prenne force. Donc pour protéger l'appellation.

2730                   Donc personne pourra utiliser, bientôt, l'appellation agriculture biologique s'il n'est pas certifié par un des organismes certificateurs.

2730 L'autre volet ou l'autre mandat du Conseil d'accréditation, c'est évidemment la fameuse réciprocité avec les pays tiers, avec l'Europe ou les États-Unis, qui eux aussi ont tout à s'entendre là-dessus.

2735 Pour ce qui est de la Fédération de l'agriculture biologique, elle n'est pas représentative du milieu de l'agriculture biologique, elle essaie autant qu'elle peut mais avec quarante (40) membres, on peut pas dire qu'elle est représentative, il y a peut-être dix (10) fois ou plus que ça, exactement, les chiffres ça oscille entre quatre cents (400) et six cents (600) producteurs biologiques dans le moment dans la province, donc ils sont pas représentatifs.

2740 Les gens ont plus d'affinités avec leur organisme de certification qu'avec la fédération. Et là, on relève des vieilles histoires de famille entre la gang de l'OCIA, d'anglophones de l'Estrie, et la gang de Montréal. Là, ça devient du folklore!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2745 Bon, expliquez-moi d'une manière plus systématique et plus claire, que je comprenne bien.

Vous avez parlé premièrement de la Fédération de l'agriculture biologique. Ça, vous avez parlé de quarante (40) membres?

**PAR M. SERGE LAFONT:**

2750 Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2755 Vous parlez de quatre cents (400) à six cents (600) producteurs biologiques?

**PAR M. SERGE LAFONT:**

2760 Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2765 Ce matin, c'est de ça que vous avez aussi utilisé le terme quatre cents (400)? J'avais écrit quatre mille (4000), ce matin.

2770 **PAR M. SERGE LAFONT:**

2775 Non, j'ai pas utilisé de chiffre ce matin. J'ai entendu moi aussi le quatre mille (4000), j'ai fait le saut. J'ai l'impression que ça vient d'une distorsion un petit peu de l'information, suite au dernier sondage, comment on appelle ça, les CP12?

**PAR M. JEAN NOLET:**

C'est moi qui avais...

2780 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est vous, monsieur Nolet, qui avez évoqué ça.

2785 **PAR M. SERGE LAFONT:**

Et là, on vient de faire, avec ce fameux recensement là, donc il y avait une des questions qui était "pratiquez-vous l'agriculture biologique, en totalité ou en partie", et là il y en a une dizaine de mille qui ont dit, oui, oui, en partie, je fais de l'agriculture biologique.

2790 Mais de là à être certifié, il y a une marge.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ils en font dans leur jardin arrière!

2795 **PAR M. SERGE LAFONT:**

2800 Oui, ou ils vont avoir un champ, où ils vont utiliser des méthodes qui relèvent de l'agriculture biologique; ils vont utiliser certaines méthodes, comme monsieur du ministère disait, mais pas aller jusqu'à la certification.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2805 Alors ça, la fédération, on sait ce que c'est, c'est pas affilié à l'UPA, c'est pas représentatif de l'ensemble des membres.

Le Conseil d'accréditation, c'est quoi?

2810 **PAR M. SERGE LAFONT:**

C'est une instance qui a été mise sur pied par le ministère de l'Agriculture, par le ministre directement, de façon à pouvoir avoir tous les outils nécessaires à donner la loi, la future loi sur la

protection des appellations, dont entre autres de l'appellation biologique, toute la force qu'elle doit avoir.

2815

Donc c'est elle qui va avoir à structurer le milieu et la certification.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2820

Monsieur Tremblay, est-ce que vous savez depuis combien de temps ça existe?

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

2825

J'en sais pas plus que l'information qui vous a été donnée, là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc monsieur Lafont en sait plus que vous là-dessus!

2830

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

Il en sait au moins autant!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2835

Est-ce que l'organisme existe ou c'est simplement, actuellement, un projet?

**PAR M. SERGE LAFONT:**

2840

L'organisme existe, ça fait longtemps que les gens de la filière biologique travaillent, d'ailleurs ils travaillaient à s'essouffler, à mettre sur pied toute la certification et protection de l'appellation. Le Conseil d'accréditation je pense est en fonction depuis environ un an, quelque chose comme ça, et a beaucoup de travail à faire.

2845

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Et c'est lui qui va déterminer ensuite les critères et les normes qu'on suivra pour l'accréditation ou la reconnaissance de la certification biologique?

2850

**PAR M. SERGE LAFONT:**

C'est ça.

2855

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça va, monsieur Vanier?

2860 **PAR M. DANIEL VANIER:**

Dernière petite question, si vous permettez, c'est une question pour monsieur Nolet, du GRÉPA, c'est sur l'aide conditionnelle.

2865 J'aimerais ça qu'il nous explique un petit peu plus ce système-là de subvention, d'aide conditionnelle, qu'il nous présente un petit peu le cas européen. En Europe, c'est qui les pays qui sont le plus en avance là-dedans, comment s'applique cela, les modalités, et si ça fonctionne, c'est quoi les résultats qui sont donnés, et s'il y a un peu de littérature là-dessus, parce que je trouve ça très intéressant, sur ce point de vue là.

2870 Je pense qu'on s'est laissé sur une lancée ce matin, j'aimerais ça qu'on la reprenne avec la Commission.

2875 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, la Commission aurait aimé avoir plus de temps pour poser ses questions, mais vous en poignez une, alors allez-y, elle va être à votre crédit.

2880 Monsieur Nolet, pouvez-vous nous donner plus d'informations sur ça, qu'est-ce que vous évoquez comme concept, comment ça fonctionne, est-ce que ça existe ailleurs.

**PAR M. JEAN NOLET:**

2885 Alors le concept, je l'ai exposé rapidement ce matin, est relativement simple. C'est qu'en fait, il part du prémissé qu'actuellement, dans la plupart des pays de l'OCDE et en fait dans tous les pays développés, on soutient l'agriculture de façon active, souvent par une aide financière directe.

2890 Et l'idée de base, avec l'aide conditionnelle, c'est simplement de rendre cette aide financière directe là disponible sous condition que certaines normes environnementales soient respectées. Alors le concept, c'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2895 Donc ça s'applique à toute aide?

**PAR M. JEAN NOLET:**

2900 Honnêtement, non, c'est pas nécessairement à toute aide. Effectivement, il y a des pays pour qui, par exemple aux États-Unis, l'aide conditionnelle est applicable à certains programmes dans le cadre desquels on transfère des sommes aux producteurs, mais pas nécessairement à tous les programmes où on transfère des sommes. Alors c'est pas nécessairement des politiques mur à mur, ça peut s'appliquer à une politique agricole en particulier.

2905 Donc ça, je pense - de cette façon-là, je réponds du mieux possible à un des aspects de votre question.

2910 Ensuite, vous me posez la question, où est-ce que c'est appliqué. Bon, je peux pas vous donner de détails très précis là-dessus. J'ai en main ici un petit bouquin fourni, qui a été produit en 1998 par l'OCDE, qui parle des "Réformes des politiques agricoles, quels effets sur l'environnement".

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2915 Est-ce qu'il y a un numéro de référence de ce document-là de l'OCDE? Vous dites OCDE, 1998, rappelez-moi le titre?

**PAR M. JEAN NOLET:**

2920 Le titre, je peux vous le répéter, "La réforme des politiques agricoles, quels effets sur l'environnement".

2925 Et puis il y en a un autre, toujours par l'OCDE, la même année, et là c'est "L'agriculture et l'environnement, enjeux et stratégies".

2930 Alors il y a quelques exemples qui sont donnés dans ces documents-là, mais malheureusement je les connais pas par coeur, je peux pas vous les citer. Mais vous allez trouver là matière à réflexion, je pense.

2935 Est-ce que ça répond à votre question?

**PAR M. DANIEL VANIER:**

2935 J'ai pris des bonnes notes, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2940 Nous aussi, on a pris bonne note. Merci.

**ANOUK THIBAULT**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2945 Madame!

**PAR Mme ANOUK THIBAULT:**

2950 Oui, mon nom, c'est Anouk Thibault, je représente la Table de concertation sur l'environnement de Portneuf.

Alors j'ai pas pu parler hier, j'ai gardé quand même un commentaire, parce que ça peut s'appliquer autant aujourd'hui que demain, qu'hier, qu'après-demain, sur les sujets, je pense.

2955 C'est concernant le fait qu'on a un choix de société à faire, à un moment donné, et puis il faut savoir, est-ce qu'on veut de l'argent ou une meilleure qualité de vie; pour avoir plus d'argent, est-ce qu'il faut qu'on détériore notre qualité de vie, et essayer de compenser en essayant d'acheter d'autres affaires avec d'autres argents qu'on réussit à trouver d'une façon ou d'une autre.

2960 Je pense qu'au niveau de l'agriculture, comme on dit biologique, moi je disais plutôt alternative, je pense que ça peut nous aider aussi - moi j'en fais pas d'agriculture, je suis biologiste en passant, je suis pas agronome - je pense qu'en utilisant au moins peut-être un compromis entre les deux (2) agricultures, il y a moyen de développer une meilleure autonomie au niveau des agriculteurs, du fait qu'ils peuvent avoir accès peut-être à plus de connaissances, plus de nouvelles 2965 ressources, d'autres alternatives, d'autres choix et puis qu'ils soient capables, moi je dirais, de diversifier leurs activités.

Mais ça, ça demande un investissement au niveau de la recherche, au niveau de l'éducation aussi, et au niveau de la sensibilisation publique en général.

2970 Il faut savoir que c'est du monde qui est supposé de travailler, c'est du monde que ça fait travailler, ça prend du temps et ça prend de la recherche, et puis ça coûte de l'argent. Mais je pense que c'est durable.

2975 Ça fait que là, il faut se demander, est-ce qu'on veut des sous maintenant pour manger. Et puis aussi, c'est que si on fait un choix de société, il faut aussi se sentir responsable, et je pense qu'en tant que gouvernement, des fois, il faut qu'on commence à aider les gens à s'en sortir, pas seulement mettre des restrictions mais à leur offrir des moyens aussi de s'en sortir, et pas nécessairement de baisser la quantité de produits chimiques qu'ils utilisent mais aussi de leur proposer peut-être une autre alternative qui va faire qu'ils seront pas toujours obligés d'acheter quelque chose.

Et ça, c'est pour en agriculture, mais ça peut être pour n'importe quel secteur, je pense.

2985 Aussi, je voulais savoir, bon moi, j'ai entendu parler voilà pas longtemps, dans le comté de Portneuf, j'ai regardé, il y avait du monde qui était en train de couper les arbres, pas mal d'arbres, les lisières dans les champs et tout ça, et puis là, les agriculteurs me disent, oui mais ça, c'est la nouvelle tendance, c'est ce qu'ils nous incitent à faire pour faire de la culture intensive, c'est ça qu'il faut faire, et ça vient de Montréal, ça a descendu de la région de Montréal.

2990 Bon, à quoi ça sert de faire ça, est-ce que c'est vrai ce qu'ils disent, j'aimerais ça le savoir. C'est quoi les avantages, et est-ce que c'est vraiment durable comme forme de gestion?

2995 Et puis aussi, on parlait tout à l'heure, est-ce que j'ai bien compris, à propos des eaux souterraines dans le comté de Portneuf qui seraient pas mal contaminées à cause de l'agriculture je pense, mais je suis pas sûre d'avoir bien compris cet aspect-là.

3000 Est-ce que ça peut, justement, cette agriculture intensive là, est-ce que ça peut intensifier le problème? Je pense que c'est tout.

3005 Aussi, bon, pour retenir l'eau et puis pour empêcher peut-être une partie de lessivage, et puis pour garder un petit peu plus les nutriments dans la terre, pour pas qu'ils s'en aillent, on a parlé aussi des bordures des cours d'eau qui seraient protégées par des arbres qui sont là ou qui seraient plantés.

3010 Hier, on a entendu parler, j'étais là hier aussi, on a dit que dans les petits bassins versants, si on se mettait à couper beaucoup beaucoup d'arbres sur les bordures des cours d'eau, même si on garde la lisière d'arbres que le gouvernement ou que les normes disent qu'il faut garder, ce serait pas suffisant pour prévenir la contamination des cours d'eau.

3015 Ça fait que là, je me pose des questions, parce que ça fait aussi partie, quand on se met à faire de l'agriculture intensive de la façon que je l'ai vue, je vois un petit peu une problématique, là. Il y a quelque chose, on dirait que ça "fite" pas ensemble.

3020 Et puis là, je me dis, si on enlève des morceaux de leur terrain aux agriculteurs, bien en échange, il faudrait peut-être leur offrir un meilleur support; c'est pas toujours eux autres qui sont obligés de payer pour mettre des chênes, des aulnes, des saules et puis des affaires comme ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3025 Vous allez faire plaisir à monsieur Lacasse, c'est correct!

**PAR Mme ANOUK THIBAULT:**

3030 Ah oui, bon, c'est pour en venir, j'ai vu des gens, maintenant c'est rendu qu'on coupe du bois, du monde qui ont des terrains qui sont en régénération depuis bien bien longtemps, ils coupent tout ça parce qu'ils veulent épandre, mais ils veulent juste épandre. C'est-tu justifié.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3035 Ça va. On va essayer de traiter un certain nombre des questions que vous avez soulevées, madame.

3040 D'abord, ce que madame évoquait dans son introduction sur au fond le paradoxe des subventionnements du ministère, dites-moi, est-ce que c'est vrai que le ministère de l'Environnement a coupé ou a diminué considérablement l'aide ou les subventions de développement à l'agriculture biologique?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3045 Le ministère de l'Environnement?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3050 Ministère de l'Agriculture, oui.

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

3055 J'ai pas la réponse immédiate à cette question-là, je la prends en note.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3060 Ça va. On va aller voir monsieur Lafont, je vais avoir la réponse par un autre acteur.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

3065 J'ai mentionné tantôt que le Québec était à l'avant-garde, à la fin des années quatre-vingt, pour ce qui est de l'agriculture biologique dans le monde. Les Européens qui venaient ici, on les invitait pour donner une conférence, pour vous donner une anecdote, étaient ébahis de dire, ah, vous êtes donc chanceux que le ministère ou que le gouvernement s'implique dans ce type d'agriculture là.

3070 Il s'est impliqué en 88-89-90-91, c'est un plan triennal qu'on appelait un plan d'intervention intégrée en agriculture biologique, comme il y a eu en serres et en d'autres cultures...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que vous avez le montant de la subvention ou de l'aide au développement qui était fait à ce moment-là?

PAR M. SERGE LAFONT:

3075

J'ai comme un blanc de mémoire, mais c'était entre un million (1 M\$) et trois millions (3 M\$), pour trois (3) ans. Donc pas énorme comme montant, mais à tout le moins un bon départ, si on peut dire.

3080

Ça l'a permis de mettre en place la fédération, ça l'a permis de mettre en place le Centre d'agriculture biologique, le ministère étant un des membres fondateurs; ça l'a permis aussi d'encadrer la certification, la principale certification était celle du MAB qui a été mentionnée tantôt, elle est devenue la certification Québec Vrai, par une suite de programmes, enfin bref.

3085

Et comme c'est un programme à fin fixe, je sais pas le terme exact, après trois (3) ans, bien, les subsides ont commencé à être coupés, et les postes, et le travail qui était effectué par les organismes qui étaient subventionnés.

La seule autre source de financement qui arrivait aux divers organismes qui travaillaient au niveau des alternatives, je les ai nommés tantôt, celui de Warwick, celui du Collège MacDonald et celui de La Pocatière, réussissaient à se financer en partie via les programmes d'ententes fédérales-provinciales sur le développement, ou l'innovation technologique, ou sur les programmes du plan vert, les programmes d'essais-expérimentations en agriculture.

3095

Ce sont avec ces programmes qu'on a financé le gros projet sur la pomme de terre, l'étude de cinq (5) ans, et sur le verger de pommes, le projet de sept (7) ans. Là-dessus, c'était quelque chose comme quatre cent-quatre cent cinquante mille (400 000 \$-450 000 \$) qu'on a reçu, nous autres.

3100

## PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:

Présentement?

**PAR M. SERGE LAFONT:**

3105

Présentement, il y en a plus depuis plusieurs années, c'est tombé au compte-gouttes, et puis c'est pour ça d'ailleurs que les trois (3) organismes font face à de graves difficultés financières. Warwick a même fermé en début d'année.

3110

Et c'est ces groupes-là, comme j'essayais de l'expliquer tantôt, qui étaient le plus près des producteurs, sans rien enlever aux gens du ministère de l'Agriculture, dans le sens qu'ils faisaient les essais à la ferme, donc c'était pas des essais en station de recherches, entre guillemets, les

essais étaient financés par le fédéral et l'expertise était fournie soit par le privé ou par le ministère de l'Agriculture.

3115

Et ça l'a permis donc beaucoup d'essais aux champs, donc de sortir de la théorie, entre guillemets, de l'agriculture biologique, qui était risible dans bien des cas, on a parlé d'engrais verts tantôt, la première fois qu'on a commencé à parler d'engrais verts, semer des engrais verts après une culture de blé, les gens ont dit, voyons, vous êtes malades, ça a pas aucun sens!

3120

Mais il a fallu que des gens s'y attardent, aillent chercher des données scientifiques, des analyses de sol, sortir des tableaux, des chiffres, de dire oui, effectivement, c'est valable et c'est rentable. Et maintenant, c'est accepté partout.

3125

Donc c'est là qu'il faut en venir, d'avoir encore un programme d'aide à divers niveaux, qui peut sûrement impliquer le privé, je peux pas croire qu'il y en a pas qui sont prêts à investir, de façon à supporter les alternatives à l'agrochimie.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3130

Mais en termes d'opportunité, monsieur Nolet en a dit un mot ce matin, on a bien vu à l'intervention de monsieur Vanier tantôt, est-ce qu'il y a un marché qui est en train de se développer là, et est-ce que le Québec manque de vision en ne développant pas un marché qui peut s'annoncer un nouveau créneau ou une piste porteuse par rapport aux nouvelles attentes des consommateurs; est-ce qu'il y a là une opportunité qu'on est en train de rater, et est-ce qu'on risque d'être en retard de cinq (5) ans sur les nouvelles pointes du marché, quand ça arrivera pour vrai, si jamais ça vient?

3135

**PAR M. SERGE LAFONT:**

3140

L'opportunité de marché est effectivement très intéressante. J'ai malheureusement pas apporté ces chiffres-là, je pensais pas qu'on en arriverait à, mais je pourrais vous les envoyer, mais de façon très simple, on peut voir que la demande est exponentielle en Europe, dans certains endroits aux États-Unis c'est la même chose, en Colombie-Britannique il y a une grosse demande aussi, c'est la province où il se vend le plus de produits biologiques, et quatre-vingt-dix pour cent (90%), quatre-vingtquinze pour cent (95%) est produit aux États-Unis.

3145

En Europe, on a la même peur un petit peu qu'ici, face au géant, nous autres au géant américain qui a une très grosse capacité de production, les Européens ont un peu peur de la grosse capacité de production agricole de l'Allemagne, entre autres, en biologique, et se sont donc donné des outils, via la Communauté européenne, d'arriver à avoir suffisamment de production régionale, donc à l'échelle de chacun des pays, de façon à remplir les marchés pour la demande des produits biologiques à l'intérieur des pays.

3155 Il y a des circonstances historiques qui font que ça bouge plus ailleurs qu'ici, c'est pas parce qu'on est plus nono, il y a une motivation en arrière des consommateurs.

3160 En Europe, c'est beaucoup l'environnement et de plus en plus la santé. L'histoire de la vache folle, qui est comme un synonyme de la maladie qui peut être transférée ou rencontrée chez l'humain, a fait peur à beaucoup d'Anglais; il y a une très grosse demande pour la viande biologique qui utilise pas ces produits-là, en Angleterre par exemple.

3165 Les organismes modifiés génétiquement et les problèmes potentiels qu'il peut y avoir, vous lirez mon article...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Pas dans ce fameux document?

**PAR M. SERGE LAFONT:**

En plein ça!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3175 Voilà, très bien.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

3180 Les organismes modifiés génétiquement font très peur, dans beaucoup de pays, dont entre autres la France qui fait beaucoup de pressions de façon à bloquer - d'ailleurs, ils font beaucoup de pressions pour bloquer tout ce qui vient des États-Unis mais enfin - et ça aussi, ça motive, parce que c'est un autre produit qui est pas utilisé en agriculture biologique, pas plus que les boues d'égout des villes ou des choses comme ça, donc qui motive les gens à dire, bon O.K., quelle est l'alternative que j'ai, la seule dans le moment, c'est les produits de l'agriculture biodynamique, les permacultures ou l'agriculture biologique.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3190 Monsieur Nolet, avez-vous un commentaire dans le même sens? Je vous ai vu fouiller dans votre valise, sortir des gros volumes, j'ai dit, d'autres références s'en viennent!

**PAR M. JEAN NOLET:**

3195 Non, je suis pas un spécialiste du marketing, et puis monsieur Lafont est beaucoup plus connaissant dans le domaine.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3200 O.K., ça va.

3205 Alors madame Thibault, vous aviez évoqué un certain nombre d'autres problèmes, mais je veux pas ramener l'audience aux étapes d'interrogations antérieures. On est déjà venu dans la région de Québec, on a déjà abordé une série de problèmes, et je réouvrirai pas cette période d'information générale.

Juste quand même vous dire que sur les eaux souterraines dans le comté de Portneuf, il y a eu un long échange que vous allez trouver dans les transcripts du 22 mars à peu près, à Québec, sur la connaissance qu'on a des eaux souterraines à Portneuf.

3210 Dans le document du ministère de l'Environnement sur la région, les problèmes de contamination spécifiques de quelques endroits, des nappes, liés par exemple à la culture de la pomme de terre et à d'autres cultures, ont été évoqués, alors vous pouvez trouver là un certain nombre d'informations par rapport à des éléments que vous cherchez. Ça va?

3215 **PAR Mme ANOUK THIBAULT:**

Oui, merci.

3220 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame.

---

**GASTON HERVIEUX**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3230 Oui monsieur.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

Gaston Hervieux.

3235 Partant du principe que sur une terre, il y aurait trop d'animaux pour la capacité des sols à absorber, bon, pour les cours d'eau et tout ça, si on s'en va faire de l'épandage ailleurs, comme dans certains projets comme les porcheries, on a une concentration globale de polluant dans un secteur donné, et puis avec un apport continu, on peut soupçonner qu'il va y avoir une saturation de

3240 certains de ces contaminants-là et puis qu'à un moment donné, on pourra plus épandre sur ces terres-là, mais les gens souvent sont liés par contrat.

Alors ça, c'est une question que je soulève.

3245 Après ça, hier, on a parlé de critères scientifiques pour décider d'accorder des certificats d'autorisation pour les projets; on avait ça au ministère je crois de l'Environnement.

3250 La question que je me pose, peut-être que pour les gens qui étaient déjà là, qui opéraient déjà des fermes ou, bon, des grosses entreprises agricoles, peut-être qu'eux, on peut y aller progressivement, comme on a toujours dit, et qu'on laissait des marges de manœuvre.

3255 Mais pour les nouveaux qui arrivent, dont on a à donner des certificats de localisation, la question que je pose: comment on peut donner des certificats de localisation avec des supposément critères scientifiques, je dis bien supposément, parce qu'on a vu des porcheries qui ont eu des certificats d'autorisation et qui font de l'épandage, et qui même, actuellement, arrivent à contaminer la nappe phréatique, même à vrai dire l'eau potable des gens environnant ces industries-là qui font de l'épandage à grande échelle.

3260 Alors ça, c'est une question que j'aimerais qu'on m'explique, comment on peut arriver à ça aujourd'hui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3265 O.K. Monsieur Émond, vous sentez-vous d'attaque là-dessus?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3270 J'essaie de bien placer la question. C'est parce qu'il y a trois (3) questions.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3275 Quand on a trop d'animaux sur un territoire donné...

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

3280 On va simplifier, c'était pour amener la vraie question, qui était finalement: comment, avec tout ça, ce bagage-là d'informations, on peut arriver à donner des certificats d'autorisation, comment on peut arriver à le faire et que la résultante, c'est finalement, oui on arrive à contaminer, oui on peut prévoir qu'il va y avoir une saturation de contaminants dans les espaces qui vont servir

pour la disposition des surplus de fumier qui pourront pas être étendus, ou de lisiers qui pourront pas être étendus sur la terre correspondant.

3285 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Est-ce que vous parlez de cas de nouveaux ou d'existantes qui agrandissent?

3290 **PAR M. GASTON HERVIEUX:**

Bien, c'est ça la question. Si on parle même de ceux qui agrandissent, ça pourrait même être d'intérêt, et qu'on leur donne des certificats d'autorisation.

3295 Ceux existants, vous avez comme des marges de manœuvre peut-être, mais disons ceux qui agrandissent et ceux qui arrivent, qui demandent un certificat pour partir une entreprise comme ça.

3300 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Les nouveaux, eux sont obligés d'aller à la norme P1 tout de suite, phosphore 1 tout de suite.

3305 **PAR M. GASTON HERVIEUX:**

Non, mais ça, le phosphore, c'est une chose; il y a peut-être plus que ça dans des lisiers, il y a pas juste du phosphore.

3310 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Oui, c'est parce que le phosphore est l'élément limitatif, c'est le premier, l'élément le plus difficile à rencontrer.

3315 Ça fait qu'à ce moment-là, eux, pour les nouveaux, automatiquement doivent rencontrer les normes de la phase 1, en partant.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

Mais je prends un exemple, on a eu...

3320 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous vous adressez à moi, s'il vous plaît, autant que possible; sinon je vais perdre le contrôle.

3325 **PAR M. GASTON HERVIEUX:**

Je prends exemple, on a eu information, entre autres à l'Isle-Verte, il y a une porcherie, bon, qui fait de l'épandage, et que ça a contaminé les eaux souterraines, et que les gens, bon, leur eau est contaminée.

3330

Et moi, la question que je me suis posée, après avoir entendu les gens de l'Environnement qui disaient, on a des critères scientifiques qu'on utilise particulièrement pour donner le certificat d'autorisation, et questionnant aussi les seuils de saturation à moyen terme ou à long terme que vont atteindre les sols à recevoir ces contaminants-là, aussi les types de sol, dépendamment si c'est du sable, ou si c'est argileux, ou glaiseux, ou autrement, c'est des choses qui sont pas claires.

3335

Et on pourrait préciser même la question, elles sont où vos références pour prendre ces décisions-là, pour donner les certificats d'autorisation; est-ce que vous pourriez les déposer, ces critères scientifiques là, ces normes-là, ces références précises là sur lesquelles vous prenez des décisions?

3340

De manière qu'après, s'il y a un problème, bien, on peut revenir contre le ministère de l'Environnement.

3345

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors ça, ces choses-là ont déjà été déposées dans le cadre de l'audience.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

3350

C'est-à-dire que?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3355

Sur les critères et les normes qui sont suivies par le ministère, la réglementation pertinente. Ça a été déjà déposé jusqu'à maintenant dans l'audience.

3360

Mais pour répondre à la question, là où on a donné des certificats d'autorisation, et comment ça se fait qu'on n'est pas arrivé avec ces critères scientifiques là à prévoir ces contaminations-là auxquelles on assiste aujourd'hui, et que les gens se plaignent.

3365

Comment on peut arriver à ça? Il y a une lacune, c'est quoi, vous l'avez sans doute identifiée, vous êtes au courant de ces problèmes-là?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3370 Oui, mais c'est toujours les quantités qui sont mises qui sont importantes, qui vont contaminer.

3375 C'est que les critères qui sont placés, sont mis en fonction d'un épandage normal, ce qui est fait avec les besoins scientifiques, mais par contre, si c'est pas ça qui est suivi, à ce moment-là il peut y avoir d'autres problèmes, il y a toute une série de problèmes.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

3380 Oui, mais l'épandage normal, je suis d'accord avec vous, mais si tu donnes un certificat d'autorisation pour opérer pour tant d'animaux, à ce moment-là tu peux déjà anticiper un certain volume métrique de rejets à disposer, et prévoir déjà les endroits où tu vas les étendre.

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3385 Exactement, c'est la question du plan agro-environnemental de fertilisation, qui donne exactement où il va être épandu, quand il va être épandu, et c'est donné même parcelle par parcelle. C'est pas même toute la ferme, c'est donné parcelle par parcelle.

3390 Ça fait que dépendamment du type de sol - et là, à chaque fois, il y a un agronome qui regarde, et que lui, quand il signe, O.K., comme quoi c'est correct, au point de vue environnement, c'est acceptable, et qui minimise les risques au point de vue environnement.

3395 Ça fait que comme chaque type de sol est différent, chaque espace est différent, même dans un lot vous pouvez avoir des fois dix (10) sortes de sols différents, à ce moment-là c'est ces facteurs-là, et à ce moment-là, c'est là que rentre en compte l'agronome, ce qui n'existe pas dans le temps.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

3400 L'agronome, est-ce qu'il relève du ministère ou il est relié au projet directement? C'est-à-dire que c'est un agronome qui travaille pour le promoteur ou si c'est un agronome que le ministère envoie pour faire ces vérifications-là?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3405 C'est un agronome qui est relié au producteur. Qu'il soit un club-conseil, un agronome du ministère de l'Agriculture ou un agronome privé, l'agronome de par sa responsabilisation, de par son expertise en fait, doit...

3410 **PAR M. GASTON HERVIEUX:**

Et à ce moment-là, concrètement, puisque vous avez toute une démarche supposée et scientifique, comment vous pouvez intervenir, de quelle façon vous intervenez lorsque se produit un problème?

3415

Est-ce que vous faites réduire le nombre d'animaux, vous faites quoi, est-ce que vous avez des procédures de prévues autres que légales bien entendu?

3420

C'est comme vous avez souligné, il peut y avoir des imprévisibles, alors est-ce qu'il y a une démarche qui s'opère dans le cadre de votre plan agro-environnemental pour corriger ces situations-là, si on signale par exemple une contamination de la nappe phréatique, qu'est-ce que vous faites dans ces circonstances-là.

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3425

C'est du cas à cas.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

3430

Mais avez-vous des mesures de prévues pour donner un retrait en partie sur un certificat d'autorisation?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3435

En fait, ce sont les exigences légales. La question, là on tombe dans le système légal, c'est-à-dire...

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

3440

Donc ça veut dire que c'est les agronomes...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3445

S'il vous plaît!

3450

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

Excusez-moi. Ce sont les exigences légales, en fait, qui rentrent en ligne de compte, où de par la réglementation, si quelqu'un respecte pas la réglementation, à ce moment-là ce sont les exigences qui sont reliées aux règlements.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3455                   Avec évidemment, monsieur Hervieux, je pense que vous le sous-entendez dans votre intervention, il y a évidemment des contrôles qui ne sont pas parfaits puisque même tantôt, un autre intervenant, je pense que c'est monsieur Nolet ce matin, qui a indiqué que parfois, le nombre d'animaux autorisés et le nombre d'animaux réels, il y a une différence; et que parfois, le propriétaire, et ça a été dit, allez voir les transcriptions, dans la Beauce par exemple, quand on est allé dans la région Chaudière-Appalaches, ça a été dit très clairement que dans certains cas, il y a des producteurs qui ont un cheptel plus élevé que le cheptel autorisé.

3460                   Et toute cette question-là soulève la question des contrôles et de la capacité qu'on a de contrôler, et des limites du contrôle dans lequel on est.

3465                   Ça va?

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

3470                   C'est beau, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3475                   Juste une vérification, monsieur Émond, là-dessus. Le professionnel, l'agronome qui donne une autorisation, c'est-à-dire qui approuve un plan de fertilisation, il doit le faire, lui, selon des critères et un guide technique qui existe, qui est défini?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3480                   Qui définit les limites dans lesquelles il doit fonctionner, qui est attaché à la réglementation.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

                         Et ce guide-là est produit par le ministère de l'Environnement?

3485                   **PAR M. CAROL ÉMOND:**

                         Oui.

3490                   **PAR LE PRÉSIDENT:**

                         Conjointement avec le ministère de l'Agriculture.

3495                   **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Oui, exactement.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3500

Est-ce que vous avez des cas, est-ce qu'à votre connaissance il y a des cas où il y a des agronomes qui ne suivent pas tout à fait le guide?

3505

Par exemple, l'électricité, vous engagez un électricien, il doit suivre le code; s'il le suit pas, il peut être poursuivi par son ordre. Est-ce que...

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3510

C'est tout récent, le guide est tout récent, ça fait que c'est un système qui est en train de se placer, parce que les modifications réglementaires sont rentrées au 7 avril 1999, ça fait que c'est tout récent.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3515

Est-ce que la profession a un code d'autocensure, d'autocontrôle?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

3520

Normalement, les professionnels sont supposés respecter les lois et les règlements.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est une histoire à suivre!

3525

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

C'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3530

Très bien.

---

**JOHN BURCOMBE**

3540 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour monsieur Burcombe!

**PAR M. JOHN BURCOMBE:**

3545

Bonjour monsieur le Président. C'est John Burcombe, du Mouvement Au Courant, de Montréal. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour participer en effet sur la première audience publique où on discute des impacts de l'agriculture sur l'environnement.

3550 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Sur l'eau!

**PAR M. JOHN BURCOMBE:**

3555

Mais en effet, pour moi, c'est plus large que ça, comme vous voyez.

3560

Et c'est que, pour quelque raison qu'on peut peut-être élaborer, jusqu'à date, même si on a toute cette production porcine en particulier établie au Québec, pour quelque raison, aucun de ces projets n'a jamais été le sujet d'une audience publique devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Alors aujourd'hui, c'est la première fois qu'on a la possibilité de discuter ces sujets en public. Alors je suis très heureux de participer à ça.

3565

Alors j'aimerais peut-être répéter votre question concernant le support pour l'agriculture biologique, au représentant de l'UPA. Qu'est-ce que l'UPA fait pour l'agriculture biologique.

3570

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Alors monsieur Lacasse, est-ce que votre organisation essaie, de son côté, de soutenir ou de développer l'agriculture biologique, ou d'éveiller ses membres à cette dimension-là?

3575

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Bon, je vous dirais, bon, l'UPA ne peut pas avoir la mission de développer ou de mettre l'emphase plus sur un type d'agriculture plutôt qu'une autre.

3580

Je dirais que l'UPA, en général, est très heureuse des alternatives que l'agriculture biologique peut amener, parce qu'on va avoir besoin d'alternatives au niveau agricole, c'est clair. Les modèles, les méthodes conventionnelles se doivent d'être changées.

Est-ce que c'est l'agriculture biologique qui est la seule voie de l'avenir, moi, si j'écoute les producteurs, je dirais que c'est pas la seule voie qui va être privilégiée; je sens plutôt une tendance

à ce que l'agriculture, les pratiques traditionnelles de l'agriculture se transforment de façon à respecter davantage l'environnement, et puis les ressources dans l'avenir.

3585           D'un autre côté, moi, je vous dirais qu'on déplore aussi, à l'UPA, le fait que le développement d'alternatives, qui passe aussi par l'agriculture biologique, se doit d'être encouragé, d'être supporté.

3590           C'est clair qu'on peut pas - toute alternative ou pratique actuelle demande un investissement, au niveau de la recherche, c'est de l'innovation, c'est du transfert qu'on a besoin, transfert technologique à la ferme, et ça, ça demande beaucoup d'investissements.

3595           Alors ça, c'est clair qu'on va se ranger fortement à côté de la Fédération de l'agriculture biologique dans ce sens-là, de façon à ce que ce modèle-là ait un support important pour se développer.

3600           Je pense qu'on est très conscient aussi qu'il y a des opportunités de marché dans ce secteur-là. D'ailleurs, ça faisait partie du recueil qu'on avait déposé à la conférence, au rendez-vous des décideurs en mars dernier, où on établissait un potentiel de développement possible pour un ensemble de productions, dont l'agriculture biologique.

3605           Alors je pense que si ce marché-là, si les consommateurs souhaitent dans l'avenir davantage de produits biologiques, l'UPA va être en appui à ce que ces alternatives de production là puissent se développer.

3610           Et d'ailleurs, je vous dirais aussi qu'à travers le CDAQ, ce que je vous avais présenté un peu ce matin, qui découle des fonds fédéraux, il y a des volets dans ça avec lesquels on peut appuyer des initiatives en production biologique.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3615           Mais c'est parce que l'UPA ayant un très grand pouvoir politique, si l'UPA s'exprime officiellement et fermement en disant par exemple, le ministère de l'Agriculture devrait donner de l'aide à la filière biologique, probablement que ça aiderait pas mal votre deuxième voisin de ce côté-là.

3620

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3625 Monsieur le Président, j'en profiterais pour essayer d'avoir des données peut-être un peu plus précises sur les clubs agro-environnementaux.

3630 J'essaie de tracer la ligne de l'agriculture biologique, parce que monsieur Lafont parlait d'une méthode qui redonne et entretient la vie sans recours à des poisons, donc sans recours à l'arsenal chimique, mais est-ce que les clubs agro-environnementaux, ça peut être associé indirectement à de l'agriculture biologique, quelle est la ligne, est-ce que c'est facile de définir ce qui est biologique et ce qui l'est pas!

3635 Et l'objectif est de cent (100) clubs, il y en a cinquante-sept (57) actuellement, on semble satisfait, mais c'est combien de producteurs qui sont membres de ça sur un potentiel du total des producteurs d'une part.

3640 D'autre part, est-ce qu'il y a des avantages immédiats, là, et je dirais des avantages qui sont fournis par l'inscription, et n'obligent pas à participer aux rencontres de formation et tout ça?

3645 Est-ce qu'aussi, il y a une formation aux nouvelles pratiques culturales de façon rigoureuse et permanente. Parce que si le sarclage mécanique, c'est si bon que ça, et si la rotation des cultures, c'est excellent, et si le recyclage des matières organiques, c'est excellent, pourquoi tout le monde le fait pas!

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3650 Je peux répondre en partie. Moi, je crois qu'il va persister encore une ligne entre la réflexion et puis la mise en pratique de pratiques agricoles qui va découler des clubs agro-environnementaux, par rapport à ce que les producteurs biologiques font. Moi, je pense que les producteurs biologiques font une coche de plus, à différents niveaux.

3655 Exemple, au niveau des clubs-conseils, les clubs agro-environnementaux, le conseil qui va être fait aux producteurs, ce n'est pas de ne plus épandre aucun engrais minéraux sur leur sol; ce n'est pas non plus de ne plus utiliser d'antibiotiques du tout pour soigner les animaux. Alors qu'en agriculture biologique, on se rend jusqu'à ces niveaux-là.

3660 Par contre, ce qui va ressortir des clubs agro-environnementaux, c'est une fertilisation raisonnée. Alors même si l'usage d'engrais minéraux est nécessaire, il ne devra pas se faire en surfertilisation, il devra se faire en fonction du besoin des cultures et du niveau des éléments, des différents éléments, que ce soit l'azote, le potasse ou le phosphore dans le sol, de façon à ne pas créer un risque environnemental.

3665 La même chose du côté des animaux, l'utilisation d'antibiotiques par exemple, bon, peut se faire dans la mesure où on répond, on s'en tient aux normes, aux normes du gouvernement en termes de traces qu'il peut y avoir dans les aliments produits. Et ça, je vous dirais qu'ici, au Québec et au Canada, en ayant toujours eu des normes très sévères à ce niveau-là, ça a quand

même permis de produire, de s'en tenir à des produits d'une très bonne valeur au niveau du produit final aux consommateurs.

3670

Mais c'est clair que dans une approche d'agriculture biologique, on va encore plus loin.

3675

Mais jusqu'à quel point, et c'est là que souvent où il faut faire la part des choses, c'est jusqu'à quel point le consommateur exige ce genre de produit là. Il va l'exiger pour un certain pourcentage du marché, et je pense qu'il faut non seulement y répondre le plus possible, ici au Québec, ça je pense que c'est important ce pourcentage-là, mais si on veut le développer, bien, tant mieux. Je pense que ça fait partie de nos objectifs.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3680

Alors les clubs, il y a, si ma mémoire est bonne, deux mille (2000) membres à peu près, actuellement, sur un potentiel de combien?

3685

Sur la question des clubs, bon, je dirais, pour des producteurs qui sont vraiment concernés, parce que bon, dans certains cas, il y a des producteurs, je prends les producteurs de sirop d'érable qui sont beaucoup moins concernés par cette problématique-là, alors il y a un certain pourcentage de producteurs qui sont pas - alors sur trente-cinq mille (35 000) fermes, il y en a peut-être vingt mille (20 000) qui sont vraiment concernées, alors ce qu'on vise, c'est quatre mille (4000).

Je vous dirai pas qu'on va se contenter du quatre mille (4000), c'est un objectif qu'on s'est fixé au cours des quatre (4) prochaines années.

3690

Mais il faut savoir que c'est une formule collective, qui amène les producteurs à se regrouper et à engager une ressource en commun, ce qui est pas nécessairement une approche toujours très très populaire dans notre société, l'approche collective.

3700

Alors on est pas mal individualiste de nature, ce qui fait qu'il va falloir, à partir de l'expertise qui va se développer autour de ces clubs-là, voir comment on peut rendre le conseil ou l'expertise accessible à l'ensemble des producteurs, les seize mille (16 000) autres producteurs agricoles. Et c'est là-dessus qu'on travaille actuellement.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3705

Donc le potentiel, c'est seize mille (16 000); vous avez un objectif de quatre mille (4000), il y en a deux mille (2000) actuellement?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3710

Au niveau de la formule collective, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3715                   Et il y a un membership à payer, est-ce que c'est uniforme, c'est chaque club qui décide de son organisation, de son financement?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3720                   Oui. D'ailleurs, c'est en évolution.

3725                   Au départ, on visait, bon, de trente (30) à quarante (40) membres par club, mais on se rend compte que les producteurs souhaitent grossir un peu le nombre de membres, aller jusqu'à soixante-dix-quatre-vingts (70-80) membres, de façon à assurer une continuité au niveau de leur conseiller.

3730                   Parce qu'un club de quarante (40) membres, il y a un conseiller, s'il tombe malade ou si, bon, pour toutes sortes de raisons, il doit discontinuer, alors là le club doit se réengager une nouvelle ressource, et il y a toujours une phase d'apprentissage. Alors que si un club a soixante-quinze-quatre-vingts (75-80) membres, ça permet d'avoir un conseiller et demi-deux conseillers (1 ½-2), ce qui fait que ça peut pallier à des départs sans interruption, ou dans une meilleure continuité.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3735                   Et combien ça coûte pour être membre d'un club?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3740                   Ça, ça peut varier un peu, mais actuellement, il y a un programme qui fait en sorte que le producteur paie le tiers des coûts, soit environ cinq cents dollars (500 \$).

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3745                   Et le conseiller engagé, c'est au choix des membres?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3750                   Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

C'est un agronome j'imagine?

3755 **PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Généralement, c'est des agronomes. Ça peut être aussi des techniciens. Mais bon, comme le plan de fertilisation doit être signé par un agronome, ça devient presque obligatoire d'avoir au moins un agronome dans le club.

3760 Par contre, pour les clubs où il y a plus de membres, bon, ils peuvent engager un technicien et puis un agronome.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3765 Et le fait de devenir membre, est-ce que ça fournit des avantages justement pour l'obtention du plan?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3770 Le fait d'avoir un agronome...

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3775 Le fait d'être membre.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3780 D'être membre d'un club, c'est évident, parce que le producteur, bon - actuellement, moi, je vous dirais que globalement au Québec, on manque de ressources pour faire les plans de fertilisation.

3785 Alors vous vous imaginez, là, l'exigence qui est toute nouvelle dans le règlement de 97, qui va obliger quelque vingt mille (20 000) entreprises à procéder à un plan de fertilisation, alors réaliser vingt mille (20 000) plans sur une échelle de quatre-cinq (4-5) ans, alors environ cinq mille (5000) plans par année, c'est tout un défi.

3790 Alors il manque de ressources, ce qui fait que les producteurs qui sont déjà dans des clubs peuvent bénéficier de cette expertise-là pour réaliser leur plan de fertilisation.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

3795

Donc, on peut dire que c'est un moyen économique pour les membres d'un club d'avoir de l'expertise pour réaliser leur plan de fertilisation.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3800

C'est un moyen, oui, c'est un moyen du fait qu'actuellement, c'est supporté en partie par le gouvernement.

Mais je pense qu'il y a pas juste cet attrait-là. Il faut comprendre que les producteurs qui s'engagent dans un club, le club a à répondre à des objectifs, en termes d'adoption de pratiques pour l'ensemble de ses membres, alors les producteurs doivent s'engager à modifier éventuellement leurs pratiques à la ferme.

3810

## PAR LE COMMISSAIRE GENEST:

3810

Est-ce que ça peut aller jusqu'à, par exemple, inviter un expert en santé humaine pour discuter des conséquences pour la santé humaine de l'utilisation, par exemple comme vous disiez tout à l'heure, d'antibiotiques ou d'intrants chimiques dans les cultures?

3815

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Pour le moment, je ne crois pas que les clubs sont allés aussi loin que du domaine de la santé.

3820

Par contre, je sais qu'il va y avoir cinq (5) clubs au Québec qui vont avoir de l'expertise technique pour tenir compte de la faune et des milieux aquatiques, de façon à ce que les pratiques agricoles ou le développement de nouvelles pratiques, dans ces clubs-là, par les producteurs de ces clubs-là, tiennent compte davantage d'un meilleur milieu naturel pour le développement, le maintien de la faune et puis du milieu aquatique.

3825

Alors c'est quand même - encore là, je vous dirais que c'est des nouveautés. Ce qu'on constate, c'est que le club peut se former pour des raisons de fertilisation, mais finalement ça découle sur bien d'autres choses, au fur et à mesure que les producteurs maîtrisent certains éléments

3830

Une fois qu'ils maîtrisent la fertilisation, ils vont être tentés d'aller plus loin pour couvrir d'autres aspects de la protection de l'environnement. Mais il faut voir que ça se fait graduellement, au fur et à mesure que l'expertise aussi va être disponible.

3835

## PAR LE PRÉSIDENT:

Merci.

3840

Monsieur Burcombe.

**PAR M. JOHN BURCOMBE:**

3845

Alors un petit point d'information, je crois que c'est au début des années quatre-vingt, quand j'étais membre de la Fédération des producteurs biologiques du Québec, c'était bien affilié à l'UPA, et je crois que c'était, dès le début, c'était une relation assez tendue, et ça a l'air que c'est encore la même affaire aujourd'hui.

3850

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3855

C'est-à-dire que monsieur Lacasse nous a pas fait mention d'une relation tendue. Elle a peut-être été tendue au début, de sorte qu'ils en sont sortis et maintenant il y a deux (2) organisations différentes, et les relations sont peut-être moins tendues qu'elles étaient. Des fois, la séparation, c'est bon!

**PAR M. JOHN BURCOMBE:**

3860

Je suis pas assez dans le domaine maintenant pour commenter plus que ça.

3865

Alors un autre commentaire peut-être, étant donné que l'agriculture biologique a déjà un système de certification, et l'autre élément qu'on a mentionné, "tracability", je sais pas c'est quoi le mot français pour ça, le fait qu'on peut connaître exactement d'où vient le produit qu'on achète sur la tablette de l'épicerie, alors je suis toujours pas trop convaincu pourquoi l'UPA n'est pas plus intéressée, étant donné que la finalité de cette démarche de sensibilisation et de virage semble être arrivée avec une certification qui est déjà quelque chose qui existe dans l'agriculture biologique.

3870

Mais j'aimerais peut-être demander une question, adresser une question à monsieur Nolet, peut-être qu'il veut pas répondre mais concernant ce fameux "Portrait agro-environnemental" de la production porcine, où on a demandé copie du rapport complet, je sais pas si on l'a reçu, c'est un autre point, mais il y avait dans ce portrait, il y avait question des certificats d'autorisation.

3875

Et c'était pour tenter de voir jusqu'à quel point les productions porcines étaient conformes à leur certificat d'autorisation. Alors le rapport sommaire tente de dire qu'il y avait pas assez d'information, l'information était pas suffisamment fiable pour tirer des conclusions, alors j'aimerais connaître, est-ce qu'il y avait eu au moins, on peut dire quel pourcentage des productions porcines ont eu en effet un certificat d'autorisation conforme à leur production actuelle?

3880

Monsieur Nolet, est-ce que vous pouvez nous parler de votre étude?

**PAR M. JEAN NOLET:**

3885 Honnêtement, c'est pas moi qui a réalisé l'étude dans le cadre du portrait gouvernemental dans le secteur porcin. Et si je me trompe pas, le rapport fait mention de soixante pour cent (60%) des producteurs qui auraient besoin d'un certificat d'autorisation, et de douze pour cent (12%) - attendez un peu, je trouve ça embêtant d'avancer des chiffres...

3890 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Si vous le savez pas, aventurez-vous pas!

**PAR M. JEAN NOLET:**

3895 J'aime autant pas m'aventurer. C'est pas moi qui ai participé à l'étude.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3900 Parce que là, si vous vous avancez, je vous lâcherai pas.

**PAR M. JEAN NOLET:**

3905 Je vais suivre vos conseils.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Si vous avancez, je vous lâcherai pas.

3910 **PAR M. JEAN NOLET:**

Je sais qu'il y a des personnes dans la salle qui pourraient répondre, mais je sais pas...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3915 C'est pour ça que je vais aller voir, monsieur Lacasse a levé la main.

Monsieur Lacasse, est-ce que ce document-là qui est demandé, est-ce qu'il est maintenant disponible, est-ce qu'il est terminé?

3920 **PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Au niveau du portrait?

3925 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3930

Les résultats vont sortir en décembre 99. Alors il faut savoir que l'opération recensement à la ferme, la visite à la ferme est terminée depuis la fin avril, et que là - ah, porcin?

3935

**PAR M. JOHN BURCOMBE:**

Excusez, monsieur le Président, j'ai des questions sur le portrait qui est déjà complété.

3940

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça, vous l'avez déjà. C'est sur le porc que vous voulez?

3945

**PAR M. JOHN BURCOMBE:**

Oui, c'est ça ma question.

3950

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Bon, sur celui du porc, moi je m'aventurerai pas non plus sur des chiffres, mais ce que je tiens à mentionner, c'est que ça a été une décision, c'est un choix qu'on a fait, et on l'a fait aussi dans le cas du portrait général pour l'ensemble des entreprises, c'est de ne pas confronter le cheptel des entreprises avec le certificat d'autorisation qu'il détient.

3955

Les raisons de ça, au départ, nous ce qu'on souhaitait, c'était de pouvoir entreprendre une discussion et une réflexion avec chacun des producteurs au Québec, qu'ils soient porcins ou autres, et pour ça, on ne devait pas s'en aller là pour jouer à la police; c'est le ministère de l'Environnement qui doit faire en sorte que le cheptel détenu est en conformité avec les certificats d'autorisation, et on ne voulait pas, avec le recensement, se substituer au ministère de l'Environnement, de façon à ce que le producteur, finalement, au lieu de rejoindre quatre-vingt-quatorze (94%) ou quatre-vingt-seize pour cent (96%) je crois, dans le cas du porc, et quatre-vingt-huit pour cent (88%) pour ce qui est de l'ensemble des entreprises, on aurait peut-être ouvert la porte à cinquante pour cent (50%) des fermes parce que les producteurs auraient perçu ça comme une démarche d'application de réglementation.

3960

Alors évidemment - par contre, d'un autre côté, ce qu'on détient actuellement, ce qu'on va détenir, c'est l'ensemble du cheptel qui est détenu au Québec et en même temps de voir comment on peut disposer ou comment on peut valoriser l'ensemble des rejets de ce cheptel-là au niveau du Québec et dans certaines régions.

3970                   Alors je pense qu'on va avoir beaucoup d'informations pour avoir une approche de régulation ou d'harmonisation entre les productions animales et végétales, mais pas dans une approche réglementaire.

3975                   Alors ça me surprendrait qu'on aurait de l'information qui découle du portrait porcin qui donne des indications en relation avec l'émission des certificats d'autorisation, parce que c'était pas l'approche préconisée au départ.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3980                   Est-ce que ça veut dire, monsieur Lacasse, une petite question méchante, que si en allant comme ça, vous avez eu quatre-vingt-dix-sept pour cent (97%) et qu'autrement vous en auriez eu peut-être cinquante pour cent (50%), est-ce qu'on peut conclure qu'il y en a quarante-sept pour cent (47%) qui dépassent leur permis?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3985                   3985                   Là, je vous dirais que vous interprétez pas mal mes chiffres.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3990                   3990                   C'est un calcul un peu simpliste.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

3995                   3995                   Je le croirais.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4000                   4000                   Quand votre étude sera terminée, vous avez dit, on saura le cheptel global. Et à ce moment-là, si on veut savoir la partie de délinquance, il faudrait faire la compilation des cheptels autorisés par rapport à la totalisation des cheptels réels, c'est ça que vous nous dites, là?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

4005                   4005                   Oui. Bien, ce sera possible.

4010                   4010                   Mais je vous dirais qu'entre-temps, ça n'empêche pas le ministère de l'Environnement de faire de l'inspection, ce que vous disiez, du contrôle. Parce que d'une façon plus individuelle, c'est l'approche qui est possible actuellement.

Mais nous, d'une façon plus collective, plus globale, on va être en mesure, dans certaines régions, de voir quels problèmes on a à gérer d'une façon plus précise.

4015 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Si vous permettez une analogie grossière, ça c'est un problème complexe que celui des autorisations et de la réalité. Un des domaines dans lequel on en a eu beaucoup, c'est l'immigration par exemple. On sait qu'il y a un certain nombre d'immigrants dits irréguliers, qui sont ici mais qui ne sont pas officiellement reçus comme immigrants, et il y a toujours une part d'illégaux, bon. C'est un phénomène social considérable.

4020 Est-ce qu'au ministère de l'Environnement, on a une idée de la distance entre les unités animales autorisées officiellement et la réalité; est-ce que la réalité dépasse les autorisations de dix pour cent (10%), de vingt pour cent (20%), de trente pour cent (30%)? Est-ce qu'on est devant un phénomène général, est-ce qu'on est devant un phénomène au contraire plutôt circonstancié?

4025 Dans la région de la Chaudière, on l'a évoqué de manière très claire, les gens avaient pas de gêne à dire que la réalité dépassait l'autorisation.

4030 Est-ce que là-dessus, monsieur Émond, vous avez des informations?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4035 Le seul cas connu là-dessus, c'est celui de Chaudière-Appalaches où en fait, il y avait, dans le cas des porcheries, c'était vingt-neuf pour cent (29%) de plus de porcs que la partie autorisée.

4040 C'était une enquête qui avait été faite de façon volontaire par les producteurs eux-mêmes, par une organisation de la région, mais les producteurs eux-mêmes avaient répondu.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Avez-vous des données semblables sur le poulet et sur le boeuf?

4045 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Pas à ma connaissance, pas dans mon domaine; personnellement, j'ai aucune connaissance.

4050 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Dans la vache laitière, ça semble guère possible, d'après la structure de la production.

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4055

Ce qui arrive, c'est que dans la vache laitière, la plupart du temps les gens étaient déjà existants avant les certificats, et à ce moment-là ils ont pas nécessairement de certificat. Les gens viennent chercher un certificat s'ils font des changements.

4060

Et à ce moment-là, si on regarde l'ancienne réglementation, il pouvait y avoir une augmentation jusqu'à vingt-cinq (25) vaches de plus, avant de demander un certificat.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4065

Et puis on a le contrôle par les quotas de lait, aussi.

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4070

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Tremblay, vous avez pas d'information sur ça?

4075

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

Non.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4080

Monsieur Émond, au niveau des autres régions du Québec, vous avez aucune donnée?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4085

À ma connaissance, non.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

4090

Peut-être une petite question, monsieur le Président, si vous permettez.

4095

Monsieur Lacasse, tout à l'heure vous avez dit que la connaissance que vous aurez à ce moment-là sera relativement globale, par région. Est-ce qu'à votre avis, monsieur Émond, ces données seront suffisantes pour le ministère de l'Environnement, afin de déterminer le taux de délinquance?

Et ma deuxième question, est-ce que vous serez en mesure d'agir à ce moment-là, faire la job de policier dont parlait tout à l'heure monsieur Lacasse?

4100 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Je suis pas en mesure de dire si ça va être suffisant, je ne connais pas assez comment le portrait a été fait.

4105 Par contre, la seule façon de pouvoir le vérifier, c'est de faire le contrôle systématique, place sur place, pour pouvoir le faire. C'est la seule et unique méthode, d'aller voir sur place.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

4110 Et alors, est-ce que vous êtes en mesure de le faire?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4115 C'est que présentement, vous savez, à la table de concertation, il y a eu du travail de fait là-dessus, sur la question de contrôle, d'améliorer le contrôle sur le terrain pour faire une vérification davantage sur le terrain, et la table de concertation, présentement, est à regarder, à réfléchir sur cette méthode, à voir, à faire un système de réflexion sur cette méthode.

4120 Et le ministère est à réfléchir aussi sur la méthode de contrôle, parce que c'est un peu ce que monsieur Beauchamp disait tantôt, il y a des récalcitrants, il y a des gens qui étaient déjà là, qui ont pas besoin de certificat, il y en a qui ont des certificats et qui sont pas nécessairement selon les certificats.

4125 Il y en a qui ont demandé des certificats, qu'ils n'ont plus la réalité, c'est-à-dire le certificat est plus élevé parce qu'ils ont diminué, alors c'est tout - mais chaque cas, à chaque fois que quelqu'un, un inspecteur sur le terrain va sur le terrain, à ce moment-là il fait la vérification cas par cas.

4130 Et dans certaines régions, il y a des vérifications beaucoup plus complètes sur le terrain.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Nolet.

4135 **PAR M. JEAN NOLET:**

Moi, ce serait pour ajouter un élément de réponse à ce que demandait monsieur, et peut-être que monsieur Lacasse pourra me corriger si je me trompe, mais si je me trompe pas, dans le rapport qui a été produit à la suite du portrait dans le secteur porcin, à défaut d'avoir de

4140 l'information sur le respect du certificat d'autorisation, il y a de l'information sur les ententes d'épandage, sur les producteurs qui jugeaient avoir besoin d'ententes d'épandage, et sur le nombre de producteurs ou le pourcentage de producteurs qui étaient parvenus à obtenir les ententes d'épandage dont ils avaient besoin.

4145 Est-ce que c'est possible, ça, monsieur Lacasse?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

4150 Oui. D'ailleurs, c'est toujours un peu embêtant de faire circuler des chiffres comme de quoi, bon, les producteurs auraient plus de cheptel que leur certificat d'autorisation, je dis pas que c'est correct, c'est pas ça que je veux dire, sauf que je pense que ce qui est encore plus important, c'est de savoir comment ils disposent des rejets de ces animaux-là, et est-ce qu'ils ont les superficies à la fois propriétaire en location ou en entente d'épandage.

4155 Et ça, ces informations-là, on va les avoir, on va les obtenir par le portrait et nous, on considère que c'est de l'information qui est plus pertinente, si on veut amener les producteurs dans une approche qui peut les amener à régulariser leur situation.

4160 Il y a quand même une mise en garde que je ferais, moi. C'est que, vous savez, nous on croit qu'avec la stratégie qu'on a mise en place, le portrait, ça va devenir une source de motivation, de mobilisation des producteurs autour de toute la question environnementale. Et c'est très facile de démotiver des gens lorsque - ou je dirais que c'est souvent à peu près impossible de motiver des gens par l'approche réglementaire.

4165 Alors notre stratégie est basée, je le répète, sur l'information, la formation des producteurs, et dans ce sens-là, moi je mets en garde qu'on utilise l'information qui découle du portrait, parce que rapidement les producteurs vont s'en rendre compte, et je pense que ça pourrait démotiver d'une façon importante les producteurs.

4170 Je pense qu'il faut être conséquent, il faut être concordant avec l'approche qu'on a mise en place, qu'on a amené les producteurs, et il faut pas changer les règles du jeu en cours de route, parce que rapidement on va se rendre compte que les producteurs vont se braquer, et on pourra pas aller plus loin.

4175 En tout cas, pour nous, c'est très clair que notre approche, elle va devoir être persistante jusqu'à la fin, et non pas qu'elle dévie.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4180 Écoutez, qu'à votre niveau, cela soit dit, je le comprends bien, d'autant plus que vous représentez les agriculteurs et ça, c'est tout à fait cohérent.

Un de vos collègues est venu à Saint-Jean-sur-le-Richelieu nous faire exactement la même remarque, c'est un président local de l'UPA, qui nous a fait exactement la même considération, et on comprend ça.

4185

Ce qu'il faut comprendre par ailleurs, c'est qu'on se situe dans un conflit de société, sur lequel constamment les gens sont venus se plaindre, dans toutes les régions, de la production agricole et de son impact sur l'eau.

4190

Alors autant je comprends qu'à l'interne, il faut pas démobiliser le producteur qui essaie de gagner sa vie, qui est dans un univers troublé et qui essaie de s'amender, autant par ailleurs il faut tenir compte du conflit social et du stress que cela occasionne dans la société. Les gens sont constamment venus nous voir pour dire, on peut-tu faire plus de règlements, plus de contrôles, plus d'interventions, plus de condamnations si besoin est, parce que les gens ne tolèrent plus que l'eau soit transformée ou polluée par une production intensive.

4195

Alors comme il y a un conflit social, on essaie de comprendre les arguments de part et d'autre, et on comprend très bien le point de vue que vous défendez à ce niveau-là. Sauf que, quelle est la juste mesure entre la rigueur de la contrainte étatique et des contrôles étatiques et, de l'autre côté, la dynamique ou la stratégie de motivation, de mobilisation ou d'auto-implication des producteurs.

4200

Alors c'est ça l'espèce de stress sociétal dans lequel on est, et qui est une des dynamiques de l'audience actuellement.

4205

Ça va, monsieur Burcombe?

**PAR M. JOHN BURCOMBE:**

4210

J'aurais une autre question, mais je vais laisser la place à d'autres.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4215

Oui, O.K. Passez derrière madame, ce sera pas très long.

---

**ANOUK THIBAULT**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4220

Madame Thibault.

**PAR Mme ANOUK THIBAULT:**

4225        Oui, je vais essayer de faire ça vite. Monsieur Lacasse a répondu déjà, bien, a parlé comme pour moi tantôt, donc je le répéterai pas.

4230        Quelque chose peut-être pour monsieur Genest, parce que quand je faisais la file, vous avez dit quelque chose qui m'a un petit peu fait bouillir les oreilles, on se connaît pas mais est-ce que vous connaissez la culture sur brûlis?

4235        De la culture sur brûlis, en tout cas c'est quelque chose que moi, j'ai connu dans un village en Afrique, et puis la problématique justement du milieu, c'était que pour arriver à produire quelque chose, et faire de l'argent et de la nourriture pour se nourrir, ils coupaients les arbres, ça faisait pousser à peu près des graminées haut comme ça qu'ils appelaient la brousse, et puis pour se débarrasser de ça, plutôt que de l'enlever soi-même, comme ça, c'était beaucoup plus facile de mettre le feu en temps de sécheresse, donc ça faisait des feux de brousse, et puis eux pendant ce temps-là pouvaient dormir quelques jours, et ils leur restaient seulement à travailler le sol et puis à planter des graines.

4240        Donc quelque part, des fois, on se dit, bien, ça coûte pas mal moins cher en énergie d'utiliser cette méthode-là, même si elle est destructrice.

4245        Parce qu'en tout cas, vous disiez tantôt, bien, si ça fonctionne le désherbage mécanique, comment ça se fait qu'on prend encore des désherbants chimiques. Bien, c'est un petit peu ça, c'est parce que, pourquoi engager une personne pour le faire, quand on va payer une poche de je sais pas quoi et l'herbe poussera plus.

4250        Et puis l'autre truc, je vais m'arrêter dans peut-être trente (30) secondes, c'est que quand on demande, quand les payeurs de taxes et tout ça demandent plus de lois, plus de normes, plus de protections sur la qualité de l'eau et tout, et tout, et puis qu'on veut restreindre comme ça les producteurs de toutes sortes de choses, bien, est-ce qu'ils voudraient payer aussi plus cher le produit qu'ils achètent au lieu de l'acheter aux États-Unis pas cher.

4255        **PAR LE PRÉSIDENT:**

Tout à fait, tout à fait. Les cercles sont pervers parfois.

4260        

---

 **JEAN-GUY DESPAUX**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui monsieur!

4265        **PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4270 Monsieur le Président, madame Galichan, monsieur Genest, j'aurais quelques questions sur le sujet de la pollution diffuse à vous poser.

4275 Parce que ce matin, on a mentionné qu'évidemment, la lutte à la pollution diffuse, c'est le problème principal.

4280 Le Québec a promulgué, il y a quelques années, une deuxième politique de protection des berges au moyen des bandes riveraines. Quel est le taux de conformité par secteur, municipal, agricole, forestier, et est-ce que la politique, dans les différentes régions, quelle est la politique, le résultat de cette politique-là dans différentes régions du Québec!

4285 Est-ce que nos experts ont une réponse?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Nos experts sont pas sur ça.

4285 **PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4290 Ce que j'aimerais savoir aussi, à quoi tient, s'il y a des différences, parce que sûrement qu'il y a des différences dans certaines des régions, à quoi ça tient les différences, le cas échéant?

4300 Je formule quand même ma question, parce que si on a une réponse, tant mieux; si on n'en a pas, bien, je veux qu'on en prenne note.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4305 Vous me parlez de politiques de protection des berges et les taux de conformité par secteur?

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4310 Oui, municipal, agricole, forestier.

4315 Parce que vous savez sûrement que lors des premiers schémas d'aménagement des MRC, on a eu une première politique pour la protection des berges. Là, on est dans une deuxième révision donc des schémas d'aménagement, on est dans la deuxième politique de protection des berges au moyen des bandes riveraines.

4320 Quel est le taux de conformité par secteur, actuellement, au municipal, en agriculture, en foresterie, à la politique, quel est le résultat de cette politique dans les différentes régions du Québec. C'est la première partie de ma question.

Parce que si on dit que la pollution diffuse, c'est un problème principal, on doit sûrement se baser sur des données factuelles.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4315

Je vais vérifier mais - monsieur Émond, avez-vous des données là-dessus?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4320

Non. Parce qu'il y a juste un point, sur la question de pollution diffuse, pollution diffuse ça veut dire qui vient surtout par la question de pluviométrie, par la pluie et qui, en fait, prend les fossés. Parce que souvent, ça prend les fossés et il y a une partie aussi qui peut passer par les bandes riveraines, il y a une partie, une certaine partie.

4325

Sur cette politique, cette politique en fait je suis pas expert là-dessus, mais cette politique-là est à être appliquée par les municipalités, je crois.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4330

Alors ça, on a eu de nombreux échanges sur la Politique de protection des rives, j'essaie juste de voir, premièrement au plan des termes, la pollution diffuse, elle vient principalement des épandages, des épandages et de l'utilisation de pesticides?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4335

De pesticides, c'est ça, des engrains chimiques et de l'épandage d'engrais de ferme.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4340

Elle est provoquée, elle est accélérée par le drainage agricole qui, lui, accélère la circulation de ces choses-là, et en termes de matières en suspension, par exemple, le drainage contribue considérablement à véhiculer?

4345

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4350

Le moyen de transport, justement, ce sont les fossés. Et puis la bande riveraine, quand l'eau passe par la bande riveraine, peut servir dans certaines occasions à tout simplement filtrer une partie des fertilisants et des matières en suspension, qui peut rester là, lorsque ça passe par la bande riveraine.

Mais la bande riveraine doit être d'une certaine largeur, pour qu'elle puisse être efficace.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4355

O.K.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4360

Quand on parle de largeur, c'est quoi, un (1) mètre, trois (3) mètres?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4365

Il y a des études qui ont été faites, et on parle de dix (10) mètres en fait pour être efficace au point de vue largeur; la largeur qui devrait être, ça devrait être de l'ordre de dix (10) mètres.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4370

Ma deuxième question, c'est: comment le ministère de l'Environnement explique-t-il le fait que sa Politique de protection des berges et de la lutte à l'érosion n'exige pas l'installation des trappes à sédiments, de même d'effets de végétaux, avant que l'eau des ruisseaux artificiels, c'est-à-dire ceux qui sont creusés, les fossés verbalisés c'est-à-dire municipaux, et de simples fossés n'atteignent les cours d'eau?

4375

Parce que c'est ça la pollution diffuse, c'est le fait qu'on contrôle mal la venue des cours d'eau.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4380

Expliquez-moi le concept de trappes à sédiments.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4385

Bon, il faut savoir que dans certains états américains, il existe un règlement à l'effet, que ce soit un cours d'eau municipal, ou d'un état, ou même un simple cours d'eau intermittent d'un privé, il doit y avoir absolument, à une certaine distance du cours d'eau principal, une trappe à sédiments pour capter toutes les particules fines qui peuvent venir dans ce cours d'eau et qui peut évidemment affecter le cours d'eau principal.

4390

On m'explique même qu'en Alberta, depuis 1951, il existe un règlement à l'effet que dans un cours d'eau, on peut mettre une espèce de coton-jute à terre, et s'il vient plus qu'une certaine quantité de matières fines, on peut avoir à payer amende. Donc c'est vraiment un contrôle pour éviter la venue, dans nos cours d'eau, des sédiments.

4395

On connaît l'effet que ça peut avoir sur nos cours d'eau importants.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4400 On nous a expliqué, dans l'audience, que certaines de ces pratiques-là sont mises en oeuvre dans le cas du drainage forestier par exemple. Dans le cas du drainage forestier, il prévoit une espèce de processus non pas de jute dans un chose, mais d'un chose à sédiments pour permettre de l'atténuation de la modification dans le cours d'eau.

4405 On peut vérifier au niveau agricole si cette technique-là - monsieur Émond, est-ce que vous la connaissez, est-ce qu'elle est mise en oeuvre dans certains cas?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4410 Jusqu'à date, c'est un peu, c'est pour ça que je l'ai soulevé à matin dans l'état de situation, où les méandres, les marais, les marécages avaient été enlevés lorsque le creusage des cours d'eau s'est fait dans les vingt (20) ou trente (30) dernières années.

4415 Et puis la réglementation, à l'heure actuelle, a visé l'entreposage des fumiers, parce que ça coulait directement dans les cours d'eau. En deuxième étape, elle a visé les plans agro-environnementaux de fertilisation pour que les quantités qui soient mises sur les sols soient des quantités acceptables.

4420 Et puis la réglementation s'est rendue jusque-là, à l'heure actuelle, c'est le point où elle est rendue. Et puis...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Son premier point, c'était quoi?

4425 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

L'entreposage. C'est pour arrêter, autrement dit, les charges très importantes qui vont vers les cours d'eau.

4430 Parce que même si on mettait des marais, des marécages ou des choses comme ça, ils seraient vite engorgés, rapidement engorgés.

4435 Ça fait que ces systèmes de filtration, qu'on peut dire de polissage, sont intéressants à partir du moment où les charges sont assez faibles pour pouvoir les utiliser comme polissage.

Mais si on les utilise comme traitements, à ce moment-là ils vont vite s'engorger, et ça va prendre, ça risque de prendre des marais ou des marécages qui sont très très très importants.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

4440

Mais est-ce que, monsieur Émond, monsieur Tremblay parlait ce matin des systèmes à pendillards, est-ce que les modes d'épandage peuvent vraiment changer quelque chose, s'il y a un excellent système de drainage, ça s'égoutte avec une vitesse incroyable vers les cours d'eau?

4445

Est-ce que le fait de pas dépasser la ligne de plus que tant de centimètres, ça peut changer quelque chose?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

4450

Non, ça a pas d'effet sur ça. C'est que le système à pendillards est intéressant, prenez comme pour les odeurs, pour diminuer les odeurs, ça c'est intéressant.

4455

Par contre, au point de vue quantité qui sont mises sur le sol, il est clair que - vous comprenez que c'est avec toute l'année, en fait, où il y a des pertes; et les pertes, c'est un pourcentage de ce qu'il y a sur le sol. Et puis c'est beaucoup plus fonction de la charge qui est dans le sol que la méthode que vous lui mettez.

4460

Il y a un autre facteur qui rentre en ligne de compte, c'est la charge et aussi la période où vous le mettez. C'est que si vous le mettez au printemps, si vous mettez l'engrais au printemps et que les plantes l'utilisent, à ce moment-là ça va être beaucoup plus efficace que si vous le mettez à l'automne, et vous avez les pluies d'automne après. Ça fait qu'à ce moment-là, vous avez une perte beaucoup plus grande, si vous mettez à l'automne, parce que vous avez toutes les pluies d'automne, l'hiver où c'est à peu près gelé, mais lorsque le dégel se fait, les pluies sont importantes, le dégel est important, à ce moment-là il y a un système d'eau important qui va reporter les particules et les fertilisants vers les cours d'eau.

4465

Ça fait qu'au point de vue charge annuelle, vous allez en avoir beaucoup plus avec ces méthodes-là.

4470

Mais si on revient aux marais et aux marécages, si les charges dans les sols sont aussi importantes qu'on voit, même si on mettait des marais, ils seraient vite engorgés.

Par contre, le système de polissage, comme le soulève monsieur, est très intéressant.

4475

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

Évidemment, les trappes à sédiments, ça doit être entretenu, ça doit être vidé à l'occasion.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4480

Bien sûr.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4485       Et comme je vous disais tantôt, aux États-Unis, ça devient une responsabilité d'un simple citoyen, si on a un cours d'eau sur un terrain privé.

4490       Dans le même ordre d'idée, certains agriculteurs disent que la mise en place de bandes riveraines suffisantes va leur coûter cher. Est-ce que quelqu'un a évalué l'impact économique positif de mettre fin à l'érosion par des bandes riveraines et des trappes à sédiments?

      Je pense que si on veut venir à bout de la pollution diffuse, c'est vers ça qu'on doit se diriger.

4495       **PAR LE PRÉSIDENT:**

      O.K. Monsieur Lacasse veut intervenir là-dessus.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

4500       Nos travaux, à la table de concertation que Carol Émond faisait référence, on s'est attardé beaucoup à toute la question de la protection par les bandes riveraines. Moi, je pense que ce qui est important, lorsqu'on parle de pollution diffuse, il y a d'abord une question de surfertilisation, je pense que si on arrivait à ne plus fertiliser les sols, fertiliser exactement en fonction des besoins, on réduirait de façon importante le risque de pollution diffuse.

4505       L'autre élément, c'est je dirais la fixation ou la stabilisation des berges. Et ça, évidemment, ça passe par les bandes riveraines.

4510       Mais lorsqu'on parle de dix (10) mètres, il y a pas besoin de dix (10) mètres pour fixer la berge. Là, à dix (10) mètres, c'est vraiment parce qu'on veut que la bande serve de filtre. Mais je pense que le filtre serait sûrement très important dans le cas où il y a surfertilisation, mais dans la mesure où il y a une fertilisation qui est raisonnée, on a besoin simplement d'une fixation des berges pour éviter que le sol s'en aille dans le cours d'eau avec les éléments de fertilisation.

4515       Et dans ce sens-là, comme ça devient, je dirais c'est assez illusoire de penser qu'on pourrait appliquer dix (10) mètres, de toute façon, au Québec, de tous les cours d'eau, il y a tellement de cours d'eau au Québec, ça retrancherait une superficie incroyable de sol, et jusqu'à quel point ce serait efficace lorsque notre objectif, on peut l'atteindre par une fertilisation davantage raisonnée, et la fixation des berges peut se faire par une bande de un (1) à trois (3) mètres, dépendamment de la grosseur du ruisseau.

4525       À ce moment-là, c'est plus dans ces ordres-là que les discussions se font, et puis je pense que ce serait beaucoup plus raisonnable dans la mesure où c'est bien appliqué, c'est bien contrôlé par la suite.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

Mais, à condition que ce soit bien fait, est-ce qu'il y aurait pas des avantages qui égaleraient les inconvénients?

4530

Je comprends ce que vous m'expliquez, là, mais je vous donne un exemple entre autres, sur certains cours d'eau, est-ce qu'il y aurait pas lieu de faire comme on préconise sur les bords de lacs, une espèce de reboisement des rives, quitte à ce que ce reboisement-là serve à mieux tenir la berge et aussi peut-être, éventuellement, servir de brise-vent dans certaines occasions.

4535

Mais je pense que ce serait intéressant d'avoir, de faire un calcul, savoir, entre ce qu'on a actuellement et une éventuelle politique qui nous dirait, bon écoutez, on règle deux (2) choses du même coup, à protéger davantage et faire le calcul, savoir est-ce qu'en bout de ligne, sur un horizon d'un (1) à trente (30) ans, si on fait le calcul, est-ce qu'on n'est pas mieux d'être prévenant que d'avoir la situation actuelle.

4540

**PAR LE PRÉSIDENT:**

J'ai vu que monsieur Nolet s'est avancé là-dessus. Allez-y!

4545

**PAR M. JEAN NOLET:**

Bien, à titre d'économiste, je peux pas faire autrement que d'avoir envie de réagir à votre suggestion.

4550

Évidemment, ce serait intéressant de la réaliser, votre étude...

4555

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Y a-t-il un subventionnaire dans la salle!

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4560

Êtes-vous intéressé?

4565

**PAR M. JEAN NOLET:**

Éventuellement.

Mais je peux pas m'empêcher quand même d'émettre le commentaire suivant, c'est que dans le cas que vous rapportez, les avantages des bandes riveraines seraient nécessairement d'abord collectifs, et les coûts de la mise en place de la bande riveraine seraient privés.

4575 Il faudrait là nécessairement imaginer des mécanismes de transfert vers le producteur, pour que le producteur y trouve son compte, même si c'était avantageux au point de vue économique global de faire ces interventions-là.

4580 Et ce qu'on a tendance à voir depuis quelques années avec la course au déficit zéro, c'est  
pas tellement un intérêt grandissant pour les transferts vers les particuliers.

## PAR LE PRÉSIDENT:

Juste un point que je voulais surveiller sur ce point-là, monsieur Lacasse, comment réagissent, c'est-à-dire non pas la bande riveraine, mais au fond, depuis un certain nombre d'années, les travaux d'intervention on été renvoyés dans les municipalités, et ça pose tout le problème de l'entretien de ces travaux-là et de la mise en place d'une technologie qu'on a suggérée dans l'audience, et qui s'appelle celle du tiers inférieur et de la revégétalisation des berges des ruisseaux qui ont été travaillés, des canaux qui ont été mis en place, etc., comment réagissent les gens de votre milieu à l'égard de cette idée, au lieu de toujours chercher à creuser encore plus creux le fossé, de viser des formes de revégétalisation de ces fossés-là pour qu'ils se stabilisent, que l'érosion soit moindre, etc.?

Est-ce que le milieu, là-dessus, évolue?

4600 PAR M. CHRISTIAN LACASSE:

Bien moi, je dirais que l'objectif, lorsqu'on parle de drainage et d'égouttement agricole, c'est de faire en sorte qu'on puisse conserver des bonnes conditions de pratiques agricoles ou des bonnes conditions de cultures.

4605 Si la méthode, les nouvelles méthodes employées permettent non pas de systématiquement creuser les cours d'eau, mais davantage de fixer les berges de façon à ce qu'ils se remplissent pas, et puis que le résultat, c'est que le cours d'eau s'égoutte bien quand même, on n'aura pas de problème avec ça.

Et puis d'ailleurs, moi je pense que la façon que les nouvelles techniques qui ont été employées pour creuser le cours d'eau font en sorte que les berges, en tout cas les cours d'eau se remplissent moins vite.

4615        Mais vous comprenez le principe. C'est qu'évidemment, si on ne creuse plus les cours d'eau, qu'on ne les entretient pas, on vient anéantir des efforts considérables qui ont été faits pour améliorer l'égouttement des sols agricoles et améliorer, surtout favoriser de meilleures cultures au Québec.

4620        Il y a des plantes qui peuvent absolument pas vivre avec un sol pas bien égoutté, et c'est des plantes avec lesquelles ça nous a permis d'être compétitifs. Le jour où on peut plus avoir accès, on peut plus utiliser ces plantes-là, on est hors course, ça c'est clair. Alors ça, je pense que c'est très important de tenir compte de ça.

4625        Nous, ce qu'on trouve malheureux, c'est qu'en fait il y a eu une période où je pense que l'entretien des cours d'eau se faisait d'une façon plus systématique, aujourd'hui, bon, nous on s'inquiète de l'expertise. Parce qu'au ministère de l'Agriculture, on avait développé une bonne expertise pour l'entretien des cours d'eau, cette expertise-là tend à disparaître, étant donné que la responsabilité n'incombe plus.

4630        Alors il va falloir, à travers l'approche qu'on va préconiser dans l'avenir en termes d'entretien des cours d'eau, que l'expertise ou, en tout cas, que les données qui sont utiles pour poursuivre l'agriculture, ou en tout cas que les besoins au niveau du drainage agricole soient présents dans l'approche qui va venir au niveau de l'entretien des cours d'eau.

4635        Si on entretient les cours d'eau juste pour égoutter les routes, c'est clair qu'on va avoir des problèmes d'agriculture majeurs au Québec. Alors il faut prévoir, dans l'entretien de ces cours d'eau là, maintenir un bon égouttement des sols, c'est fondamental.

4640

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4645        Et quand vous parlez de perte de l'expertise au niveau du MAPAQ, expertise dans quoi en particulier, quel type d'expertise?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

4650        Bien je dirais, lorsqu'il y avait un programme d'entretien des cours d'eau au ministère de l'Agriculture, il y avait évidemment des ressources humaines qui étaient attribuées à ce programme-là, alors il fallait qu'il y ait des plans de faits pour prévoir un bon entretien des cours

d'eau. Évidemment, avant de creuser un cours d'eau, il y avait une analyse qui devait être faite sur, bon, comment ce creusage-là doit se faire en fonction du meilleur égouttement du sol.

4655

Bien, cette expertise-là, avec le retrait du ministère de l'Agriculture, tend à s'en aller. Alors où on la retrouve actuellement, elle est pas au niveau municipal, cette expertise-là, elle a pas été transférée, elle a pas été rapatriée par le monde municipal. C'est des gens qui sont plus en fonction, là.

4660

Alors nous, c'est ça qui nous préoccupe, c'est qu'à chaque fois qu'on veut prévoir l'entretien d'un cours d'eau, il faut que les producteurs eux-mêmes fassent la démonstration qu'il y a un besoin d'égouttement du sol agricole. Mais c'est pas nous, non plus, qui a rapatrié les ressources du ministère, à l'UPA, alors on n'a pas cette expertise-là.

4665

On a notre connaissance de producteurs agricoles, nos pratiques, on sait qu'à des places il y a un manque d'égouttement, mais on n'est pas capable d'appuyer ça avec une étude ou des données spécifiques.

4670

Alors l'expertise humaine et puis technique, c'est inquiétant, au niveau de l'égouttement des sols.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

4675

Monsieur Tremblay, est-ce que cette expertise-là est à la retraite ou les gens qui faisaient ça sont répartis dans d'autres secteurs, ou qu'est-ce qui est arrivé?

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

4680

C'est déjà depuis 92 ou 93 que le ministère - peut-être juste rappeler que la juridiction sur les cours d'eau municipaux a toujours été une responsabilité municipale. Le ministère intervenait au nom et pour le compte des municipalités, et comme monsieur Lacasse dit, au niveau technique il y avait la confection et le suivi des plans, et le suivi des travaux que les entrepreneurs réalisaient.

4685

Cette expertise-là, au MAPAQ, il y en a encore quelques ressources, au MAPAQ, qui travaillent avec d'autres organisations au niveau des guides et des divers comités techniques, parce qu'on a produit des guides avec des mesures d'atténuation sur les impacts.

4690

Mais il y a une partie de ces ressources-là, effectivement, qui est à la retraite.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

4695

Et est-ce que cette expertise que vous avez écrite, d'après ce que vous me dites, ou en documentation, tenait compte de l'ensemble des besoins des écosystèmes, ou uniquement de l'objectif d'écoulement en vue de la production agricole?

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

4700 Ces guides-là tenaient compte de mesures de mitigation et de mesures d'atténuation des impacts négatifs sur la qualité des milieux.

Et je pense que ce document-là vous a été déposé.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

4705 Voulez-vous rappeler le titre?

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

4710 "Guide d'analyse et de confection de cours d'eau en milieu agricole, d'aménagement de cours d'eau en milieu agricole".

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4715 Oui, ça va.

Madame Gallichan.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

4720 Monsieur Lacasse, est-ce que je dois comprendre dans votre propos précédent que vous n'aimez pas ou ça cause des problèmes au niveau des producteurs, des productions plutôt, que cette méthode qui nous fut expliquée par un représentant du ministère des Transports dans l'aménagement des fossés et qui, je pense, on peut appeler ça la méthode du tiers inférieur?

4725 Est-ce que ce que vous avez expliqué il y a quelques instants, c'est que vous nous laissez entendre que cette méthode-là ne fait pas votre affaire?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

4730 Regardez, je suis pas très familier avec la méthode que vous énoncez là. Moi, je vous dirais - si vous me l'expliquez, je vais sûrement mieux la comprendre - mais je vous dirais qu'où on a été confronté les dernières années avec en particulier le ministère des Transports, et dans certains cas les municipalités, c'est que lorsque finalement, le besoin pour entretenir un cours d'eau venait plus d'un bon égouttement du chemin, dans le fond si l'égouttement par les cours d'eau fait en sorte de maintenir, de garder à l'abri la route, garder pour éviter le gel et puis éviter que la route devienne dans un lieu trop humide, c'était convenable et ça devenait - à ce moment-là, nous, on avait le fardeau de la preuve de démontrer que le cours d'eau aurait avantage à être creusé un peu plus pour favoriser un meilleur égouttement des sols.

4740                   Alors c'est difficile pour moi d'évaluer la méthode qui vous a été fait valoir, mais je vous dirais qu'en termes de principe, c'est clair que si elle tient pas compte de l'égouttement des sols agricoles, elle a un problème, la méthode.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4745                   Alors ça, vous pourrez retourner aux transcriptions pour comprendre cette méthode-là, parce qu'elle commence à être diffusée pas mal dans certaines régions, et même des gens du milieu agricole sont venus nous dire son intérêt.

4750                   Fondamentalement, c'est la suivante, le ministère des Transports s'est aperçu que pour favoriser l'entretien de ses fossés à côté des routes, au lieu de prendre la grande méthode traditionnelle qui consistait à tout arracher, ils vont chercher simplement le tiers inférieur du fossé, laissant en place la végétation qui est déjà là. Et que cela coûte moins cher, est plus efficace et protège mieux l'environnement, et que cette nouvelle méthode qui a été développée, elle amène pas moins de drainage, autant de drainage, mais beaucoup moins d'impact en termes d'érosion et en termes de dénaturalisation de la pente.

4755                   Alors ça, vous trouverez ça.

4760                   Mais je vous laisse finir rapidement, monsieur, parce que je veux faire la pause-santé.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4765                   À titre d'Estrien, j'étais pour vous demander tantôt si vous vouliez que j'explique justement la méthode du tiers inférieur, parce que vous savez que ça vient de chez nous.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4770                   C'est vrai, ça vient de chez vous, oui, oui.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4775                   C'est monsieur Jean Gagné, du ministère des Transports régional, en Estrie, avec Jean-Claude Thibault, qui ont mis de l'avant cette façon de faire de tiers inférieur.

4780                   Brièvement, j'aimerais poser deux (2) questions sur ce qui a été mentionné ce matin.

                         Suite à une question, à un moment donné, de monsieur Genest sur la question des subventions conditionnelles, monsieur Lacasse a parlé de certification environnementale. Est-ce qu'on songeait à ce moment-là à ISO 14001, c'est-à-dire la norme environnementale internationale? Est-ce que vous avez un objectif?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4785 Posez-moi vos deux (2) questions, je vais faire la pause-santé et je vais revenir sur les réponses après la pause-santé.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4790 C'est parce que suite à ça, suivant la réponse qu'il va me donner, j'ai une primeur à vous donner.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4795 Alors gardez-vous en retrait, on va prendre la pause-santé et je vous reprends au retour.  
Ça va?

Alors on se retrouve à quatre heures (4 h), s'il vous plaît, avec monsieur Despaux.

4800 \_\_\_\_\_

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

4805 \_\_\_\_\_

**REPRISE DE LA SÉANCE**

**JEAN-GUY DESPAUX (suite)**

4810 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors dans cette dernière partie de la journée, donc je vais garder le forum ouvert jusqu'à quatre heures trente (4 h 30), et la dernière demi-heure, la Commission va reboucler la boucle avec les intervenants, pour refaire la synthèse de la journée.

4815

Je rappelle que nous ne sommes pas dans la phase antérieure. Je vois demander des documents, cette étape-là est terminée, on essaie d'approfondir l'interrogation sur des questions spécifiques, aujourd'hui l'agriculture, demain les eaux souterraines, ensuite l'approche écosystémique, on a là quelques experts, pas tous mais de bons experts, on pouvait pas tous les avoir, essayer de creuser, de scruter les connaissances, de scruter les méthodologies et voir un peu ce qui tient, ce qui tient pas dans l'analyse des choses qu'on essaie d'approfondir.

4820

Une chose d'information. Pour avoir accès aux documents sur notre site Internet, hier on a eu des reproches là-dessus, vous pouvez avoir accès, quand vous rentrez sur les renseignements généraux dans le calendrier, au bas de l'écran le texte suivant apparaît: Tous les documents préparés dans le cadre des thématiques sont accessibles à la cote GENE108.

4825

Alors si vous cherchez nos documents dans le fatras de notre site, alors GENE108, vous allez trouver cette chose-là.

4830

J'ai fait un petit lapsus tantôt, je m'en excuse, j'ai parlé de la technique du tiers inférieur pour l'entretien des fossés, c'est bien sur l'entretien des fossés qu'il faut considérer ça et non pas sur l'entretien des cours d'eau, ça va de soi; alors si j'ai dit cours d'eau, j'ai fait une erreur grossière, et je ne veux pas préjuger d'aucune technique d'intervention sur les cours d'eau comme tels, mais c'est vraiment sur les fossés, fossés de drainage, que ce soit en milieu routier ou que ce soit en milieu forestier, ou en milieu agricole.

4835

Alors monsieur Despaux, vous nous aviez posé une question sur la certification environnementale.

4840

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4845

Oui, c'est ça. Moi, je voulais savoir de monsieur Lacasse, lorsqu'il parlait ce matin de certification environnementale, s'il envisageait, lui avec les gens de l'UPA, la certificat ISO 14001, c'est-à-dire la norme environnementale internationale.

On sait très bien que si on pouvait réussir à respecter cette norme internationale, ça garantirait dans un certain sens une protection de l'environnement, évidemment, mais aussi une ouverture sur les marchés internationaux. Parce qu'à ce moment-là, nos clients, qu'ils soient au

4850 Japon, en Allemagne, en Asie, bien là, sachant qu'on a une production ISO 14001, ils savent que ça respecte l'environnement.

Est-ce que l'UPA, dans sa réflexion, accepterait éventuellement la norme ISO 14001.

4855 **PAR LE PRÉSIDENT:**

O.K. Monsieur Lacasse.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

4860 Pour la certification, comme je l'ai mentionné ce matin, on est davantage à l'étape de recherche, de voir comment on peut, à partir des différentes formules ou des normes qui ont pris place au cours des années, qu'est-ce qui peut rejoindre davantage notre secteur d'activité.

4865 Bon, il y a une formule, il y a une norme ASEP qu'on entend parler de temps en temps, qui concerne au niveau produits alimentaires, qui est plus au niveau de l'innocuité et de la qualité des aliments vendus par les différentes entreprises. Mais ce concept-là ne part pas, actuellement, de la production agricole comme telle, à la ferme.

4870 Alors ça, c'est peut-être cette formule-là qu'il y aurait à développer, de façon à couvrir l'ensemble de la production jusqu'à la table.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4875 À l'UPA, est-ce que vous savez s'il existe des normes internationales de certification environnementale ou de certification en agriculture?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

4880 Non. Bien, c'est ça, la norme qu'on parle, de ISO 14001, elle, si on l'analyse un peu, bon, c'est une norme internationale au niveau de la question environnementale, mais en tout cas, les premières analyses de ça nous font dire que ça rejoint peu notre secteur d'activité.

4885 Peut-être qu'éventuellement, cette norme-là pourrait être adaptée en fonction de l'agriculture, c'est peut-être ça la voie, mais actuellement les fédérations qui sont rendues le plus loin, qui veulent aller le plus rapidement vers une certification environnementale, on parle de la production porcine comme je l'ai mentionné, eux ont demandé une étude au BNQ, Bureau des normes du Québec ou de la normalisation du Québec, pour voir, faire un inventaire, un recueil de l'ensemble des normes environnementales qui pourraient être possibles, de façon à voir à faire le meilleur choix pour l'avenir à ce niveau-là.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4895 Monsieur le Président, la primeur que je veux vous annoncer, et je suis d'autant plus à l'aise de vous la dire parce que Gilles Francoeur est absent...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4900 Vous auriez dû lui dire avant, par exemple.

**PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

4905 Il va respecter l'embargo! Je pense que ça va intéresser monsieur Lacasse, c'est qu'en Estrie, chez nous, où je suis le président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, on a un projet, et on va rendre public, le 9 juin prochain, la reconnaissance de la première ferme agricole au Québec, au Canada et même en Amérique du Nord, de la norme ISO 14001.

4910 Nous avons actuellement huit (8) fermes, qui sont en train de suivre ce processus de certification, ISO 14001, un dans le porc, l'autre dans le lait, le boeuf, le sapin de Noël, etc., et celle qui va être identifiée mercredi prochain, probablement par le ministre monsieur Bégin qui devrait être présent à cette conférence, c'est La Framboisière de l'Estrie, qui sera la première entreprise agricole du Québec à être reconnue ISO 14001.

4915 Donc ça nous indique aussi que le président de l'UPA-Estrie, monsieur Antoine Doyon, est un de ceux parmi les huit (8) qui tentent de s'enligner sur la reconnaissance ISO 14001.

4920 Tout ça pour vous dire que nous, on souhaite qu'on se dirige un peu dans ce sens-là, si l'UPA a pas encore - j'ai aimé votre question tantôt, s'ils avaient une norme internationale, ils en ont pas. On leur en propose une.

4925 Dans un autre ordre d'idée, monsieur Lacasse a mentionné ce matin qu'il y avait un virage vert par les agriculteurs. Je voudrais pas être méchant, mais à la blague, je lui demanderais depuis quand et où.

En Estrie encore, on avait un magnifique projet pilote, mis de l'avant par les autorités de la MRC de Coaticook, soit de permettre l'épandage des engrains de ferme, c'est-à-dire lisiers et purins, selon la capacité d'absorption à l'acre.

Après avoir évidemment mesuré le pH et les besoins de phosphore, on pourrait ainsi déterminer le nombre d'unités animales par ferme, selon son étendue et le type de sol.

Mais il a eu un lobby et tout a été arrêté.

4935            J'étais heureux d'entendre monsieur Lafont, ce matin, nous dire que depuis le 7 avril, il y avait un nouveau règlement de déposé. Est-ce qu'on reprendrait la même réglementation, qui avait été initiée comme projet pilote à Coaticook, est-ce que je comprends bien, est-ce que c'est la même chose dont on parle?

4940            **PAR LE PRÉSIDENT:**

Si ça concerne monsieur Lafont, on va vérifier.

4945            **PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

C'est monsieur Émond, excusez.

4950            **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Non, ça a aucun rapport. C'est-à-dire, aucun rapport, c'est qu'à Coaticook, ils avaient donné justement un épandage selon une certaine quantité de phosphore-hectare, et puis la réglementation reprend en fait ces points-là, ils sont inclus.

4955            Mais c'est pas nécessairement les mêmes normes. Ce qu'ils avaient donné, eux autres, c'est une donnée très fixe, je pense que c'est cinquante (50) kilos de phosphore-hectare, tout simplement, très très fixe, alors que là, c'est beaucoup plus modulé selon les champs, selon les besoins, selon les cultures, selon ce que le sol est capable de recevoir. Ça fait que c'est beaucoup modulé dans la réglementation du 7 avril.

4960            **PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

Et le document dont vous parlez du 7 avril, on peut le retrouver, c'est public?

4965            **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Oui, Gazette officielle.

4970            **PAR M. JEAN-GUY DESPAUX:**

Parfait, merci.

4975            **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci, monsieur Despaux.

**JOHN BURCOMBE**

4980 **PAR M. JOHN BURCOMBE:**

Oui, monsieur le Président, j'ai dit, j'ai une question mais j'ai changé de question parce que - c'est une question assez générale, ça a peut-être été abordé en partie hier, est-ce que les experts avec nous peuvent nous indiquer jusqu'à quel point ils ont commencé à penser aux changements dus aux changements climatiques.

4985 **PAR LE PRÉSIDENT:**

4990 Par rapport à quoi?

**PAR M. JOHN BURCOMBE:**

À l'agriculture, et en relation avec ça, aux disponibilités de l'eau, etc., etc.

4995 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Ça va, O.K.

5000 Alors évidemment, hier on a eu d'assez longs exposés sur les changements climatiques et l'influence sur l'eau, mais on va aller vérifier si dans nos experts du milieu agricole, s'il y a des données sur l'impact des changements climatiques potentiels sur la production agricole, la productivité agricole et les types de cultures mis en oeuvre.

5005 Est-ce que vous avez là-dessus des informations. Oui, monsieur Tremblay.

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

Moi, j'en ai pas.

5010 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous, vous en avez pas.

5015 Monsieur Émond.

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

5020 Non, nous autres non plus, on n'en a pas.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Même un expert comme vous n'en a pas!

5025 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

C'est-à-dire qu'il y a pas eu d'étude de faite là-dessus, et puis il y a pas de données aussi fixes là-dessus. Ça fait qu'il y a pas de données, à ma connaissance, il y a pas de données de travail fait pour tenir compte, en tout cas pas dans la dernière réglementation, il y a rien qui tenait compte de ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5035 Monsieur Tremblay, êtes-vous en train de me dire qu'il n'y a pas, au ministère de l'Agriculture, de recherches qui se font?

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

5040 J'ai dit moi, comme directeur de région, j'en connaissais pas.

Est-ce qu'au ministère, est-ce qu'il y a des études là-dessus, ça je peux pas vous dire présentement.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5045 Bon, vous pouvez quand même le vérifier, pas aujourd'hui mais vous me donnerez une réponse là-dessus?

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

5050 Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5055 Parce que je serais surpris qu'un ministère comme le ministère de l'Agriculture n'étudie pas les grandes tendances à long terme et donc, la possibilité que les changements climatiques modifient l'opportunité d'un certain nombre de cultures ou le développement de nouvelles cultures.

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

5060 Je prends note de votre interrogation.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5065 Monsieur Lafont.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

5070 Juste quelques mots. David Suzuki, bien connu à Radio-Canada, parcourt dans le moment le Canada pour parler des changements climatiques, entre autres sur la santé, et a sûrement de l'information qui pourrait vous être transmise au niveau des cultures et de l'agriculture en général.

5075 On peut juste extrapoler, dans le moment, avec ce qui se passe en Californie ou en Floride, des régions plus sèches entre guillemets, qui fait qu'il y a beaucoup d'utilisation d'eau pour la culture horticole, ils pompent tellement d'eau que la nappe phréatique commence à être saline, donc on peut extrapoler que s'il y a des changements climatiques qui feraient qu'il y aurait un assèchement ou qui changeraient au niveau du bilan de l'eau dans les sols, il pourrait y avoir des problèmes.

5080 On a déjà, dans certaines régions, on est obligé d'irriguer, donc...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien.

5085 Monsieur Nolet.

**PAR M. JEAN NOLET:**

5090 Vous vous doutez bien qu'à titre d'économiste, les changements climatiques...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est un beau sujet à étudier, aussi.

5095 **PAR M. JEAN NOLET:**

Mais les aspects économiques du changement climatique...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5100 Mais ça prendrait là aussi des subventions.

Alors monsieur Lacasse.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5105

Bien, je dirais que comme producteurs, on n'a pas d'étude mais évidemment, s'il y a un secteur qui doit vivre avec les aléas climatiques, c'est bien le secteur agricole. On est confronté au jour le jour avec ça.

5110 Si la sécheresse qu'on a connue ce printemps est attribuable à des phénomènes de changements climatiques plus globaux, c'est clair que ça peut avoir un effet, ça pourrait avoir un effet sur l'agriculture ou sur l'utilisation de l'eau à la ferme par l'agriculture, au niveau de l'agriculture, qu'on pense aux productions maraîchères qui déjà, depuis quelques années, utilisent l'irrigation. C'est clair qu'il pourrait y avoir des besoins plus importants à ce niveau-là, si on veut continuer de produire ces produits-là ici, au Québec.

5115 5120 Mais je dirais que jusqu'à maintenant, le climat du Québec nous favorisait assez bien à ce niveau-là, en termes de quantité de pluies qui tombe. Sauf que s'il y a des changements à venir, ça pourrait avoir un impact, oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5125 Jusqu'à maintenant, dans l'audience, monsieur Lacasse, on a eu un peu l'impression que l'eau était presque un polluant, c'est-à-dire que le premier souci des agriculteurs, c'est de sortir l'eau de leurs champs, surtout au printemps, pour allonger la période de culture.

5130 Est-ce que la problématique irrigation est importante, est-ce que c'est une problématique qui commence à surgir?

5135 Ce matin, on nous a parlé qu'il y avait un et demi pour cent (1 ½%) d'irrigation, à peu près, au Québec, je pense qu'on nous en a dit un peu plus dans d'autres audiences, mais est-ce que chez les producteurs agricoles, c'est une problématique qui commence à émerger?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5140 5145 Bien, je dirais que l'irrigation, ça concerne très peu d'agriculteurs au Québec, parce que dans la plupart des productions, la très grande majorité des productions agricoles, avec les conditions climatiques qu'on a, on n'a pas besoin de faire d'irrigation. Alors ça se limite, ça se limitera toujours à quelques cultures...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Lesquelles?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5150 Bien, les productions surtout maraîchères, au niveau des fruits et légumes, c'est surtout à ce niveau-là qu'on doit contrôler d'une façon plus journalière l'humidité nécessaire au bon développement de ces plantes-là.

5155 Il y a des cultures, là, qu'on pense au maïs, en tout cas l'ensemble des céréales, des fourrages, ils peuvent facilement vivre avec des périodes assez longues de sécheresse.

5160 Évidemment, ça peut avoir des impacts, mais c'est pas dramatique sur le rendement ou sur le produit en final. Alors on est en mesure de vivre avec ces changements-là, même si - bon, si à l'occasion, il y a des pertes importantes, bon, il y a l'assurance-récolte qui peut venir appuyer ces changements-là.

5165 Alors que dans des productions où c'est plus, c'est vraiment plus crucial, que finalement l'eau devient un intrant, c'est pas le bon terme, mais ça devient une condition de production majeure, c'est certain que c'est surtout ces productions-là qui vont être confrontées.

5170 Quand vous dites, l'eau est perçue plus comme un polluant...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5175 Ou une nuisance.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Oui, j'aimerais mieux.

5180 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Poluant, je retire ma parole.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5185 Parce que je dirais, les producteurs, la simple réflexion qu'ils font autour de l'eau, c'est par rapport au bon égouttement du sol. Ils ont rien contre l'eau, pas du tout.

5190 Et je pense que généralement, on a une très bonne qualité de l'eau pour les usages qu'on en fait à la ferme, alors dans ce sens-là, c'est plus perçu pour améliorer les conditions de productions.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien.

**PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

5195

Monsieur le Président, peut-être pour le bénéfice de monsieur Burcombe qui a posé la question, à l'atelier thématique de lundi, monsieur Gérald Vigeant, d'Environnement Canada, a présenté un certain nombre d'acétales qui sont déposés dans les documents de la Commission, entre autres il y en a un qui s'intitule "Le climat futur au Québec" et qui donne par exemple des renseignements selon le modèle de simulation canadien, CCMA, qui mentionne entre autres que dans le nord, on assistera à un réchauffement, à davantage de précipitations; dans le sud, un climat plus chaud, plus d'évaporation, et un changement du type de précipitation c'est-à-dire un climat plus convectif, c'est-à-dire des comportements plus orageux, plus locaux, donc plus de ruissellements et les effets qui s'ensuivent sur l'hydrologie des bassins versants.

5205

Alors ça peut donner des pistes pour interpréter les effets à long terme sur la production agricole.

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

5210

Monsieur le Président, si vous me permettez, je suis néanmoins étonnée qu'au niveau de l'UPA, vous n'ayez pas encore eu une préoccupation assez importante à ce sujet-là pour ne pas avoir affecté une ressource professionnelle ou des ressources à étudier un peu plus cet élément.

5215

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Ça doit être parce qu'on doit mettre tellement d'efforts sur d'autres questions environnementales qu'on n'a pas réussi encore à s'investir dans d'autres champs.

5220

Mais je peux vous dire qu'on est pas mal occupé, actuellement.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5225

Faites-vous-en pas, monsieur Lacasse, c'est pas fini! Pour vous encourager!

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

5230

Mais vous tenez compte que ces éléments-là, les changements climatiques, et les utilisations, les usages que fait l'agriculture sur la ressource eau ont un impact sur l'usage des autres citoyens aussi du Québec, qui sont dans le voisinage de grandes fermes.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5235 Moi, je vous dirais que si, effectivement, on s'en va vers des périodes où il y a plus d'écart, si on veut, ou en tout cas, des périodes de sécheresse plus longues, des périodes de pluie plus longues et ces choses-là, et puis qui ont un impact sur des productions agricoles, je suis persuadé que les producteurs vont demander à leur organisation d'investiguer ça un peu plus.

5240 Mais je dirais qu'actuellement, l'analyse, pas l'analyse mais le réflexe des producteurs, je crois qu'ils perçoivent ça encore comme des éléments cycliques de température. On fait pas encore, je veux dire, tous ces liens qui peuvent être attribuables au réchauffement de la planète, je dirais qu'on dramatise pas encore ces phénomènes-là qui nous apparaissent.

5245 Parce que moi, vous savez, j'en parle des fois avec mon père et il me dit, oui, en telle année, il y a plusieurs années, on avait connu une sécheresse très longue. Alors tu sais, il y a des gens qui ont la mémoire assez longue et qui se rappellent toujours des périodes, ce qui leur fait dire souvent que c'est un phénomène qui est plutôt cyclique, qui est pas rattaché à un phénomène plus global.

5250

---

#### **GASTON HERVIEUX**

5255 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Hervieux.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

5260

Voilà, en rapport à l'épandage des fumiers et des lisiers, j'avais déjà abordé un peu la question, le prédécesseur a continué, par rapport aux eaux souterraines, on a vu que dans le cas de donner un certificat d'autorisation par exemple pour développer une mégaporcherie, on avait un agronome qui intervenait pour faire les analyses de sol et évaluer les superficies en rapport avec les têtes qui allaient être présentes pour justifier le volume à épandre.

5265

La question que je me pose, étant donné que monsieur Émond a sous-entendu des modèles, est-ce qu'il existe des systèmes de modélisation en fonction des facteurs qui sont ramenés par l'agronome, qui pourraient servir aussi dans la gestion de la Politique des eaux souterraines, autres que rien que la question des données pour le creusage des puits, là, parce que j'avais lu la politique, et ça pourrait peut-être être une autre source d'information.

5270

5275

Est-ce que par un système de modélisation, suite à ce que l'agronome va rapporter pour obtenir le certificat d'autorisation, est-ce qu'on est capable de modéliser de manière à savoir à partir de quand on va atteindre des degrés de saturation d'épandage sur des superficies données, et prévoir, comme on peut prévoir la rotation des cultures, on pourrait parler de la rotation des épandages, dépendamment de et de, et voir aussi si, finalement, en bout de ligne, dans sept-huit

(7-8) ans, quand on atteint une saturation, si de donner le certificat d'autorisation autorisant tel volume de bêtes, c'est justifié?

5280

Parce que finalement, c'est l'agronome, d'après ce que vous avez expliqué tout à l'heure, qui lui va avoir le problème et le promoteur du projet, parce qu'il répondra plus à la réglementation.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5285

Vous vous adressez à moi, monsieur.

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

5290

En fait, dans la réglementation justement, ce qui est mis, c'est que l'agronome doit calculer l'évolution de la teneur du phosphore et du pourcentage de saturation des sols. Ça fait qu'il est obligé de calculer qu'est-ce qui va se passer dans le temps, pour savoir, lorsqu'il va être rendu en 2003 supposons, à ce moment-là il va être rendu à quelle teneur de phosphore et à quel taux de saturation. Le pourcentage, c'est possible de le calculer.

5295

Ça fait qu'à ce moment-là, il fait le calcul. Je comprends que c'est un calcul théorique, un peu comme on fait un calcul économique prévisionnel, c'est dans le même sens.

5300

À ce moment-là, ça lui permet de voir qu'en 2003, la norme P1, la phase 1, la première phase, s'il va être capable de la rencontrer ou s'il sera pas capable de la rencontrer. Et à ce moment-là, de prendre sa décision à lui, est-ce que j'investis pour mettre ma porcherie, parce que cette année je suis capable d'épandre quatre mille (4000) porcs, mais quand je vais arriver en 2003, je vais être obligé d'acheter des sols ou je vais être obligé de me trouver du traitement, je vais être obligé de faire des choses comme ça.

5305

À ce moment-là, c'est que présentement, en faisant son plan de fertilisation, il est capable de le calculer, de voir ce qui va arriver, et de prendre sa décision en fonction, parce que là il va le savoir que quand il va arriver en 2003, ses capacités de ses sols vont être limitées et à tant, ils vont diminuer, parce que s'il a saturé ses sols pendant la période, à ce moment-là il va être limité.

5310

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5315

Je vais juste vérifier une chose, monsieur parlait de modélisation, à ce moment-là est-ce que l'étude ou la prédition de l'évolution du milieu par rapport à l'échéance, est-ce que c'est fait à partir de guides techniques, de modélisations, d'instruments qui existent?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

5320

C'est fait à partir du guide technique. Dans le guide technique, c'est donné.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Qui est produit par votre ministère?

5325 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Par le ministère. C'est donné, la méthode de le faire, c'est un calcul très simple. C'est pas un modèle complexe, c'est très simple.

5330 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc vous faites pas appel à des logiciels, comme on le fait pour l'analyses de risques par exemple?

5335 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Non, non. C'est strictement une prévision de la teneur en phosphore des sols à cette période-là dans le temps.

5340 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Expliquez-moi comment ça marche. Là, si le type fait la prévision, vous dites, pour 2003, il faudra qu'il ait atteint tel niveau et donc, si la prédition fait qu'avec par exemple cinquante (50) unités animales, en 2003, il parviendrait pas à rencontrer les exigences, il faudra qu'il planifie dès maintenant de trouver les terres disponibles pour épandre son purin. C'est comme ça que ça va marcher?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

5350 Oui, c'est ça. Supposons qu'il a une possibilité d'épandre avec les sols qu'il a pour quatre mille (4000) porcs, ça fait qu'il va vouloir construire quatre mille (4000) porcs. Mais en 2003, d'ici 2003, il va pouvoir épandre - selon une façon, il peut augmenter la quantité de phosphore dans ses sols - mais en 2003, la capacité de ses sols, la même superficie, il va être capable de prendre, exemple, deux mille (2000) porcs, parce que ses sols vont être plus saturés en phosphore, et à ce moment-là les exigences, en 2003, vont être plus sévères.

Et à ce moment-là, il va s'apercevoir que lui-même va pouvoir épandre seulement deux mille (2000) porcs, à ce moment-là il va avoir deux mille (2000) porcs de trop, et il faudra qu'il trouve des sols pour épandre son deux mille (2000) porcs.

5360 Ça fait qu'à ce moment-là, il est peut-être mieux de construire seulement pour deux mille (2000) porcs tout de suite.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5365                   Quel est le danger que les gens vous jouent la stratégie inverse, c'est-à-dire qu'ils vous mettent devant un fait accompli, et qu'ils s'en "staffent" quatre mille (4000) et que rendu en l'an 2003, ils disent, écoutez, ça n'a pas de bon sens de me contraindre maintenant, vous m'avez laissé investir de bonne foi, etc.?

5370                   **PAR M. CAROL ÉMOND:**

                         C'est que dans le plan agro-environnemental de fertilisation, il fait le calcul et il met son calcul. À ce moment-là, c'est lui-même qui le voit et lui-même qui prend sa décision.

5375                   **PAR LE PRÉSIDENT:**

                         Monsieur Lacasse, avez-vous un commentaire là-dessus?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5380                   Bien écoutez, je pense que c'est la contrepartie, ce que vous faites ressortir, c'est la contrepartie aux délais qu'on a demandés comme milieu agricole.

5385                   Évidemment, le message qu'il va être important de livrer aux producteurs, c'est que c'est un délai de mise en conformité ou un délai qui leur est attribué en fonction de se conformer à l'éventuelle norme qui va venir en deux (2) phases, au bout de cinq (5) ans et au bout de dix (10) ans.

5390                   Et nous, ce qu'on souhaite, c'est que les gens se mettent à l'oeuvre, pas seulement les producteurs mais l'ensemble des intervenants, se mettent à l'oeuvre pour trouver des alternatives, aussi.

5395                   Parce que l'idée qu'on a soulevée au cours de la journée, c'est que bon, aujourd'hui, il y a quand même encore l'utilisation d'engrais minéraux qu'on importe d'ailleurs, alors qu'on a probablement tout ce qu'il faut dans nos engrains organiques. Il suffit de le transformer et de le rendre utilisable sur une base tout à fait correcte pour l'environnement.

5400                   Mais ça prend des sous, ça prend de la recherche, ça prend des gens qui veulent investir là-dedans, tout en sachant que c'est pas demain que ça va être rentable, ces nouvelles technologies là.

5405                   Alors moi, je crois que le délai devrait nous permettre d'expérimenter ça et de rendre ça accessible à l'ensemble des fermes. Et à ce moment-là, bien, la réaction qu'on craint des producteurs, que vous craignez des producteurs va être beaucoup moindre, si on a développé des alternatives intéressantes.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ah oui, ça va être intéressant de voir.

5410

Dans la Politique des neiges usées, le gouvernement avait procédé comme ça, mais les municipalités ont exercé beaucoup de pressions, de sorte que les délais ont eu tendance à être un peu retardés. On se reverra en 2003, ça va être intéressant de voir la dynamique sociale.

5415

**PAR LA COMMISSAIRE GALLICHAN:**

Monsieur le Président, permettez, monsieur Lacasse, mon scepticisme.

5420

Qu'est-ce qui nous dit, la Fédération des producteurs de porcs étant une fédération très forte, très importante à l'intérieur de l'UPA, qu'est-ce qui nous dit qu'en 2003, si plusieurs des membres de la fédération ne rencontrent pas les normes, qu'il y aura pas chez vous un mouvement disant, bon, on va faire des pressions et puis on va faire étirer le délai encore une fois.

5425

Quel est le type de discipline que vous, comme exécutif de l'UPA, vous installez à l'intérieur de vos fédérations, en particulier vis-à-vis l'importante Fédération des producteurs de porcs?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5430

J'aimerais beaucoup corriger votre scepticisme. Regardez, moi, je vous dirais que contrairement à de la façon qu'on parle souvent de la production porcine au Québec, la Fédération des producteurs de porcs dans l'UPA est certainement une des fédérations les plus proactives, les plus à l'avant-garde au niveau de l'environnement.

5435

Évidemment, il y a un contexte qui a amené la fédération probablement à être à l'avant-garde, de sorte que bon, avant l'UPA général, ils ont réalisé le "Portrait", ils ont déjà un guide de bonnes pratiques mis en place.

5440

Alors moi, je vous dirais que les producteurs de porcs sont vraiment très bien sensibilisés à la problématique, mais il y a une réalité, il y a une dure réalité qui ne peut pas être changée demain matin.

5445

Et je pense que la seule façon ou la façon qu'ils vont interroger leur organisation, l'UPA, ça va être de leur permettre de maintenir le cap du virage environnemental à la recherche d'alternatives. C'est ça que les producteurs de porcs, actuellement, recherchent, c'est des alternatives.

Une fois qu'on a dit, il te manque cent (100) hectares, ça c'est la dure réalité, alors comment on trouve une alternative, et c'est comme ça qu'ils interpellent leur organisation, actuellement. Ils l'interpellent pas toujours pour des délais ou une norme plus basse, mais je pense

5450 de plus en plus, à partir du moment où ils sont conscients qu'il y a un délai d'accordé, leur objectif c'est que dans cinq (5) ou dix (10) ans, ils puissent se conformer en utilisant des alternatives accessibles à la ferme qui mettra pas en péril leur entreprise sur le plan économique.

**PAR LA COMMISSAIRE GALICHAN:**

5455 Vous dites, ils interpellent leur organisation, mais est-ce que l'organisation, elle, interpelle aussi la fédération?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5460 Oui. Écoutez, imaginez que - la stratégie agro-environnementale de l'UPA, oui, bon je dirais que le processus normal dans l'UPA, c'est que ça vient de la base, les producteurs interpellent leur organisation pour aller dans telle direction, mais le jour où l'organisation, le Conseil général de l'UPA a dit, un des moyens, ça va être de recenser vos pratiques agricoles, vingt mille (20 000) entreprises, je suis pas sûr que les producteurs ont tout de suite perçu que c'était la meilleure idée qui venait de leur organisation.

5470 Alors je vous dis que dans ce sens-là, l'organisation, elle est proactive, et je pense qu'elle travaille à faire en sorte que la mentalité, les changements de pratiques vont devoir se faire au niveau de chacune des fermes, chacun des producteurs agricoles.

On joue quand même un rôle assez majeur, en termes de sensibilisation des producteurs, actuellement.

5475 Et quand je vous disais ce matin que tout ça s'appuie sur une approche, il faut garder la motivation et la mobilisation, c'est par ça que ça passe. Souvent, les producteurs vont envoyer des messages plutôt revendicateurs à l'organisation, mais nous, on a aussi la responsabilité, actuellement, d'envoyer un message de responsabilisation des producteurs agricoles, et c'est ce qu'on fait depuis plusieurs mois.

5480

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien.

5485 Monsieur Hervieux.

**PAR M. GASTON HERVIEUX:**

5490 Alors si on extrapole au-delà de 2003, on voit de par ce que vous avez expliqué qu'on s'en va vers une augmentation de phosphore, plus qu'on va aller vers des certificats d'autorisation permettant des mégas, peu importe le nom, tout ce qu'on pourra appeler méga.

5495                   À ce moment-là, on peut anticiper que si les gens déménagent de terre pour aller épandre ailleurs, qu'ils vont finalement saturer des grandes superficies de territoire dans des régions données.

5500                   Ça fait que là, je me pose la question à savoir le phosphore, c'est-tu un produit rémanent, sans oublier les autres contaminants qu'on pourrait considérer; si ça se dégrade, ça prend combien de temps. Et puis on s'en va vers où?

5505                   On est-tu mieux, déjà à l'étape avant 2003, à l'émission d'un certificat d'autorisation, par modélisation, déjà de prévoir que peut-être, comme choix de société, c'est mieux de pas aller vers des mégastuctures de production animale, et de les répartir plus sur le territoire que dans un endroit spécifique.

5510                   Est-ce que vous avez anticipé ces visions-là de possibilités?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5515                   Juste à titre d'information, dans l'audience à Saint-Jean, le président des producteurs de porcs est venu, et une des choses qu'il nous a dites, c'est qu'eux autres visaient, pour les producteurs de porcs, une stratégie de dispersion sur le territoire plutôt qu'une stratégie de concentration.

5520                   Ce qui a immédiatement occasionné un autre intervenant de l'UPA de venir nous voir le lendemain, pour nuancer l'affirmation du producteur de porcs, en disant pour le porc, ça va bien, pour les autres cultures, c'est pas évident.

5525                   Alors ça veut dire que le milieu est pas nécessairement tout d'accord. Mais en tout cas, pour les producteurs de porcs, c'est ce qui a été dit.

Monsieur Lacasse, vous aviez levé la main, vous voulez commenter?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5530                   La préoccupation que vous soulevez, là, je pense que c'est important de le mentionner, si la crainte, c'est des nouveaux établissements, des nouvelles entreprises qui débarquent à un moment donné sur le territoire, ce qui est prévu dans la réglementation, c'est que ces nouvelles entreprises là doivent se conformer, non pas les délais de conformité des entreprises existantes, ils doivent se conformer à la norme phosphore.

5535                   Et puis la raison est très simple, c'est qu'on convient qu'eux ont plus de facilité de choisir l'endroit où ils veulent s'établir, alors que l'entreprise existante doit vivre dans son milieu, et c'est plus facile selon nous, même si on n'a pas encore toutes les technologies, c'est plus facile de transporter des engrains que de déménager des entreprises agricoles comme telles.

Alors dans ce sens-là, la réglementation est plus accommodante pour les entreprises existantes.

5540           Mais si la crainte, c'est pour les nouvelles entreprises, soyez rassurés que ces entreprises-là sont contraintes à la norme.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5545           Monsieur Lacasse, qu'arrive-t-il pour les agrandissements ou les ajouts d'unités animales pour les entreprises existant déjà?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5550           Concernant les agrandissements, je vous dirais que c'est une partie qui est encore en discussion au niveau de la Table de concertation sur le règlement, où actuellement on discute des municipalités en surplus.

5555           Alors les municipalités qu'on dit qu'ils ont suffisamment, qui sont rendues à un seuil où ça peut être problématique d'ajouter des unités animales, dans ces cas-là, même si - bon, dans ces cas-là, je pourrais difficilement vous dire exactement ce qui va aboutir en termes de réglementation finale, mais effectivement, il y a des niveaux d'augmentation d'unités animales pour les entreprises existantes qui amènent l'application du phosphore plus rapidement.

5560           Alors en fait les délais accordés seraient réduits selon les niveaux, en fonction des niveaux d'augmentation d'unités animales des entreprises existantes.

Alors actuellement, déjà on réfléchit à ces éléments-là.

5565           **PAR LE PRÉSIDENT:**

O.K. Commentaires, monsieur Émond?

5570           **PAR M. CAROL ÉMOND:**

5575           Dans les fermes, dans les cas existants, c'est possible, en tout cas quelqu'un qui irait à la limite pourrait augmenter la quantité de phosphore qu'il a dans ses sols. Par contre, ce serait quelqu'un qui ne regarderait pas du tout le futur pour pouvoir le faire, alors il se retrouverait plus tard devant un problème. Et il saurait dès maintenant, au moment où il fait son plan agronomique de fertilisation, il va pouvoir voir, à cause du calcul que j'expliquais tantôt, il va pouvoir voir vers où il s'en va en faisant son augmentation.

5580 Ça fait que pour les gens qui sont un peu plus, qui ont un peu plus de vision, O.K., normalement ils devraient faire attention pour ne pas surcharger leurs sols, parce qu'ils vont avoir un problème plus tard.

Mais il reste que cette liberté-là existe encore.

5585 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais là, ça nous renverrait à l'analyse économique de monsieur Nolet, les bénéfices maintenant et les inconvénients plus tard, et ça, c'est des stratégies complexes.

5590 **PAR M. CAROL ÉMOND:**

Et c'est toute l'économie, aussi, qui joue, et tout le personnel qui fournit l'économie là-dedans.

5595 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien.

---

**DANIEL VANIER**

5605 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Vanier!

**PAR M. DANIEL VANIER:**

5610 Rebonjour monsieur le Président. Deux (2) petites questions bien courtes!

La première, monsieur Lacasse nous a parlé tantôt de cinq (5) clubs agro-environnementaux qui ont comme objectifs le maintien des habitats fauniques et la conservation des écosystèmes aquatiques, si j'ai bien compris.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors juste une chose, j'ai fermé la période d'intervention.

5620 Allez-y, oui, ça va.

**PAR M. DANIEL VANIER:**

5625        Alors à ce moment-là, j'aimerais ça que l'UPA dépose les coordonnées de ces cinq (5) clubs-là, agro-environnementaux, parce qu'il y a peut-être des gens qui vont être intéressés à voir quels sont leurs projets dans ce domaine-là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5630        Il a pas parlé de cinq (5) clubs, il me semble qu'il a parlé...

**PAR M. DANIEL VANIER:**

5635        Il a parlé de cinquante-sept (57), mais moi, c'est les cinq (5) clubs qui travaillent plus spécifiquement sur la question de la conservation des habitats, le maintien des habitats fauniques et la conservation des écosystèmes aquatiques.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5640        Alors ça va, vous avez raison, vous marquez un point, monsieur Vanier.

Oui!

5645        **PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5650        En fait c'est un projet qui est fait en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec, et je le sais pas si on serait en mesure, parce que le projet, c'est d'identifier cinq (5) clubs et de mettre à la disposition de ces clubs-là une personne-ressource pour aider les producteurs à tenir compte de ces éléments-là, mais je sais pas si les cinq (5) clubs sont déjà identifiés. Je crois pas, on me fait signe que non.

5655        C'est sur le point de l'être, il y a rien de remis en question là-dedans, c'est juste une question de délai. Je crois pas que les clubs ont été identifiés, mais c'est à venir dans les prochains mois.

**PAR M. DANIEL VANIER:**

5660        Monsieur le Président, il doit y avoir un protocole d'entente entre l'UPA et la Fondation de la faune du Québec. Est-ce qu'on peut demander à l'UPA de nous déposer la documentation, pour qu'on en prenne connaissance?

Parce que c'est un aspect très intéressant, d'ailleurs dans l'écriture du mémoire, je pensais beaucoup à la Fondation de la faune du Québec, qui est le grand argentier au niveau de

5665 l'aménagement d'habitats fauniques, et qui est financé en grande partie par les chasseurs et les pêcheurs sportifs du Québec.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5670 Est-ce que le protocole peut être déposé, monsieur?

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

Oui.

5675 **PAR M. DANIEL VANIER:**

Ou la documentation afférente, si c'est possible.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

5680 On le fera parvenir, je l'ai pas ici.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5685 Alors nos analystes vont entrer en contact avec vous pour la procédure.

**PAR M. DANIEL VANIER:**

5690 Ma deuxième question s'adresse à monsieur Lafont. Quelle est la philosophie de l'agriculture biologique envers la conservation des bandes riveraines et la protection des cours d'eau municipaux.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5695 Alors dites-nous votre philosophie, mon ami!

**PAR M. SERGE LAFONT:**

5700 Ma réponse va être en deux (2) parties. La première, comme tout producteur agricole, de devoir restreindre sa surface en culture, je pense que ça peut occasionner des manques de revenus, donc ça, je pense que c'est la même chose pour tout producteur agricole.

5705 La deuxième, on essaie, quand on va plus loin, entre guillemets, que l'agriculture biologique, quand on parle d'agriculture écologique ou de recréer des écosystèmes agricoles qui seraient,

entre guillemets, plus fonctionnels que peut-être le modèle conventionnel, c'est certain que ça rentre en ligne de compte.

5710        On parle justement de mettre de plus en plus d'arbres, d'arbustes, différentes strates, qui va donc permettre l'hébergement, donc la niche écologique de tout ce qui pourrait être insectes, oiseaux, on les nommera pas tous, de façon à recréer une dynamique de population beaucoup plus importante.

5715        Ce qu'il faut bien voir, c'est qu'on a un champ en culture, prenons un brocoli pour en nommer un au hasard, il y a aucun insecte qui peut contrecarrer les envahisseurs qui seraient le papillon blanc que tout le monde connaît, qui va pondre, qui va avoir une chenille qui va bouffer, on est obligé d'utiliser à ce moment-là soit un insecticide biologique style les bactéries Bt ou un insecticide chimique.

5720        À ce moment-là, si, prenons pour acquis, et je pense qu'il commence à y avoir des maîtrises là-dessus et différents travaux un peu partout, encore là je pense que sur Internet il pourrait y avoir de l'information, donc des travaux qui tendraient à confirmer l'hypothèse écologique, entre guillemets, qui soutient qu'en amenant donc une diversité des populations, on empêche qu'il y ait un envahisseur qui s'implante et qui prenne tout le territoire, s'il y a déjà des gens en place qui disent, écoute le papillon, on est là, viens-t-en, on va te bouffer, tu sais, il y a une dynamique qui se passe, donc il y a moins de problème à ce moment-là, au niveau environnemental.

5730        En résumé, l'agriculture biologique encourage tout ce qui est recréation d'un paysage agricole autre que des champs, des fossés, et des champs, et des fossés.

**PAR M. DANIEL VANIER:**

5735        Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5740        Ça va.

**CONCLUSION**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors on va conclure le panel de la manière suivante, messieurs, vous êtes cinq (5), jusqu'à nouvel ordre, honnêtes personnes, cinq (5) spécialistes chacun dans vos domaines.

5750        La problématique de l'agriculture et de l'eau, c'est une problématique extraordinairement importante et complexe, la littérature internationale nous dit que l'agriculture, la nouvelle agriculture de type technologique est le plus gros consommateur d'eau dans le monde, dans certains pays on parle de soixante-dix pour cent (70%), de quatre-vingts pour cent (80%) de consommation d'eau, ce n'est pas le cas au Québec par bonheur.

5755        Mais l'audience a bien fait apercevoir que depuis quarante (40) ans, l'impact de l'agriculture sur le milieu hydrique a été très considérable, tant par les interventions très en amont qui ont consisté à modifier ou changer entre, selon l'audience, autour de trente (30 000), entre trente (30 000) à quarante mille (40 000) kilomètres de rivières et de ruisseaux et de petits cours d'eau, que cet impact a été aussi très considérable sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, à cause des fertilisants et à cause des pesticides, et d'un certain nombre de pratiques culturelles qui ont modifié considérablement leur apport traditionnel de symbiose de l'agriculture avec le milieu naturel, pour en faire un rapport de caractère plus technique.

5760        Nous sommes une Commission sur l'eau qui doit proposer au gouvernement des orientations, et on ne peut pas oublier le secteur agricole. Par ailleurs, le secteur agricole est fort content de ses réussites, puisqu'il a accru sa production, qu'il a donné à manger d'une manière plus diversifiée à du monde, avec des coûts tout à fait remarquables, il est donc pas question d'un divorce mais question de réconciliation.

5770        Et je vous demande à vous, qui êtes des experts chacun dans votre secteur, et demain, comment va se faire la réconciliation entre l'agriculture et une politique équilibrée de l'eau.

5775        Et pour vous donner une chance, monsieur Lacasse, je vais recommencer en ordre inverse, alors je vais commencer à ce coin-ci de la table, en partant de monsieur Tremblay, monsieur Émond, monsieur Lafont, monsieur Nolet et monsieur Lacasse.

Mais mon collègue veut ajouter un mot, avant qu'on parte.

5780 **PAR LE COMMISSAIRE GENEST:**

Oui, si vous permettez, monsieur le Président, j'aimerais donner trois (3) exemples relatifs aux sujets qui ont été traités aujourd'hui et qui pourraient peut-être mettre les experts sur la piste dans leurs commentaires finaux.

5785        Un peu dans le sens des propos de monsieur Nolet sur la cohérence entre les programmes publics, notamment les subventions à l'agriculture, la question qui se pose toujours c'est: comment passer d'une logique je dirais économico-économique à une logique économico-environnementale, en matière d'agriculture. Et je citerais trois (3) exemples, un peu dans le sens des outils qui ont été évoqués à certains moments durant la journée.

5790        Celui d'abord de la Norvège, où l'utilisation d'engrais est frappée d'une taxe d'un taux de dix-neuf pour cent (19%) pour les engrains azotés et de onze pour cent (11%) pour les engrais

phosphatés. Et les revenus de cette taxe servent de moyens pour faire de la recherche pour réduire la pollution provenant de l'agriculture.

5795

Également en Norvège, un groupe de travail conjoint, ministère de l'Agriculture et ministère de l'Environnement, a été créé en vue d'incorporer les aspects environnementaux dans le système de subventions publiques à l'agriculture. Alors c'est un peu ce dont on parlait à un moment donné, mais il semble qu'ils sont un peu plus avancés.

5800

Deuxième exemple, aux États-Unis, on a introduit aussi une taxe sur certains intrants agricoles.

Et finalement en France, on impose déjà, dans certaines agences de l'eau, des redevances sur les rejets azotés et phosphorés. Il faut dire que le plan national pour l'environnement de la France prévoit une réduction de quatre-vingts pour cent (80%) des pollutions azotées et phosphorées sur dix (10) ans. Donc il s'agit d'une approche d'une internalisation des coûts par des prix, des redevances applicables aux activités agricoles.

5810

## PAR LE PRÉSIDENT:

Alors monsieur Tremblay, à vous l'honneur!

**PAR M. MARCEL TREMBLAY:**

5815

Une grande question! Vous avez mentionné, monsieur Genest, des moyens que d'autres utilisent.

Moi, pour l'instant, ce que je veux peut-être amener en conclusion, je pense que l'agriculture durable, l'agriculture rentable, en rationalisant autant les apports d'engrais organiques et minéraux, en faisant une utilisation judicieuse de la fertilisation au niveau des fermes, en appliquant des pesticides de façon rationnelle et de façon efficace, en mettant en place des pratiques agricoles de conservation qui favorisent, qui réduisent la vitesse de l'eau et qui favorisent la filtration, sont autant de moyens qui vont nous permettre d'améliorer la qualité des eaux en milieu agricole et de rééquilibrer cet équilibre qui est fragile.

Dans un premier temps, je pense qu'il faut se servir des ressources existantes au niveau de chacune des exploitations agricoles du Québec, pour inclure dans les systèmes de production ces nouvelles techniques et ces nouvelles pratiques là.

5830

Bien sûr, ça se fera pas sans formation, ça se fera pas sans information, ça se fera pas sans recherche appliquée au niveau des entreprises agricoles, il reste encore beaucoup de chemin à faire, et je pense qu'on est sur la route du succès pour que cet équilibre-là, entre l'eau et l'agriculture de demain, on le retrouve.

5835

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci.

5840 Monsieur Émond.

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

5845 Moi, je vois qu'on est bien parti. Par contre, il y a beaucoup d'ouvrage à faire en face de nous.

Le premier point, c'est de finaliser l'entreposage, c'est un point qui est d'une importance capitale, et on ne peut pas le mettre de côté. C'est une source qui est directement au cours d'eau.

5850 Le deuxième point, il faut réussir à changer les mentalités et à appliquer dans le champ, parce que ce qui se passe, c'est dans le champ, c'est pas sur le papier, c'est dans le champ, à appliquer un épandage qui se dirige vers le besoin des plantes, strictement le besoin des plantes, c'est l'objectif qu'on doit viser.

5855 Pour le faire, on n'a pas le choix. C'est qu'on a apporté une industrie agricole, et alors le pendant d'une industrie agricole, ça veut dire des solutions technologiques, industrielles, pour pouvoir régler le problème d'industrie.

5860 Si on regarde une ferme qui est plutôt de type artisanal, à ce moment-là peut-être que l'épandage est suffisant, mais si on prend une industrie de quatre-cinq (4000-5000) et dix mille (10 000) porcs, et des concentrations de porcs, il faut absolument passer par des systèmes de traitement, par des systèmes où il faut regarder la solution non pas artisanale, mais la solution industrielle.

5865 Le quatrième point, il faut regarder, et tout cela se fait en même temps, ça se fait pas en série mais en parallèle, des solutions économiques. Il faut absolument apporter des solutions économiques pour changer la façon de voir des gens. Ça veut dire des taxes ou des façons...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5870 Des solutions dans le sens de contraintes?

**PAR M. CAROL ÉMOND:**

5875 Pas nécessairement de contraintes, mais d'avantages, aller chercher des avantages aussi.

Il faut aussi, une chose qui a peut-être pas été soulevée mais qui, je pense, est d'une importance capitale, et qui n'est pas faite, c'est la question de recherches de méthodes pour polir les eaux.

5880

C'est-à-dire qu'à certains endroits, si on prend certains cours d'eau où il y a beaucoup d'utilisations agricoles du territoire, à ce moment-là même les méthodes connues ou apportées dans la réglementation, même les méthodes volontaires, ça va être encore insuffisant. Si vous prenez une rivière où il y a quatre-vingts pour cent (80%) des sols qui sont agricoles, même avec les méthodes qui sont mises d'avant, et même les méthodes économiques, etc., ça va être toujours insuffisant, parce qu'il y a pas assez d'eau de diluée pour venir diluer ce que la perte des sols fait.

5885

Et à ce moment-là, il y a pas de recherche ou très peu de recherche qui se fait, ici au Québec il y en a pas à ma connaissance, ou très peu, moi j'en connais pas, mais il y aurait besoin parce que la recherche prend toujours un certain temps avant d'aboutir, ça prend au moins une dizaine d'années avant d'aboutir. Alors il faut prévenir, il faut avoir une certaine vision dans ce sens-là, et la recherche de méthodes de polissage des eaux est d'une importance capitale.

5890

5895 Et le sixième point, qui est d'appliquer la méthode de polissage aux endroits ciblés, où les autres méthodes n'arrivent pas à, si vous voulez, nettoyer ou restaurer la qualité des eaux.

Ça fait le tour.

5900

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci.

5905

Monsieur Lafont.

**PAR M. SERGE LAFONT:**

5910

En peu de mots, quelles sont les perspectives d'avenir! Je serais tenté de dire - et là, je vas avoir l'air d'avoir copié sur ta feuille - le virage écologique, il est amorcé dans le bon sens, heureusement. Et je poserais la question, avez-vous déjà essayé de reculer dans une courbe, si on parle d'un virage écologique.

Donc je suis optimiste, je pense qu'on est parti dans le bon sens à ce niveau-là.

5915

Je pense, dans un deuxième temps, que l'agriculture intensive ou l'intensif durable, le sans pesticide ou le biologique, ou les autres qui existeront bientôt possiblement, vont et devront cohabiter avec succès.

5920 Je pense que quand on parle de certains secteurs, parlons du bio, c'est un créneau de marché finalement, si on résume en deux (2) mots.

5925 De toute façon, je reprends tes mots: est-ce qu'on a le choix, est-ce qu'on a vraiment le choix, lorsque c'est le consommateur de toute façon qui va décider, le consommateur ou l'électeur, dépendant où on se situe.

5930 5935 Et je vais terminer en exprimant un souhait simplement, j'espère que la ferme à l'échelle humaine, à l'échelle familiale existera encore, et qu'elle va même se développer dans l'avenir, contrairement à la tendance. Parce que je pense que c'est plus facile, ça fonctionne mieux à petite échelle, dans tous les cas, qu'on parle de porcheries ou de fermes qui vont faire vivre des gens plutôt que des industries.

Je pense que c'est le point capital peut-être à retenir, à mon sens.

5940 5945 Et je finirai avec trois (3) mots anglais de l'économiste Schumaker: Small is beautiful. Et j'inviterais, comme Carter, le président américain Carter, qu'il avait sur son bureau, je pense tous les gestionnaires et tous les politiciens à lire ce livre qui est d'inspiration extraordinaire.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5940 Merci.

Monsieur Nolet.

**PAR M. JEAN NOLET:**

5945 5950 Eh bien, je pense que la réconciliation entre l'agriculture et l'environnement, c'est quelque chose qui est inévitable. D'une part parce que les producteurs agricoles eux-mêmes sont très tributaires de ce qui se passe dans leur environnement pour produire, alors je pense que ce sont les premiers, si c'est pas les premiers - c'est les premiers mais des fois, avec un certain retard, mais c'est les premiers quand même à avoir besoin de leur environnement, de considérer l'environnement comme important.

5955 Par ailleurs, pour une deuxième raison, pas seulement parce que c'est important pour eux, mais également parce que les producteurs agricoles, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, c'est aussi des hommes d'affaires, des gens d'entreprises qui produisent des biens, et qui doivent nécessairement mettre ces produits-là en marché, donc ils doivent répondre à une demande. Et par le fait même, comme n'importe quelle entreprise agricole, ils doivent être soucieux de ce que veulent leurs clients.

5960        Et de plus en plus, les considérations environnementales doivent être prises en considération par les producteurs agricoles, pour tout simplement des raisons de marché. Et de plus en plus, je dirais, avec l'internationalisation des marchés.

5965        Ensuite de ça, je reviens un peu sur ce que j'ai dit ce matin, mais un autre facteur qui fait en sorte qu'il y aura nécessairement réconciliation je crois, c'est que l'État lui-même devra être plus cohérent et, par le fait même, provoquer cette réconciliation-là entre des objectifs qui, jusqu'à maintenant, ont divergé.

5970        Alors j'ai mentionné ce matin quelques outils économiques qui permettent justement d'internaliser les coûts, qui devront sans doute être mis en oeuvre, accessoirement peut-être avec la réglementation, avec l'approche volontaire, avec des délais ou pas, mais nécessairement ça devra se produire.

5975        Et à ce sujet-là, j'en profite pour rajouter un élément supplémentaire et, si on veut, préciser ma pensée en ce qui concerne l'aide conditionnelle, ce matin monsieur Lacasse mettait bien en évidence le fait que c'était pas facile d'appliquer ça par exemple rapidement avec des producteurs qui se retrouvent dans différentes situations, et qui ne respectent pas, et qui pourraient par exemple être mis en faillite de par la nécessité de respecter les normes environnementales, encore là, comme dans d'autres domaines, il est possible d'imaginer des modalités flexibles, des délais, ainsi de suite.

5980        Alors je peux pas m'empêcher de terminer en pensant que la conditionnalité environnementale joue un rôle de réconciliation entre l'agriculture et l'environnement.

5985        Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

5990        Merci.

5995        Alors monsieur Lacasse.

**PAR M. CHRISTIAN LACASSE:**

6000        Si on veut parler de réconciliation entre l'agriculture et l'eau, moi je vous dirais que je suis très optimiste, j'y crois fermement.

6005        Je pense que d'une part, et je reprendrai quelques éléments de conclusion que j'avais mentionnés ce matin, l'eau, ça demeure une ressource indispensable pour l'agriculture, alors je

6005 pense que dans ce sens-là, les producteurs sont probablement parmi les premiers à être pénalisés si on ne leur garantit pas une eau en quantité et en qualité suffisante pour l'avenir. Alors je pense que les producteurs sont très conscients de ça, et ça peut constituer sûrement un très bon motivateur.

6010 Je pense que la journée nous a permis aussi de voir qu'il y a déjà, actuellement, beaucoup d'outils qui se sont mis en place, mais pas depuis dix (10) ans, quand même assez récemment, qui vont nous permettre de poursuivre dans cette direction-là, mais d'une façon probablement plus accélérée au cours des prochaines années. Je pense qu'on est dans la bonne direction.

6015 Un élément majeur, nécessité du support de l'État. Il est clair pour nous que le soutien gouvernemental n'a pas été fait au niveau agricole, n'a pas été fait je dirais en proportion de ce qui a été fait dans d'autres secteurs d'activités, et ça, si on veut maintenir la cadence, il va falloir que le gouvernement investisse davantage pour appuyer les agriculteurs dans ce mouvement-là.

6020 Et le dernier point que j'avais mentionné, une ferme volonté des agriculteurs à poursuivre le virage agro-environnemental, il y a eu une question à un moment donné dans la salle cet après-midi, qui disait, le virage, où et quand ça s'est fait, moi je pense qu'on aurait parlé, il y a quelques années, d'aller recenser chez vingt mille (20 000) entreprises leurs pratiques agricoles, probablement qu'on aurait frappé à quelques portes et on serait retourné assez rapidement chez nous.

6025 C'est ça qu'on veut dire, quand le virage s'est fait, c'est qu'il y a eu un changement de mentalité, un changement d'approche qui fait que les producteurs sont conscients qu'il peut y avoir - il y a des risques, il y a des problèmes à ce niveau-là, et qu'ils sont prêts à contribuer à une redéfinition de leurs pratiques qui va leur permettre de tenir compte davantage de l'environnement.

6030 On peut pas dire une date, on peut pas dire un lieu, mais le virage, il s'effectue, c'est une image, mais je pense qu'il passe par les réflexes qu'on reçoit des producteurs, actuellement, qui sont assez positifs dans ce sens-là.

6035 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

6040 Alors merci messieurs, merci d'être venus nous rencontrer.

Paradoxalement, il y en a beaucoup d'appelés mais pas beaucoup qui disent oui, parce que c'est un exercice qui est exigeant, qui est peut-être périlleux, merci.

6045 Merci monsieur Tremblay, monsieur Émond, monsieur Lafont, monsieur Nolet, monsieur Lacasse.

6050 Monsieur Burcombe se réjouissait aujourd'hui qu'enfin, dans une audience publique, on pouvait explicitement parler de questions agricoles, on n'a pas vidé les questions agricoles mais on a commencé à élaborer un certain nombre de questions ensemble.

6055 Merci aux personnes qui sont venues.

6060 Je vous rappelle que demain, nous continuons la série des thématiques à Québec; demain ce sera sur les eaux souterraines, vendredi sur l'approche écosystémique.

6065 La semaine prochaine, le 9 à Trois-Rivières, ce sera le fleuve Saint-Laurent, le 10 sur l'assainissement des eaux usées industrielles. Et la semaine du 14 à Montréal, le 15 juin santé publique, 16 juin pérennité des infrastructures municipales de l'eau, 17 juin gestion des infrastructures et des services d'eau, et 18 juin exportation de l'eau.

6070 Merci beaucoup et à demain matin.

---

6065 SÉANCE AJOURNÉE AU 3 JUIN 1999

6070 \_\_\_\_\_  
6075 À NEUF HEURES (9 H)

6075 Je soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

6075 FLORENCE BÉLIVEAU,  
Sténotypiste officielle.